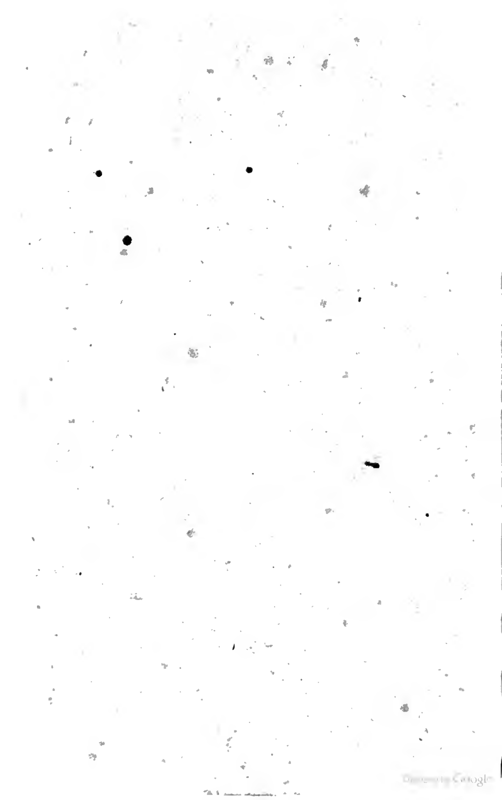
LETTRES PERSANES.

TOME SECOND.



LETTRES PERSANES,

PAR

MONTESQUIEU.

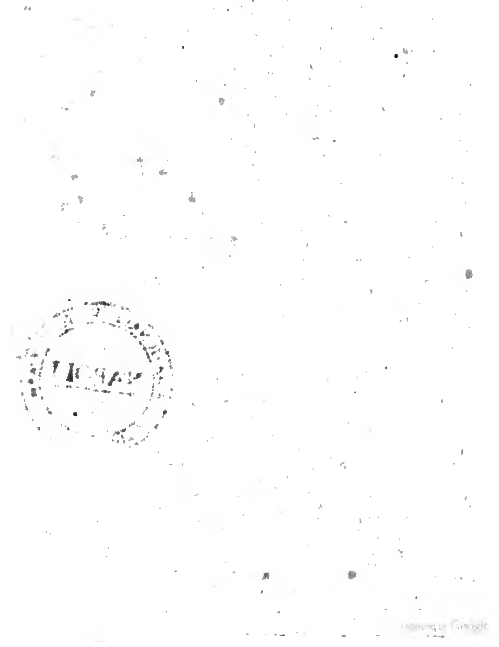
TOME SECOND.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'après le procédé de FIRMIN DIDOT.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.
1815.



LETTRE LXXXIII.

USBEK À RHÉDI.

A Venise.

S'il y a un Dieu, mon cher Rhédi, il faut nécessairement qu'il soit juste; car, s'il ne l'étoit pas, il seroit le plus mauvais et le plus imparfait de tous les êtres.

La justice est un rapport de convenance qui se trouve réellement entre deux choses: ce rapport est toujours le même, quelque être qui le considere, soit que ce soit Dieu, soit que ce soit un ange, ou enfin que ce soit un homme.

Il est vrai que les hommes ne voient pas toujours ces rapports; souvent même, lorsqu'ils les voient, ils s'en éloignent; et leur intérêt est toujours ce qu'ils voient le mieux. La justice éleve sa voix; mais elle a peine à se faire entendre dans le tumulte des passions.

Les hommes peuvent faire des injustices, parcequ'ils ont intérêt de les commettre, et

qu'ils préferent leur propre satisfaction à celle des autres. C'est toujours par un retour sur eux-mêmes qu'ils agissent : nul n'est mauvais gratuitement ; il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt.

Mais il n'est pas possible que Dieu fasse jamais rien d'injuste : dès qu'on suppose qu'il voit la justice, il faut nécessairement qu'il la suive ; car, comme il n'a besoin de rien, et qu'il se suffit à lui-même, il seroit le plus méchant de tous les êtres, puisqu'il le seroit sans intérêt.

Ainsi, quand il n'y auroit pas de Dieu, nous devrions toujours aimer la justice, c'est-à-dire faire nos efforts pour ressembler à cet être dont nous avons une si belle idée, et qui, s'il existoit, seroit nécessairement juste. Libres que nous serions du joug de la religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'équité.

Voilà, Rhédi, ce qui m'a fait penser que la justice est éternelle, et ne dépend point des conventions humaines ; et, quand elle en dépendroit, ce seroit une vérité terrible qu'il faudroit se dérober à soi-même.

Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous ; ils peuvent nous nuire de mille ma-

nieres differentes; les trois quarts du temps ils peuvent le faire impunément. Quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous ces hommes un principe intérieur qui combat en notre faveur et nous met à couvert de leurs entreprises !

Sans cela nous devrions être dans une frayeur continuelle; nous passerions devant les hommes comme devant les lions, et nous ne serions jamais assurés un moment de notre bien, de notre honneur, et de notre vie.

Toutes ces pensées m'animent contre ces docteurs qui représentent Dieu comme un être qui fait un exercice tyrannique de sa puissance; qui le font agir d'une maniere dont nous ne voudrions pas agir nous-mêmes de peur de l'offenser, qui le chargent de toutes les imperfections qu'il punit en nous, et, dans leurs opinions contradictoires, le représentent tantôt comme un être mauvais, tantôt comme un être qui hait le mal et le punit.

Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste! ce plaisir, tout sévere qu'il est, doit le ravir: il voit son être autant au-dessus de ceux qui ne l'ont pas, qu'il se voit au-dessus des tigres et des ours. Oui, Rhédi, si j'étois

sûr de suivre toujours inviolablement cette équité que j'ai devant les yeux, je me croirois le premier des hommes.

De Paris, le premier de la lune de Gemmadi, 1, 1715.

LETTRE LXXXIV.

RICA À ***.

Je fus hier aux Invalides : j'aimerois autant avoir fait cet établissement, si j'étois prince, que d'avoir gagné trois batailles. On y trouve par-tout la main d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la terre.

Quel spectacle de voir assemblées dans un même lieu toutes ces victimes de la patrie, qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle!

Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étoient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur derniere satisfaction dans cette

image de la guerre, et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la religion et ceux de l'art militaire !

Je voudrois que les noms de ceux qui meurent pour la patrie fussent conservés dans les temples, et écrits dans des registres qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse.

De Paris, le 15 de la lune
de Gemmadi, 1, 1715.

LETTRE LXXXV.

USBEK À MIRZA.

A Ispahan.

Tu sais, Mirza, que quelques ministres de Cha-Soliman avoient formé le dessein d'obliger tous les Arméniens de Perse de quitter le royaume ou de se faire mahométans, dans la pensée que notre empire seroit toujours pollué tandis qu'il garderoit dans son sein ces infideles.

C'étoit fait de la grandeur persane si dans cette occasion l'aveugle dévotion avoit été écoutée.

On ne sait comment la chose manqua. Ni ceux qui firent la proposition ni ceux qui la rejeterent n'en connurent les conséquences: le hasard fit l'office de la raison et de la politique, et sauva l'empire d'un péril plus grand que celui qu'il auroit pu courir de la perte d'une bataille et de la prise de deux villes.

En proscrivant les Arméniens on pensa détruire en un seul jour tous les négocians et presque tous les artisans du royaume. Je suis sûr que le grand Cha-Abas auroit mieux aimé se faire couper les deux bras que de signer un ordre pareil; et qu'en envoyant au mogol et aux autres rois des Indes ses sujets les plus industrieux, il auroit cru leur donner la moitié de ses états.

Les persécutions que nos mahométans zélés ont faites aux Guebres les ont obligés de passer en foule dans les Indes, et ont privé la Perse de cette nation si appliquée au labourage, et qui seule, par son travail, étoit en état de vaincre la stérilité de nos terres.

Il ne restoit à la dévotion qu'un second coup à faire; c'étoit de ruiner l'industrie; moyennant quoi l'empire tomboit de lui-même, et avec lui, par une suite nécessaire, cette même religion qu'on vouloit rendre si florissante.

S'il faut raisonner sans prévention, je ne sais, Mirza, s'il n'est pas bon que, dans un état, il y ait plusieurs religions.

On remarque que ceux qui vivent dans des religions tolérées se rendent ordinairement plus utiles à leur patrie que ceux qui vivent dans la religion dominante, parcequ'éloignés des honneurs, ne pouvant se distinguer que par leur opulence et leurs richesses, ils sont portés à en acquérir par leur travail, et à embrasser les emplois de la société les plus pénibles.

D'ailleurs, comme toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la société, il est bon qu'elles soient observées avec zele: or qu'y a-t-il de plus capable d'animer ce zele que leur multiplicité?

Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. La jalousie descend jusqu'aux particuliers; chacun se tient sur ses gardes, et craint de faire des choses qui déshonoreroient son parti et l'exposeroient aux mépris et aux censures impardonnables du parti contraire.

Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle, introduite dans un état, étoit le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne.

On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt

du prince de souffrir plusieurs religions dans son état: quand toutes les sectes du monde viendroient s'y rassembler, cela ne lui porteroit aucun préjudice, parcequ'il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies de guerres de religion: mais, qu'on y prenne bien garde, ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance qui animoit celle qui se croyoit la dominante.

C'est cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Egyptiens, et qui d'eux est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux mahométans et aux chrétiens.

C'est enfin cet esprit de vertige dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entiere de la raison humaine.

Car enfin, quand il n'y auroit pas de l'inhumanité à affliger la conscience des autres, quand il n'en résulteroit aucun des mauvais effets qui en germent à milliers, il faudroit être fou pour s'en aviser. Celui qui veut me faire changer de religion ne le fait sans doute que parcequ'il ne changeroit pas la sienne quand on voudroit l'y forcer: il trouve donc étrange que je ne fasse pas une chose qu'il ne

feroit pas lui-même peut-être pour l'empire du monde.

De Paris, le 26 de la lune de Gemmadi, 1, 1715.

LETTRE LXXXVI.

RICA À ***.

Il semble ici que les familles se gouvernent toutes seules. Le mari n'a qu'une ombre d'autorité sur sa femme, le pere sur ses enfants, le maître sur ses esclaves. La justice se mêle de tous leurs différents; et sois sûr qu'elle est toujours contre le mari jaloux, le pere chagrin, le maître incommode.

J'allai l'autre jour dans le lieu où se rend la justice. Avant d'y arriver, il faut passer sous les armes d'un nombre infini de jeunes marchandes qui vous appellent d'une voix trompeuse. Ce spectacle d'abord est assez riant; mais il devient lugubre lorsqu'on entre dans les grandes salles, où l'on ne voit que des gens dont l'habit est encore plus grave que la figure. Enfin on entre dans le lieu sacré où se révelent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour.

Là, une fille modeste vient avouer les tourments d'une virginité trop long-temps gardée, ses combats, et sa douloureuse résistance: elle est si peu fiere de sa victoire, qu'elle menace toujours d'une défaite prochaine; et, pour que son pere n'ignore plus ses besoins, elle les expose à tout le peuple.

Une femme effrontée vient ensuite exposer les outrages qu'elle a faits à son époux comme une raison d'en être séparée.

Avec une modestie pareille, une autre vient dire qu'elle est lasse de porter le titre de femme sans en jouir; elle vient révéler les mysteres cachés dans la nuit du mariage; elle veut qu'on la livre aux regards des experts les plus habiles, et qu'une sentence la rétablisse dans tous les droits de la virginité. Il y en a même qui osent défier leurs maris, et leur demander en public un combat que les témoins rendent si difficile; épreuve aussi flétrissante pour la femme qui la soutient que pour le mari qui y succombe.

Un nombre infini de filles, ravies ou séduites, font les hommes beaucoup plus mauvais qu'ils ne sont. L'amour fait retentir ce tribunal, on n'y entend parler que de peres irrités, de filles abusées, d'amants infideles, et de maris chagrins.

Par la loi qui y est observée, tout enfant né pendant le mariage est censé être au mari: il a beau avoir de bonnes raisons pour ne le pas croire, la loi le croit pour lui, et le soulage de l'examen et des scrupules.

Dans ce tribunal on prend les voix à la majeure: mais on dit qu'on a reconnu par expérience qu'il vaudroit mieux les recueillir à la mineure: et cela est assez naturel; car il y a très peu d'esprits justes, et tout le monde convient qu'il y en a une infinité de faux.

De Paris, le premier de la lune de Gemmadi, 2, 1715.

LETTRE LXXXVII.

RICA À ***.

On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là il me paroît qu'un François est plus homme qu'un autre: c'est l'homme par excellence; car il semble être fait uniquement pour la société.

Mais j'ai remarqué parmi eux des gens qui non seulement sont sociables, mais sont eux-mêmes la société universelle. Ils se multiplient dans tous les coins; ils peuplent en un moment

les quatre quartiers d'une ville : cent hommes de cette espece abondent plus que deux mille citoyens ; ils pourroient réparer aux yeux des étrangers les ravages de la peste et de la famine. On demande dans les écoles si un corps peut être en un instant en plusieurs lieux ; ils sont une preuve de ce que les philosophes mettent en question.

Ils sont toujours empressés, parcequ'ils ont l'affaire importante de demander à tous ceux qu'ils voient, où ils vont, et d'où ils viennent.

On ne leur ôteroit jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites qu'ils font en gros dans les lieux où l'on s'assemble : mais, comme la voie en est trop abrégée, elles sont comptées pour rien dans les regles de leur cérémonial.

Ils fatiguent plus les portes des maisons à coups de marteau, que les vents et les tempêtes. Si l'on alloit examiner la liste de tous les portiers, on y trouveroit chaque jour leur nom estropié de mille manieres en caracteres suisses. Ils passent leur vie à la suite d'un enterrement, dans des compliments de condoléance, ou dans des félicitations de mariage. Le roi ne fait point de gratification à quelqu'un de ses sujets qu'il ne leur en coûte une

voiture pour en aller témoigner leur joie. Enfin, ils reviennent chez eux, bien fatigués, se reposer, pour pouvoir reprendre le lendemain leurs pénibles fonctions.

Un d'eux mourut l'autre jour de lassitude; et on mit cette épitaphe sur son tombeau: C'est ici que repose celui qui ne s'est jamais reposé. Il s'est promené à cinq cent trente enterrements. Il s'est réjoui de la naissance de deux mille six cent quatre-vingts enfants. Les pensions dont il a félicité ses amis, toujours en des termes différents, montent à deux millions six cent mille livres; le chemin qu'il a fait sur le pavé, à neuf mille six cents stades; celui qu'il a fait dans la campagne, à trente-six. Sa conversation étoit amusante; il avoit un fonds tout fait de trois cent soixante-cinq contes; il possédoit d'ailleurs, depuis son jeune âge, cent dix-huit apophtegmes tirés des anciens, qu'il employoit dans les occasions brillantes. Il est mort enfin à la soixantieme année de son âge. Je me tais, voyageur; car comment pourrois-je achever de te dire ce qu'il a fait et ce qu'il a vu?

De Paris, le 3 de la lune de Gemmadi, 2, 1715.

LETTRE LXXXVIII.

USBEK À RHÉDI.

À Venise.

À Paris regne la liberté et l'égalité. La naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauvent pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse.

Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes, et des pensions. S'il peut avec cela cacher son oisiveté par un air empressé, ou par un feint attachement pour les plaisirs, il croit être le plus heureux de tous les hommes.

En Perse, il n'y a de grands que ceux à qui le monarque donne quelque part au gouvernement. Ici il y a des gens qui sont grands par leur naissance; mais ils sont sans crédit. Les rois sont comme ces ouvriers habiles qui, pour exécuter leurs ouvrages, se servent toujours des machines les plus simples.

La faveur est la grande divinité des François. Le ministre est le grand-prêtre, qui lui offre bien des victimes. Ceux qui l'entourent ne sont point habillés de blanc; tantôt sacrificateurs et tantôt sacrifiés, ils se dévouent eux-mêmes à leur idole avec tout le peuple.

De Paris, le 9 de la lune
de Gemmadi, 2, 1715.

LETTRE LXXXIX.

USBEK À IBBEN.

A Smyrne.

Le desir de la gloire n'est point différent de cet instinct que toutes les créatures ont pour leur conservation. Il semble que nous augmentons notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres: c'est une nouvelle vie que nous acquérons, et qui nous devient aussi précieuse que celle que nous avons reçue du ciel.

Mais comme tous les hommes ne sont pas également attachés à la vie, ils ne sont pas aussi également sensibles à la gloire. Cette noble passion est bien toujours gravée dans leur cœur;

mais l'imagination et l'éducation la modifient de mille manieres.

Cette différence qui se trouve d'homme à homme se fait encore plus sentir de peuple à peuple.

On peut poser pour maxime que, dans chaque état, le desir de la gloire croît avec la liberté des sujets, et diminue avec elle: la gloire n'est jamais compagne de la servitude.

Un homme de bon sens me disoit l'autre jour: On est en France, à bien des égards, plus libre qu'en Perse; aussi y aime-t-on plus la gloire. Cette heureuse fantaisie fait faire à un François avec plaisir et avec goût ce que votre sultan n'obtient de ses sujets qu'en leur mettant sans cesse devant les yeux les supplices et les récompenses.

Aussi parmi nous le prince est-il jaloux de l'honneur du dernier de ses sujets. Il y a pour le maintenir des tribunaux respectables: c'est le trésor sacré de la nation, et le seul dont le souverain n'est pas le maître, parcequ'il ne peut l'être sans choquer ses intérêts. Ainsi, si un sujet se trouve blessé dans son honneur par son prince, soit par quelque préférence, soit par la moindre marque de mépris, il quitte sur-le-champ sa cour, son emploi, son service, et se retire chez lui.

La différence qu'il y a des troupes françoises aux vôtres, c'est que les unes, composées d'esclaves naturellement lâches, ne surmontent la crainte de la mort que par celle du châtiment; ce qui produit dans l'ame un nouveau genre de terreur qui la rend comme stupide : au lieu que les autres se présentent aux coups avec délices, et bannissent la crainte par une satisfaction qui lui est supérieure.

Mais le sanctuaire de l'honneur, de la réputation, et de la vertu, semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de patrie. A Rome, à Athenes, à Lacédémone, l'honneur payoit seul les services les plus signalés; une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge, étoient une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise.

Là, un homme qui avoit fait une belle action se trouvoit suffisamment récompensé par cette action même. Il ne pouvoit voir un de ses compatriotes qu'il ne ressentît le plaisir d'être son bienfaiteur : il comptoit le nombre de ses services par celui de ses concitoyens. Tout homme est capable de faire du bien à un homme : mais c'est ressembler aux dieux que de contribuer au bonheur d'une société entiere.

Or cette noble émulation ne doit-elle point

être entièrement éteinte dans le cœur de vos Persans, chez qui les emplois et les dignités ne sont que des attributs de la fantaisie du souverain? La réputation et la vertu y sont regardées comme imaginaires si elles ne sont accompagnées de la faveur du prince, avec laquelle elles naissent et meurent de même. Un homme qui a pour lui l'estime publique n'est jamais sûr de ne pas être déshonoré demain. Le voilà aujourd'hui général d'armée; peut-être que le prince le va faire son cuisinier, et qu'il ne lui laissera plus à espérer d'autre éloge que celui d'avoir fait un bon ragoût.

De Paris, le 11 de la lune de Gemmadi, 2, 1715.

LETTRE XC.

USBEK AU MÊME.

A Smyrne.

De cette passion générale que la nation françoise a pour la gloire, il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi qu'on appelle point d'honneur; c'est proprement le caractere de chaque profession: mais il est plus marqué chez les gens de guerre, et

c'est le point d'honneur par excellence. Il me seroit bien difficile de te faire sentir ce que c'est; car nous n'en avons point précisément d'idée.

Autrefois les François, sur-tout les nobles, ne suivoient guere d'autres lois que celles de ce point d'honneur: elles régloient toute la conduite de leur vie; et elles étoient si séveres, qu'on ne pouvoit, sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les enfreindre, mais en éluder la plus petite disposition.

Quand il s'agissoit de régler les différents, elles ne prescrivoient guere qu'une maniere de décision, qui étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés. Mais ce qu'il y avoit de mal, c'est que souvent le jugement se rendoit entre d'autres parties que celles qui y étoient intéressées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il falloit qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne comme s'il avoit été lui-même en colere. Il se sentoit toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si flatteuse; et tel qui n'auroit pas voulu donner quatre pistoles à un homme pour le sauver de la potence lui et toute sa famille, ne faisoit aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie.

Cette maniere de décider étoit assez mal imaginée; car, de ce qu'un homme étoit plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons.

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très séveres: mais c'est en vain; l'honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnoît point de lois.

Aussi les François sont dans un état bien violent: car les mêmes lois de l'honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé; mais, d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les lois de l'honneur, on périt sur un échafaud; si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes: il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou d'être indigne de vivre.

De Paris, le 18 de la lune
de Gemmadi, 2, 1715.

LETTRE XCI.

USBEK À RUSTAN.

A Ispahan.

Il paroît ici un personnage travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du monde. Il apporte au monarque des François des présents que le nôtre ne sauroit donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie; et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe; et il a fait dire en occident que le roi des rois ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même; et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris.

Ne dis point ceci à Ispahan: épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos

ministres le punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait.

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi, 2, 1715.

LETTRE XCII.

USBEK À RHÉDI.

À Venise.

Le monarque qui a si long-temps régné n'est plus (1). Il a bien fait parler des gens pendant sa vie; tout le monde s'est tu à sa mort. Ferme et courageux dans ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au destin. Ainsi mourut le grand Cha-Abas, après avoir rempli toute la terre de son nom.

Ne crois pas que ce grand évènement n'ait fait faire ici que des réflexions morales. Chacun a pensé à ses affaires, et à prendre ses avantages dans ce changement. Le roi, arriere-petit-fils du monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du royaume.

Le feu roi avoit fait un testament qui bor-

(1) Il mourut le premier septembre 1715.

noit l'autorité du régent. Ce prince habile a été au parlement; et, y exposant tous les droits de sa naissance, il a fait casser la disposition du monarque, qui, voulant se survivre à lui-même, sembloit avoir prétendu régner encore après sa mort.

Les parlements ressemblent à ces ruines que l'on foule aux pieds, mais qui rappellent toujours l'idée de quelque temple fameux par l'ancienne religion des peuples. Ils ne se mêlent guere plus que de rendre la justice; et leur autorité est toujours languissante, à moins que quelque conjoncture imprévue ne vienne lui rendre la force et la vie. Ces grands corps ont suivi le destin des choses humaines: ils ont cédé au temps qui détruit tout, à la corruption des mœurs qui a tout affoibli, à l'autorité suprême qui a tout abattu.

Mais le régent, qui a voulu se rendre agréable au peuple, a paru d'abord respecter cette image de la liberté publique; et, comme s'il avoit pensé à relever de terre le temple et l'idole, il a voulu qu'on les regardât comme l'appui de la monarchie et le fondement de toute autorité légitime.

De Paris, le 4 de la lune
de Rhégeb 1715.

LETTRE XCIII.

USBEK À SON FRERE, SANTON AU MONASTERE DE CASBIN.

Je m'humilie devant toi, sacré santon, et je me prosterne: je regarde les vestiges de tes pieds comme la prunelle de mes yeux. Ta sainteté est si grande qu'il semble que tu aies le cœur de notre saint prophete; tes austérités étonnent le ciel même; les anges t'ont regardé du sommet de la gloire, et ont dit: Comment est-il encore sur la terre, puisque son esprit est avec nous, et vole autour du trône qui est soutenu par les nuées?

Et comment ne t'honorerois-je pas, moi qui ai appris de nos docteurs que les dervis, même infideles, ont toujours un caractere de sainteté qui les rend respectables aux vrais croyants, et que Dieu s'est choisi dans tous les coins de la terre des ames plus pures que les autres, qu'il a séparées du monde impie, afin que leurs mortifications et leurs prieres ferventes suspendissent sa colere prête à tomber sur tant de peuples rebelles?

Les chrétiens disent des merveilles de leurs

premiers santons, qui se réfugierent à milliers dans les déserts affreux de la Thébaïde, et eurent pour chefs Paul, Antoine, et Pacôme. Si ce qu'ils en disent est vrai, leurs vies sont aussi pleines de prodiges que celles de nos plus sacrés immaums. Ils passoient quelquefois dix ans entiers sans voir un seul homme; mais ils habitoient la nuit et le jour avec des démons: ils étoient sans cesse tourmentés par ces esprits malins; ils les trouvoient au lit, ils les trouvoient à table; jamais d'asile contre eux. Si tout ceci est vrai, santon vénérable, il faudroit avouer que personne n'auroit jamais vécu en plus mauvaise compagnie.

Les chrétiens sensés regardent toutes ces histoires comme une allégorie bien naturelle qui peut servir à nous faire sentir le malheur de la condition humaine. En vain cherchons-nous dans le désert un état tranquille, les tentations nous suivent toujours; nos passions, figurées par les démons, ne nous quittent point encore; ces monstres du cœur, ces illusions de l'esprit, ces vains fantômes de l'erreur et du mensonge, se montrent toujours à nous pour nous séduire, et nous attaquent jusque dans les jeûnes et les cilices, c'est-à-dire jusque dans notre force même.

Pour moi, santon vénérable, je sais que

l'envoyé de Dieu a enchaîné Satan, et l'a précipité dans les abymes : il a purifié la terre, autrefois pleine de son empire, et l'a rendue digne du séjour des anges et des prophetes.

De Paris, le 9 de la lune
de Chahban 1715.

LETTRE XCIV.

USBEK À RHÉDI.

A Venise.

Je n'ai jamais ouï parler du droit public qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés ; ce qui me paroît ridicule. Si les hommes n'en formoient point, s'ils se quittoient et se fuyoient les uns les autres, il faudroit en demander la raison, et chercher pourquoi ils se tiennent séparés : mais ils naissent tous liés les uns aux autres ; un fils est né auprès de son pere, et il s'y tient : voilà la société et la cause de la société.

Le droit public est plus connu en Europe qu'en Asie : cependant on peut dire que les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains, en ont corrompu tous les principes.

Ce droit, tel qu'il est aujourd'hui, est une science qui apprend aux princes jusqu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts. Quel dessein, Rhédi, de vouloir, pour endurcir leur conscience, mettre l'iniquité en système, d'en donner des regles, d'en former des principes, et d'en tirer des conséquences !

La puissance illimitée de nos sublimes sultans, qui n'a d'autre regle qu'elle-même, ne produit pas plus de monstres que cet art indigne qui veut faire plier la justice tout inflexible qu'elle est.

On diroit, Rhédi, qu'il y a deux justices toutes différentes : l'une qui regle les affaires des particuliers, qui regne dans le droit civil ; l'autre qui regle les différents qui surviennent de peuple à peuple, qui tyrannise dans le droit public : comme si le droit public n'étoit pas lui-même un droit civil, non pas à la vérité d'un pays particulier, mais du monde.

Je t'expliquerai dans une autre lettre mes pensées là-dessus.

De Paris, le premier de la lune de Zilhagé 1716.

LETTRE XCV.

USBEK AU MÊME.

Les magistrats doivent rendre la justice de citoyen à citoyen; chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. Dans cette seconde distribution de justice, on ne peut employer d'autres maximes que dans la premiere.

De peuple à peuple il est rarement besoin de tiers pour juger, parceque les sujets de dispute sont presque toujours clairs et faciles à terminer. Les intérêts de deux nations sont ordinairement si séparés, qu'il ne faut qu'aimer la justice pour la trouver; on ne peut guere se prévenir dans sa propre cause.

Il n'en est pas de même des différents qui arrivent entre particuliers. Comme ils vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a de tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir.

Il n'y a que deux sortes de guerres justes; les unes qui se font pour repousser un ennemi

qui attaque, les autres pour secourir un allié qui est attaqué.

Il n'y auroit point de justice de faire la guerre pour des querelles particulieres du prince, à moins que le cas ne fût si grave qu'il méritât la mort du prince ou du peuple qui l'a commis. Ainsi un prince ne peut faire la guerre parcequ'on lui aura refusé un honneur qui lui est dû, ou parcequ'on aura eu quelque procédé peu convenable à l'égard de ses ambassadeurs, et autres choses pareilles; non plus qu'un particulier ne peut tuer celui qui lui refuse la préséance. La raison en est que, comme la déclaration de guerre doit être un acte de justice, dans lequel il faut toujours que la peine soit proportionnée à la faute; il faut voir si celui à qui on déclare la guerre mérite la mort: car, faire la guerre à quelqu'un, c'est vouloir le punir de mort.

Dans le droit public, l'acte de justice le plus sévere c'est la guerre, puisqu'elle peut avoir l'effet de détruire la société.

Les représailles sont du second degré: c'est une loi que les tribunaux n'ont pu s'empêcher d'observer, de mesurer la peine par le crime.

Un troisieme acte de justice est de priver un prince des avantages qu'il peut tirer de nous, proportionnant toujours la peine à l'offense.

Le quatrieme acte de justice, qui doit être le plus fréquent, est la renonciation à l'alliance du peuple dont on a à se plaindre. Cette peine répond à celle du bannissement, que les tribunaux ont établie pour retrancher les coupables de la société. Ainsi un prince à l'alliance duquel nous renonçons est retranché de notre société, et n'est plus un des membres qui la composent.

On ne peut pas faire de plus grand affront à un prince que de renoncer à son alliance, ni lui faire de plus grand honneur que de la contracter. Il n'y a rien parmi les hommes qui leur soit plus glorieux et même plus utile que d'en voir d'autres toujours attentifs à leur conservation.

Mais pour que l'alliance nous lie, il faut qu'elle soit juste : ainsi une alliance faite entre deux nations pour en opprimer une troisieme n'est pas légitime, et on peut la violer sans crime.

Il n'est pas même de l'honneur et de la dignité du prince de s'allier avec un tyran. On dit qu'un monarque d'Egypte fit avertir le roi de Samos de sa cruauté et de sa tyrannie, et le somma de s'en corriger : comme il ne le fit pas, il lui envoya dire qu'il renonçoit à son amitié et à son alliance.

La conquête ne donne point un droit par elle-même. Lorsque le peuple subsiste, elle est un gage de la paix et de la réparation du tort; et, si le peuple est détruit ou dispersé, elle est le monument d'une tyrannie.

Les traités de paix sont si sacrés parmi les hommes, qu'il semble qu'ils soient la voix de la nature qui réclame ses droits. Ils sont tous légitimes lorsque les conditions en sont telles que les deux peuples peuvent se conserver; sans quoi celle des deux sociétés qui doit périr, privée de sa défense naturelle par la paix, la peut chercher dans la guerre.

Car la nature, qui a établi les différents degrés de force et de foiblesse parmi les hommes, a encore souvent égalé la foiblesse à la force par le désespoir.

Voilà, cher Rhédi, ce que j'appelle le droit public: voilà le droit des gens, ou plutôt celui de la raison.

De Paris, le 4 de la lune
de Zilhagé 1716.

LETTRE XCVI.

LE PREMIER EUNUQUE À USBEK.

A Paris.

Il est arrivé ici beaucoup de femmes jaunes du royaume de Visapour: j'en ai acheté une pour ton frere le gouverneur de Mazanderan, qui m'envoya, il y a un mois, son commandement sublime et cent tomans.

Je me connois en femmes, d'autant mieux qu'elles ne me surprennent pas, et qu'en moi les yeux ne sont point troublés par les mouvements du cœur.

Je n'ai jamais vu de beauté si réguliere et si parfaite: ses yeux brillants portent la vie sur son visage, et relevent l'éclat d'une couleur qui pourroit effacer tous les charmes de la Circassie.

Le premier eunuque d'un négociant d'Ispahan la marchandoit avec moi; mais elle se déroboit dédaigneusement à ses regards, et sembloit chercher les miens, comme si elle avoit voulu me dire qu'un vil marchand n'étoit pas digne d'elle, et qu'elle étoit destinée à un plus illustre époux.

Je te l'avoue, je sens dans moi-même une joie secrete quand je pense aux charmes de cette belle personne: il me semble que je la vois entrer dans le serrail de ton frere: je me plais à prévoir l'étonnement de toutes ses femmes, la douleur impérieuse des unes, l'affliction muette mais plus douloureuse des autres, la consolation maligne de celles qui n'esperent plus rien, et l'ambition irritée de celles qui esperent encore.

Je vais d'un bout du royaume à l'autre faire changer tout un serrail de face. Que de passions je vais émouvoir! que de craintes et de peines je prépare!

Cependant, dans le trouble du dedans, le dehors ne sera pas moins tranquille; les grandes révolutions seront cachées dans le fond du cœur; les chagrins seront dévorés et les joies contenues; l'obéissance ne sera pas moins exacte et la regle moins inflexible; la douceur, toujours contrainte de paroître, sortira du fond même du désespoir.

Nous remarquons que plus nous avons de femmes sous nos yeux, moins elles nous donnent d'embarras. Une plus grande nécessité de plaire, moins de facilité de s'unir, plus d'exemples de soumission, tout cela leur forme des chaînes. Les unes sont sans cesse attentives

sur les démarches des autres: il semble que, de concert avec nous, elles travaillent à se rendre plus dépendantes: elles font une partie de notre ouvrage, et nous ouvrent les yeux quand nous les fermons. Que dis-je? elles irritent sans cesse le maître contre leurs rivales; et elles ne voient pas combien elles se trouvent près de celles qu'on punit.

Mais tout cela, magnifique seigneur, tout cela n'est rien sans la présence du maître. Que pouvons-nous faire avec ce vain fantôme d'une autorité qui ne se communique jamais tout entiere? Nous ne représentons que foiblement la moitié de toi-même: nous ne pouvons que leur montrer une odieuse sévérité. Toi, tu temperes la crainte par les espérances; plus absolu quand tu caresses que tu ne l'es quand tu menaces.

Reviens donc, magnifique seigneur, reviens dans ces lieux porter par-tout les marques de ton empire; viens adoucir des passions désespérées; viens ôter tout prétexte de faillir; viens appaiser l'amour qui murmure, et rendre le devoir même aimable; viens enfin soulager tes fideles eunuques d'un fardeau qui s'appesantit chaque jour.

Du serrail d'Ispahan, le 8 de la lune de Zilhagé 1716.

LETTRE XCVII.

USBEK À HASSEIN, DERVIS DE LA MONTAGNE DE JARON.

O TOI, sage dervis, dont l'esprit curieux brille de tant de connoissances, écoute ce que je vais te dire.

Il y a ici des philosophes, qui, à la vérité, n'ont point atteint jusqu'au faîte de la sagesse orientale; ils n'ont point été ravis jusqu'au trône lumineux; ils n'ont ni entendu les paroles ineffables dont les concerts des anges retentissent, ni senti les formidables accès d'une fureur divine: mais, laissés à eux-mêmes, privés des saintes merveilles, ils suivent dans le silence les traces de la raison humaine.

Tu ne saurois croire jusqu'où ce guide les a conduits. Ils ont débrouillé le chaos, et ont expliqué, par une mécanique simple, l'ordre de l'architecture divine. L'auteur de la nature a donné du mouvement à la matiere; il n'en a pas fallu davantage pour produire cette prodigieuse variété d'effets que nous voyons dans l'univers.

Que les législateurs ordinaires nous pro-

posent des lois pour régler les sociétés des hommes, des lois aussi sujettes au changement que l'esprit de ceux qui les proposent et des peuples qui les observent; ceux-ci ne nous parlent que des lois générales, immuables, éternelles, qui s'observent sans aucune exception, avec un ordre, une régularité, et une promptitude infinie, dans l'immensité des espaces.

Et que crois-tu, homme divin, que soient ces lois? Tu t'imagines peut-être qu'entrant dans le conseil de l'Eternel tu vas être étonné par la sublimité des mysteres: tu renonces par avance à comprendre; tu ne te proposes que d'admirer.

Mais tu changeras bientôt de pensée: elles n'éblouissent point par un faux respect; leur simplicité les a fait long-temps méconnoître; et ce n'est qu'après bien des réflexions qu'on en a vu toute la fécondité et toute l'étendue.

La premiere est que tout corps tend à décrire une ligne droite, à moins qu'il ne rencontre quelque obstacle qui l'en détourne; et la seconde, qui n'en est qu'une suite, c'est que tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'en éloigner; parceque plus il en est loin, plus la ligne qu'il décrit approche de la ligne droite.

Voilà, sublime dervis, la clef de la nature; voilà des principes féconds dont on tire des conséquences à perte de vue.

La connoissance de cinq ou six vérités a rendu leur philosophie pleine de miracles, et leur a fait faire presque autant de prodiges et de merveilles que tout ce qu'on nous raconte de nos saints prophetes.

Car enfin je suis persuadé qu'il n'y a aucun de nos docteurs qui n'eût été embarrassé si on lui eût dit de peser dans une balance tout l'air qui est autour de la terre, ou de mesurer toute l'eau qui tombe chaque année sur sa surface; et qui n'eût pensé plus de quatre fois avant de dire combien de lieues le son fait dans une heure, quel temps un rayon de lumiere emploie à venir du soleil à nous; combien de toises il y a d'ici à Saturne; quelle est la courbe selon laquelle un vaisseau doit être taillé pour être le meilleur voilier qu'il soit possible.

Peut-être que si quelque homme divin avoit orné les ouvrages de ces philosophes de paroles hautes et sublimes, s'il y avoit mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses, il auroit fait un bel ouvrage qui n'auroit cédé qu'au saint alcoran.

Cependant, s'il te faut dire ce que je pense, je ne m'accommode guere du style figuré.

Il y a dans notre alcoran un grand nombre de petites choses qui me paroissent toujours telles, quoiqu'elles soient relevées par la force et la vie de l'expression. Il semble d'abord que les livres inspirés ne sont que les idées divines rendues en langage humain: au contraire, dans notre alcoran, on trouve souvent le langage de Dieu et les idées des hommes; comme si, par un admirable caprice, Dieu y avoit dicté les paroles, et que l'homme eût fourni les pensées.

Tu diras peut-être que je parle trop librement de ce qu'il y a de plus saint parmi nous, tu croiras que c'est le fruit de l'indépendance où l'on vit dans ce pays. Non; graces au ciel, l'esprit n'a pas corrompu le cœur; et, tandis que je vivrai, Hali sera mon prophete.

De Paris, le 15 de la lune de Chahban 1716.

LETTRE XCVIII.

USBEK À IBBEN.

A Smyrne.

Il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. Il

arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misere, et enlevent le pauvre avec des ailes rapides au comble des richesses. Celui-ci est étonné de sa pauvreté; celui-là l'est de son abondance. Le nouveau riche admire la sagesse de la Providence; le pauvre, l'aveugle fatalité du destin.

Ceux qui levent les tributs nagent au milieu des trésors; parmi eux il y a peu de Tantales. Ils commencent pourtant ce métier par la derniere misere. Ils sont méprisés comme de la boue pendant qu'ils sont pauvres; quand ils sont riches, on les estime assez; aussi ne négligent-ils rien pour acquérir de l'estime.

Ils sont à présent dans une situation bien terrible. On vient d'établir une chambre, qu'on appelle de justice, parcequ'elle va leur ravir tout leur bien. Ils ne peuvent ni détourner ni cacher leurs effets, car on les oblige de les déclarer au juste, sous peine de la vie: ainsi on les fait passer par un défilé bien étroit, je veux dire entre la vie et leur argent. Pour comble d'infortune, il y a un ministre, connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries, et badine sur toutes les délibérations du conseil. On ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le peuple; et l'on doit savoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris.

Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs : c'est un séminaire de grands seigneurs ; il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relevent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espece de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides.

Je trouve, Ibben, la Providence admirable dans la maniere dont elle a distribué les richesses. Si elle ne les avoit accordées qu'aux gens de bien, on ne les auroit pas assez distinguées de la vertu, et on n'en auroit plus senti tout le néant. Mais, quand on examine qui sont les gens qui en sont les plus chargés, à force de mépriser les riches on vient enfin à mépriser les richesses.

De Paris, le 26 de la lune
de Maharran 1717.

LETTRE XCIX.

RICA À RHÉDI.

A Venise.

Je trouve les caprices de la mode, chez les François, étonnants. Ils ont oublié comment ils étoient habillés cet été; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver : mais surtout on ne sauroit croire combien il en coûte à un mari pour mettre sa femme à la mode.

Que me serviroit de te faire une description exacte de leur habillement et de leurs parures? une mode nouvelle viendroit détruire tout mon ouvrage, comme celui de leurs ouvriers; et avant que tu eusses reçu ma lettre, tout seroit changé.

Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y étoit oubliée trente ans. Le fils méconnoît le portrait de sa mere, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paroît étranger; il s'imagine que c'est quelque Américaine qui y est représentée, ou que le peintre a voulu exprimer quelqu'une de ses fantaisies.

Quelquefois les coëffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout-à-coup. Il a été un temps que leur hauteur immense mettoit le visage d'une femme au milieu d'elle-même; dans un autre, c'étoient les pieds qui occupoient cette place, les talons faisoient un piédestal qui les tenoit en l'air. Qui pourroit le croire? les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser, et d'élargir leurs portes, selon que les parures des femmes exigeoient d'eux ce changement; et les régles de leur art ont été asservies à ces caprices. On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparoissoient toutes le lendemain. Autrefois les femmes avoient de la taille et des dents; aujourd'hui il n'en est pas question. Dans cette changeante nation, quoi qu'en disent les mauvais plaisants, les filles se trouvent autrement faites que leurs meres.

Il en est des manieres et de la façon de vivre comme des modes: les François changent de mœurs selon l'âge de leur roi. Le monarque pourroit même parvenir à rendre la nation grave s'il l'avoit entrepris. Le prince imprime le caractere de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces.

L'ame du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres.

De Paris, le 8 de la lune de Saphar 1717.

LETTRE C.

RICA AU MÊME.

Je te parlai l'autre jour de l'inconstance prodigieuse des François sur leurs modes. Cependant il est inconcevable à quel point ils en sont entêtés; ils y rappellent tout: c'est la regle avec laquelle ils jugent de tout ce qui se fait chez les autres nations; ce qui est étranger leur paroît toujours ridicule. Je t'avoue que je ne saurois guere ajuster cette fureur pour leurs coutumes avec l'inconstance avec laquelle ils en changent tous les jours.

Quand je te dis qu'ils méprisent tout ce qui est étranger, je ne parle que des bagatelles; car, sur les choses importantes, ils semblent s'être méfiés d'eux-mêmes jusqu'à se dégrader. Ils avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus: ils

veulent bien s'assujettir aux lois d'une nation rivale, pourvu que les perruquiers françois décident en législateurs sur la forme des perruques étrangeres. Rien ne leur paroît si beau que de voir le goût de leurs cuisiniers régner du septentrion au midi, et les ordonnances de leurs coëffeuses portées dans toutes les toilettes de l'Europe.

Avec ces nobles avantages, que leur importe que le bon sens leur vienne d'ailleurs, et qu'ils aient pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement politique et civil?

Qui peut penser qu'un royaume, le plus ancien et le plus puissant de l'Europe, soit gouverné, depuis plus de dix siecles, par des lois qui ne sont point faites pour lui? Si les François avoient été conquis, ceci ne seroit pas difficile à comprendre; mais ils sont les conquérants.

Ils ont abandonné les lois anciennes, faites par leurs premiers rois dans les assemblées générales de la nation; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que les lois romaines, qu'ils ont prises à la place, étoient en partie faites et en partie rédigées par des empereurs contemporains de leurs législateurs.

Et, afin que l'acquisition fût entiere et que tout le bon sens leur vînt d'ailleurs, ils ont adopté toutes les constitutions des papes, et en ont fait une nouvelle partie de leur droit: nouveau genre de servitude.

Il est vrai que, dans les derniers temps, on a rédigé par écrit quelques statuts des villes et des provinces; mais ils sont presque tous pris du droit romain.

Cette abondance de lois adoptées, et pour ainsi dire naturalisées, est si grande, qu'elle accable également la justice et les juges. Mais ces volumes de lois ne sont rien en comparaison de cette armée effroyable de glossateurs, de commentateurs, de compilateurs, gens aussi foibles par le peu de justesse de leur esprit qu'ils sont forts par leur nombre prodigieux.

Ce n'est pas tout; ces lois étrangeres ont introduit des formalités dont l'excès est la honte de la raison humaine. Il seroit assez difficile de décider si la forme s'est rendue plus pernicieuse lorsqu'elle est entrée dans la jurisprudence, ou lorsqu'elle s'est logée dans la médecine; si elle a fait plus de ravages sous la robe d'un jurisconsulte que sous le large chapeau d'un médecin; et si

dans l'une elle a plus ruiné de gens qu'elle n'en a tué dans l'autre.

De Paris, le 17 de la lune de Saphar 1717.

LETTRE CI.

USBEK À ***.

On parle toujours ici de la constitution. J'entrai l'autre jour dans une maison où je vis d'abord un gros homme avec un teint vermeil, qui disoit d'une voix forte : J'ai donné mon mandement ; je n'irai point répondre à tout ce que vous dites ; mais lisez-le, ce mandement, et vous verrez que j'y ai résolu tous vos doutes. J'ai bien sué pour le faire, dit-il en portant la main sur le front : j'ai eu besoin de toute ma doctrine ; et il m'a fallu lire bien des auteurs latins. Je le crois, dit un homme qui se trouva là ; car c'est un bel ouvrage ; et je défierois bien ce jésuite qui vient si souvent vous voir d'en faire un meilleur. Lisez-le donc, reprit-il ; et vous serez plus instruit sur ces matieres dans un quart-d'heure que si je vous en avois parlé toute la journée. Voilà comme il évi-

toit d'entrer en conversation et de commettre sa suffisance. Mais, comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchements; et il commença à dire théologiquement force sottises, soutenu d'un dervis qui les lui rendoit très respectueusement. Quand deux hommes qui étoient là lui nioient quelque principe, il disoit d'abord: Cela est certain, nous l'avons jugé ainsi, et nous sommes des juges infaillibles. Et comment, lui dis-je alors, êtes-vous des juges infaillibles? Ne voyez-vous pas, reprit-il, que le Saint-Esprit nous éclaire? Cela est heureux, lui répondis-je; car, de la maniere dont vous avez parlé tout aujourd'hui, je reconnois que vous avez grand besoin d'être éclairé.

De Paris, le 18 de la lune
de Rebiab, 1, 1717.

LETTRE CII.

USBEK À IBBEN.

A Smyrne.

Les plus puissants états de l'Europe sont ceux de l'empereur, des rois de France, d'Espagne, et d'Angleterre. L'Italie, et une

grande partie de l'Allemagne, sont partagées en un nombre infini de petits états dont les princes sont, à proprement parler, les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux sultans ont plus de femmes que quelques uns de ces princes n'ont de sujets. Ceux d'Italie, qui ne sont pas si unis, sont plus à plaindre; leurs états sont ouverts comme des caravanserais, où ils sont obligés de loger les premiers qui viennent: il faut donc qu'ils s'attachent aux grands princes, et leur fassent part de leur frayeur plutôt que de leur amitié.

La plupart des gouvernements d'Europe sont monarchiques, ou plutôt sont ainsi appelés; car je ne sais pas s'il y en a jamais eu véritablement de tels; au moins est-il difficile qu'ils aient subsisté long-temps dans leur pureté. C'est un état violent qui dégénere toujours en despotisme ou en république. La puissance ne peut jamais être également partagée entre le peuple et le prince; l'équilibre est trop difficile à garder: il faut que le pouvoir diminue d'un côté pendant qu'il augmente de l'autre; mais l'avantage est ordinairement du côté du prince, qui est à la tête des armées.

Aussi le pouvoir des rois d'Europe est-il

bien grand, et on peut dire qu'ils l'ont tel qu'ils le veulent : mais ils ne l'exercent point avec tant d'étendue que nos sultans ; premièrement, parcequ'ils ne veulent point choquer les mœurs et la religion des peuples ; secondement, parcequ'il n'est pas de leur intérêt de le porter si loin.

Rien ne rapproche plus nos princes de la condition de leurs sujets que cet immense pouvoir qu'ils exercent sur eux ; rien ne les soumet plus aux revers et aux caprices de la fortune.

L'usage où ils sont de faire mourir tous ceux qui leur déplaisent, au moindre signe qu'ils font, renverse la proportion qui doit être entre les fautes et les peines, qui est comme l'état et l'harmonie des empires ; et cette proportion, scrupuleusement gardée par les princes chrétiens, leur donne un avantage infini sur nos sultans.

Un Persan qui, par imprudence ou par malheur, s'est attiré la disgrace du prince, est sûr de mourir, la moindre faute ou le moindre caprice le met dans cette nécessité ; mais s'il avoit attenté à la vie de son souverain, s'il avoit voulu livrer ses places aux ennemis, il en seroit quitte aussi pour perdre la vie : il ne court donc pas plus de ris-

que dans ce dernier cas que dans le premier.

Aussi, dans la moindre disgrace, voyant la mort certaine, et ne voyant rien de pis, il se porte naturellement à troubler l'état et à conspirer contre le souverain; seule ressource qui lui reste.

Il n'en est pas de même des grands d'Europe, à qui la disgrace n'ôte rien que la bienveillance et la faveur. Ils se retirent de la cour, et ne songent qu'à jouir d'une vie tranquille et des avantages de leur naissance. Comme on ne les fait guere périr que pour le crime de lese-majesté, ils craignent d'y tomber, par la considération de ce qu'ils ont à perdre et du peu qu'ils ont à gagner; ce qui fait qu'on voit peu de révoltes, et peu de princes qui périssent d'une mort violente.

Si, dans cette autorité illimitée qu'ont nos princes, ils n'apportoient pas tant de précautions pour mettre leur vie en sûreté, ils ne vivroient pas un jour; et, s'ils n'avoient à leur solde un nombre innombrable de troupes pour tyranniser le reste de leurs sujets, leur empire ne subsisteroit pas un mois.

Il n'y a que quatre ou cinq siecles qu'un

roi de France prit des gardes, contre l'usage de ces temps-là, pour se garantir des assassins qu'un petit prince d'Asie avoit envoyés pour le faire périr ; jusque-là les rois avoient vécu tranquilles au milieu de leurs sujets, comme des peres au milieu de leurs enfants.

Bien loin que les rois de France puissent de leur propre mouvement ôter la vie à un de leurs sujets, comme nos sultans, ils portent au contraire toujours avec eux la grace de tous les criminels : il suffit qu'un homme ait été assez heureux pour voir l'auguste visage de son prince, pour qu'il cesse d'être indigne de vivre. Ces monarques sont comme le soleil, qui porte par-tout la chaleur et la vie.

De Paris, le 8 de la lune de Rebiab, 2, 1717.

LETTRE CIII.

USBEK AU MÊME.

Pour suivre l'idée de ma derniere lettre, voici à-peu-près ce que me disoit l'autre jour un Européen assez sensé :

Le plus mauvais parti que les princes

d'Asie aient pu prendre, c'est de se cacher comme ils font. Ils veulent se rendre plus respectables; mais ils font respecter la royauté, et non pas le roi; et attachent l'esprit des sujets à un certain trône, et non pas à une certaine personne.

Cette puissance invisible qui gouverne est toujours la même pour le peuple. Quoique dix rois, qu'il ne connoît que de nom, se soient égorgés l'un après l'autre, il ne sent aucune différence: c'est comme s'il avoit été gouverné successivement par des esprits.

Si le détestable parricide de notre grand roi Henri IV avoit porté ce coup sur un roi des Indes, maître du sceau royal et d'un trésor immense qui auroit semblé amassé pour lui, il auroit pris tranquillement les rênes de l'empire sans qu'un seul homme eût pensé à réclamer son roi, sa famille, et ses enfants.

On s'étonne de ce qu'il n'y a presque jamais de changement dans le gouvernement des princes d'orient: d'où vient cela, si ce n'est de ce qu'il est tyrannique et affreux?

Les changements ne peuvent être faits que par le prince ou par le peuple: mais là les princes n'ont garde d'en faire; parce-

que, dans un si haut degré de puissance, ils ont tout ce qu'ils peuvent avoir : s'ils changeoient quelque chose, ce ne pourroit être qu'à leur préjudice.

Quant aux sujets, si quelqu'un d'eux forme quelque résolution, il ne sauroit l'exécuter sur l'état ; il faudroit qu'il contrebalançât tout-à-coup une puissance redoutable et toujours unique ; le temps lui manque comme les moyens : mais il n'a qu'à aller à la source de ce pouvoir ; et il ne lui faut qu'un bras et qu'un instant.

Le meurtrier monte sur le trône pendant que le monarque en descend, tombe, et va expirer à ses pieds.

Un mécontent en Europe songe à entretenir quelque intelligence secrete, à se jeter chez les ennemis, à se saisir de quelque place, à exciter quelques vains murmures parmi les sujets. Un mécontent en Asie va droit au prince, étonne, frappe, renverse : il en efface jusqu'à l'idée ; dans un instant, esclave et maître ; dans un instant, usurpateur et légitime.

Malheureux le roi qui n'a qu'une tête ! Il semble ne réunir sur elle toute sa puissance que pour indiquer au premier ambi-

tieux l'endroit où il la trouvera tout entiere.

De Paris, le 17 de la lune de Rebiab, 2, 1717.

LETTRE CIV.

USBEK AU MÊME.

Tous les peuples d'Europe ne sont pas également soumis à leurs princes; par exemple, l'humeur impatiente des Anglois ne laisse guere à leur roi le temps d'appesantir son autorité. La soumission et l'obéissance sont les vertus dont ils se piquent le moins: ils disent là-dessus des choses bien extraordinaires. Selon eux, il n'y a qu'un lien qui puisse attacher les hommes, qui est celui de la gratitude: un mari, une femme, un pere et un fils, ne sont liés entre eux que par l'amour qu'ils se portent ou par les bienfaits qu'ils se procurent: et ces motifs divers de reconnoissance sont l'origine de tous les royaumes et de toutes les sociétés.

Mais si un prince, bien loin de faire vivre ses sujets heureux, veut les accabler et les détruire, le fondement de l'obéissance

cesse ; rien ne les lie, rien ne les attache à lui ; et ils rentrent dans leur liberté naturelle. Ils soutiennent que tout pouvoir sans bornes ne sauroit être légitime, parcequ'il n'a jamais pu avoir d'origine légitime. Car nous ne pouvons pas, disent-ils, donner à un autre plus de pouvoir sur nous que nous n'en avons nous-mêmes : or nous n'avons pas sur nous-mêmes un pouvoir sans bornes ; par exemple, nous ne pouvons pas nous ôter la vie : personne n'a donc, concluent-ils, sur la terre un tel pouvoir.

Le crime de lese-majesté n'est autre chose, selon eux, que le crime que le plus foible commet contre le plus fort en lui désobéissant, de quelque maniere qu'il lui désobéisse. Aussi le peuple d'Angleterre, qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c'étoit un crime de lese-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets. Ils ont donc grande raison quand ils disent que le précepte de leur alcoran qui ordonne de se soumettre aux puissances n'est pas bien difficile à suivre, puisqu'il leur est impossible de ne le pas observer ; d'autant que ce n'est pas au plus vertueux qu'on les oblige de se soumettre, mais à celui qui est le plus fort.

Les Anglois disent qu'un de leurs rois ayant vaincu et fait prisonnier un prince qui lui disputoit la couronne, voulut lui reprocher son infidélité et sa perfidie. Il n'y a qu'un moment, dit le prince infortuné, qu'il vient d'être décidé lequel de nous deux est le traître.

Un usurpateur déclare rebelles tous ceux qui n'ont point opprimé la patrie comme lui ; et, croyant qu'il n'y a pas de lois là où il ne voit point de juges, il fait révérer comme des arrêts du ciel les caprices du hasard et de la fortune.

De Paris, le 20 de la lune de Rebiab, 2, 1717.

LETTRE CV.

RHÉDI A USBEK.

A Paris.

Tu m'as beaucoup parlé dans une de tes lettres des sciences et des arts cultivés en occident. Tu me vas regarder comme un barbare ; mais je ne sais si l'utilité que l'on en retire dédommage les hommes du mauvais usage que l'on en fait tous les jours.

J'ai ouï dire que la seule invention des bombes avoit ôté la liberté à tous les peuples de l'Europe. Les princes ne pouvant plus confier la garde des places aux bourgeois, qui, à la premiere bombe, se seroient rendus, ont eu un prétexte pour entretenir de gros corps de troupes réglées avec lesquelles ils ont dans la suite opprimé leurs sujets.

Tu sais que, depuis l'invention de la poudre, il n'y a plus de places imprenables, c'est-à-dire, Usbek, qu'il n'y a plus d'asile sur la terre contre l'injustice et la violence.

Je tremble toujours qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie plus abrégée pour faire périr les hommes, détruire les peuples et les nations entieres.

Tu as lu les historiens: fais-y bien attention; presque toutes les monarchies n'ont été fondées que sur l'ignorance des arts, et n'ont été détruites que parcequ'on les a trop cultivés. L'ancien empire de Perse peut nous en fournir un exemple domestique.

Il n'y a pas long-temps que je suis en Europe; mais j'ai ouï parler à des gens sensés des ravages de la chymie. Il semble que ce soit un quatrieme fléau qui ruine les hommes et les détruit en détail, mais continuel-



lement; tandis que la guerre, la peste, la famine, les détruisent en gros, mais par intervalles.

Que nous a servi l'invention de la boussole et la découverte de tant de peuples qu'à nous communiquer leurs maladies plutôt que leurs richesses? L'or et l'argent avoient été établis, par une convention générale, pour être le prix de toutes les marchandises et un gage de leur valeur, par la raison que ces métaux étoient rares et inutiles à tout autre usage. Que nous importoit-il donc qu'ils devinssent plus communs, et que, pour marquer la valeur d'une denrée, nous eussions deux ou trois signes au lieu d'un? Cela n'en étoit que plus incommode.

Mais, d'un autre côté, cette invention a été bien pernicieuse aux pays qui ont été découverts. Les nations entieres ont été détruites; et les hommes qui ont échappé à la mort ont été réduits à une servitude si rude que le récit en fait frémir les musulmans.

Heureuse l'ignorance des enfants de Mahomet! Aimable simplicité si chérie de notre saint prophete, vous me rappelez toujours la naïveté des anciens temps et la tranquillité qui régnoit dans le cœur de nos premiers peres!

De Venise, le 5 de la lune
de Rahmazan 1717.

LETTRE CVI.

USBEK À RHÉDI.

A Venise.

Ou tu ne penses pas à ce que tu dis, ou bien tu fais mieux que tu ne penses. Tu as quitté ta patrie pour t'instruire, et tu méprises toute instruction: tu viens pour te former dans un pays où l'on cultive les arts, et tu les regardes comme pernicieux. Te le dirai-je, Rhédi? je suis plus d'accord avec toi que tu ne l'es avec toi-même.

As-tu bien réfléchi à l'état barbare et malheureux où nous entraîneroit la perte des arts? Il n'est pas nécessaire de se l'imaginer, on peut le voir. Il y a encore des peuples sur la terre chez lesquels un singe passablement instruit pourroit vivre avec honneur; il s'y trouveroit à-peu-près à la portée des autres habitants; on ne lui trouveroit point l'esprit singulier ni le caractere bizarre; il passeroit tout comme un autre, et seroit même distingué par sa gentillesse.

Tu dis que les fondateurs des empires ont presque tous ignoré les arts. Je ne te nie pas

que des peuples barbares n'aient pu, comme des torrents impétueux, se répandre sur la terre, et couvrir de leurs armées féroces les royaumes les plus policés : mais, prends-y garde, ils ont appris les arts, ou les ont fait exercer aux peuples vaincus; sans cela leur puissance auroit passé comme le bruit du tonnerre et des tempêtes.

Tu crains, dis-tu, que l'on n'invente quelque maniere de destruction plus cruelle que celle qui est en usage. Non: si une si fatale invention venoit à se découvrir, elle seroit bientôt prohibée par le droit des gens; et le consentement unanime des nations enseveliroit cette découverte. Il n'est point de l'intérêt des princes de faire des conquêtes par de pareilles voies; ils doivent chercher des sujets, et non pas des terres.

Tu te plains de l'invention de la poudre et des bombes; tu trouves étrange qu'il n'y ait plus de place imprenable; c'est-à-dire que tu trouves étrange que les guerres soient aujourd'hui terminées plutôt qu'elles ne l'étoient autrefois.

Tu dois avoir remarqué, en lisant les histoires, que, depuis l'invention de la poudre, les batailles sont beaucoup moins sanglantes

qu'elles ne l'étoient, parcequ'il n'y a presque plus de mêlée.

Et quand il se seroit trouvé quelque cas particulier où un art auroit été préjudiciable, doit-on pour cela le rejeter? Penses-tu, Rhédi, que la religion que notre saint prophete a apportée du ciel soit pernicieuse parcequ'elle servira un jour à confondre les perfides chrétiens?

Tu crois que les arts amollissent les peuples, et par-là sont cause de la chûte des empires. Tu parles de la ruine de celui des anciens Perses, qui fut l'effet de leur mollesse: mais il s'en faut bien que cet exemple décide, puisque les Grecs, qui les vainquirent tant de fois et les subjuguerent, cultivoient les arts avec infiniment plus de soin qu'eux.

Quand on dit que les arts rendent les hommes efféminés, on ne parle pas du moins des gens qui s'y appliquent, puisqu'ils ne sont jamais dans l'oisiveté, qui de tous les vices est celui qui amollit le plus le courage.

Il n'est donc question que de ceux qui en jouissent. Mais comme, dans un pays policé, ceux qui jouissent des commodités d'un art sont obligés d'en cultiver un autre, à moins de se voir réduits à une pauvreté honteuse, il

suit que l'oisiveté et la mollesse sont incompatibles avec les arts.

Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais c'est peut-être celle où l'on mene une vie plus dure. Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche. Une femme s'est mis dans la tête qu'elle devoit paroître à une assemblée avec une certaine parure; il faut que, dès ce moment, cinquante artisans ne dorment plus, et n'aient plus le loisir de boire et de manger: elle commande, et elle est obéie plus promptement que ne seroit notre monarque, parceque l'intérêt est le plus grand monarque de la terre.

Cette ardeur pour le travail, cette passion de s'enrichir, passe de condition en condition, depuis les artisans jusqu'aux grands. Personne n'aime à être plus pauvre que celui qu'il vient de voir immédiatement au-dessous de lui. Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au jour du jugement, qui travaille sans cesse, et court risque d'accourcir ses jours, pour amasser, dit-il, de quoi vivre.

Le même esprit gagne la nation; on n'y voit que travail et qu'industrie. Où est donc ce peuple efféminé dont tu parles tant?

Je suppose, Rhédi, qu'on ne souffrît dans un royaume que les arts absolument nécessaires à la culture des terres, qui sont pourtant en grand nombre, et qu'on en bannît tous ceux qui ne servent qu'à la volupté ou à la fantaisie; je le soutiens, cet état seroit un des plus misérables qu'il y eût au monde.

Quand les habitants auroient assez de courage pour se passer de tant de choses qu'ils doivent à leurs besoins, le peuple dépériroit tous les jours; et l'état deviendroit si foible qu'il n'y auroit si petite puissance qui ne pût le conquérir.

Il seroit aisé d'entrer dans un long détail, et de te faire voir que les revenus des particuliers cesseroient presque absolument, et par conséquent ceux du prince. Il n'y auroit presque plus de relation de facultés entre les citoyens; on verroit finir cette circulation de richesses et cette progression de revenus qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres; chaque particulier vivroit de sa terre, et n'en retireroit que ce qu'il lui faut précisément pour ne pas mourir de faim. Mais, comme ce n'est pas quelquefois la vingtieme partie des revenus d'un état, il faudroit que le nombre des habitants diminuât à pro-

portion, et qu'il n'en restât que la vingtieme partie.

Fais bien attention jusqu'où vont les revenus de l'industrie. Un fonds ne produit annuellement à son maître que la vingtieme partie de sa valeur; mais avec une pistole de couleur un peintre fera un tableau qui lui en vaudra cinquante. On en peut dire de même des orfévres, des ouvriers en laine, en soie, et de toutes sortes d'artisans.

De tout ceci on doit conclure, Rhédi, que, pour qu'un prince soit puissant, il faut que ses sujets vivent dans les délices: il faut qu'il travaille à leur procurer toutes sortes de superfluités avec autant d'attention que les nécessités de la vie.

De Paris, le 14 de la lune de Chalval 1717.

LETTRE CVII.

RICA À IBBEN.

A Smyrne.

J'ai vu le jeune monarque. Sa vie est bien précieuse à ses sujets; elle ne l'est pas moins à toute l'Europe par les grands troubles que sa

mort pourroit produire. Mais les rois sont comme les dieux; et, pendant qu'ils vivent, on doit les croire immortels. Sa physionomie est majestueuse, mais charmante: une belle éducation semble concourir avec un heureux naturel, et promet déja un grand prince.

On dit que l'on ne peut jamais connoître le caractere des rois d'occident jusqu'à ce qu'ils aient passé par les deux grandes épreuves de leur maîtresse et de leur confesseur. On verra bientôt l'un et l'autre travailler à se saisir de l'esprit de celui-ci; et il se livrera pour cela de grands combats. Car, sous un jeune prince, ces deux puissances sont toujours rivales; mais elles se concilient et se réunissent sous un vieux. Sous un jeune prince, le dervis a un rôle bien difficile à soutenir; la force du roi fait sa foiblesse: mais l'autre triomphe également de sa foiblesse et de sa force.

Lorsque j'arrivai en France, je trouvai le feu roi absolument gouverné par les femmes; et cependant, dans l'âge où il étoit, je crois que c'étoit le monarque de la terre qui en avoit le moins besoin. J'entendis un jour une femme qui disoit: Il faut que l'on fasse quelque chose pour ce jeune colonel; sa valeur m'est connue; j'en parlerai au ministre.

Une autre disoit : Il est surprenant que ce jeune abbé ait été oublié ; il faut qu'il soit évêque ; il est homme de naissance, et je pourrois répondre de ses mœurs. Il ne faut pas pourtant que tu t'imagines que celles qui tenoient ces discours fussent des favorites du prince : elles ne lui avoient peut-être pas parlé deux fois en leur vie ; chose pourtant très facile à faire chez les princes européens. Mais c'est qu'il n'y a personne qui ait quelque emploi à la cour, dans Paris, ou dans les provinces, qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les graces et quelquefois les injustices qu'il peut faire. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espece de république dont les membres toujours actifs se secourent et se servent mutuellement ; c'est comme un nouvel état dans l'état : et celui qui est à la cour, à Paris, et dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connoît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit une machine qui joue, mais qui n'en connoît point les ressorts.

Crois-tu, Ibben, qu'une femme s'avise d'être la maîtresse d'un ministre pour coucher avec lui ? Quelle idée ! c'est pour lui présenter cinq ou six placets tous les matins : et la bonté

de leur naturel paroît dans l'empressement qu'elles ont de faire du bien à une infinité de gens malheureux qui leur procurent cent mille livres de rente.

On se plaint en Perse de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes : c'est bien pis en France, où les femmes en général gouvernent, et non seulement prennent en gros mais même se partagent en détail toute l'autorité.

De Paris, le dernier de la lune de Chalval 1717.

LETTRE CVIII.

USBEK À ***.

Il y a une espece de livres que nous ne connoissons point en Perse, et qui me paroissent ici fort à la mode : ce sont les journaux. La paresse se sent flattée en les lisant, on est ravi de pouvoir parcourir trente volumes en un quart d'heure.

Dans la plupart des livres, l'auteur n'a pas fait les compliments ordinaires que les lecteurs sont aux abois ; il les fait entrer à demi morts dans une matiere noyée au milieu d'une mer de

paroles. Celui-ci veut s'immortaliser par un in-douze, celui-là par un in-quarto; un autre, qui a de plus belles inclinations, vise à l'in-folio: il faut donc qu'il étende son sujet à proportion; ce qu'il fait sans pitié, comptant pour rien la peine du pauvre lecteur, qui se tue à réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier.

Je ne sais, ***, quel mérite il y a à faire de pareils ouvrages: j'en ferois bien autant si je voulois ruiner ma santé et un libraire.

Le grand tort qu'ont les journalistes, c'est qu'ils ne parlent que des livres nouveaux; comme si la verité étoit jamais nouvelle! Il me semble que, jusqu'à ce qu'un homme ait lu tous les livres anciens, il n'a aucune raison de leur préférer les nouveaux.

Mais, lorsqu'ils s'imposent la loi de ne parler que des ouvrages encore tout chauds de la forge, ils s'en imposent une autre, qui est d'être très ennuyeux. Ils n'ont garde de critiquer les livres dont ils font les extraits, quelque raison qu'ils en aient: et en effet quel est l'homme assez hardi pour vouloir se faire dix ou douze ennemis tous les mois?

La plupart des auteurs ressemblent aux poëtes, qui souffriront une volée de coups de bâton sans se plaindre; mais qui, peu jaloux

de leurs épaules, le sont si fort de leurs ouvrages, qu'ils ne sauroient soutenir la moindre critique. Il faut donc bien se donner de garde de les attaquer par un endroit si sensible; et les journalistes le savent bien. Ils font donc tout le contraire: ils commencent par louer la matiere qui est traitée; premiere fadeur: de là ils passent aux louanges de l'auteur; louanges forcées, car ils ont affaire à des gens qui sont encore en haleine, tout prêts à se faire faire raison, et à foudroyer à coups de plume un téméraire journaliste.

De Paris, le 5 de la lune de Zilcadé 1718.

LETTRE CIX.

RIGA À ***.

L'UNIVERSITÉ de Paris est la fille aînée des rois de France; et très aînée, car elle a plus de neuf cents ans: aussi rêve-t-elle quelquefois.

On m'a conté qu'elle eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs à l'occasion de la lettre Q (1), qu'elle

(1) Il veut parler de la querelle de Ramus.

vouloit que l'on prononçât comme un K. La dispute s'échauffa si fort, que quelques uns furent dépouillés de leurs biens : il fallut que le parlement terminât le différent ; et il accorda permission, par un arrêt solennel, à tous les sujets du roi de France de prononcer cette lettre à leur fantaisie. Il faisoit beau voir les deux corps de l'Europe les plus respectables occupés à décider du sort d'une lettre de l'alphabet !

Il semble, mon cher ***, que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que là où il y a plus de sages il y ait aussi moins de sagesse. Les grands corps s'attachent toujours si fort aux minuties, aux vains usages, que l'essentiel ne va jamais qu'après. J'ai ouï dire qu'un roi d'Aragon (1) ayant assemblé les états d'Aragon et de Catalogne, les premieres séances s'employerent à décider en quelle langue les délibérations seroient conçues : la dispute étoit vive ; et les états se seroient rompus mille fois si l'on n'avoit imaginé un expédient, qui étoit que la demande seroit faite en langage catalan, et la réponse en aragonois.

De Paris, le 25 de la lune de Zilhagé 1718.

---

(1) C'étoit en 1610.

LETTRE CX.

RICA À ***.

Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense. Il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se passe le matin à sa toilette au milieu de ses domestiques: un général d'armée n'emploie pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de réserve, qu'elle en met à poster une mouche, qui peut manquer, mais dont elle espere ou prévoit le succès.

Quelle gêne d'esprit, quelle attention, pour concilier sans cesse les intérêts de deux rivaux; pour paroître neutre à tous les deux, pendant qu'elle est livrée à l'un et à l'autre; et se rendre médiatrice sur tous les sujets de plainte qu'elle leur donne!

Quelle occupation pour faire succéder et renaître les parties de plaisir, et prévenir tous les accidents qui pourroient les rompre!

Avec tout cela, la plus grande peine n'est pas de se divertir, c'est de le paroître. Ennuyez-les tant que vous voudrez, elles vous le pardonneront, pourvu que l'on puisse croire qu'elles se sont réjouies.

Je fus il y a quelques jours d'un souper que des femmes firent à la campagne. Dans le chemin elles disoient sans cesse : Au moins il faudra bien nous divertir.

Nous nous trouvâmes assez mal assortis, et par conséquent assez sérieux. Il faut avouer, dit une de ces femmes, que nous nous divertissons bien : il n'y a pas aujourd'hui dans Paris une partie si gaie que la nôtre. Comme l'ennui me gagnoit, une femme me secoua, et me dit : Eh bien ! ne sommes-nous pas de bonne humeur ? Oui, lui repondis-je en bâillant : je crois que je creverai à force de rire. Cependant la tristesse triomphoit toujours des réflexions ; et, quant à moi, je me sentis conduit de bâillement en bâillement dans un sommeil léthargique qui finit tous mes plaisirs.

De Paris, le 11 de la lune de Maharran 1718.

LETTRE CXI.

USBEK À ***.

Le regne du feu roi a été si long que la fin en avoit fait oublier le commencement. C'est aujourd'hui la mode de ne s'occuper que des

évenements arrivés dans sa minorité; et on ne lit plus que les mémoires de ces temps-là.

Voici le discours qu'un des généraux de la ville de Paris prononça dans un conseil de guerre; et j'avoue que je n'y comprends pas grand'chose.

« MESSIEURS, quoique nos troupes aient « été repoussées avec perte, je crois qu'il nous « sera facile de réparer cet échec. J'ai six cou- « plets de chanson tout prêts à mettre au jour, « qui, je m'assure, remettront toutes choses « dans l'équilibre. J'ai fait choix de quelques « voix très nettes, qui, sortant de la cavité de « certaines poitrines très fortes, émouvront « merveilleusement le peuple. Ils sont sur un « air qui a fait jusqu'à présent un effet tout « particulier.

« Si cela ne suffit pas, nous ferons paroître « une estampe qui fera voir Mazarin pendu.

« Par bonheur pour nous, il ne parle pas « bien françois; et il l'écorche tellement qu'il « n'est pas possible que ses affaires ne décli- « nent. Nous ne manquons pas de faire bien « remarquer au peuple le ton ridicule dont il « prononce. Nous relevâmes il y a quelques « jours une faute de grammaire si grossiere, « qu'on en fit des farces par tous les carrefours.

« J'espere qu'avant qu'il soit huit jours le « peuple fera du nom de Mazarin un mot gé- « nérique pour exprimer toutes les bêtes de « somme, et celles qui servent à tirer.

« Depuis notre défaite, notre musique l'a si « furieusement vexé sur le péché originel, « que, pour ne pas voir ses partisans réduits à « la moitié, il a été obligé de renvoyer tous ses « pages.

« Ranimez-vous donc, reprenez courage; « et soyez sûrs que nous lui ferons repasser les « monts à coups de sifflets. »

De Paris, le 4 de la lune de Chahban 1718.

LETTRE CXII.

RHÉDI À USBEK.

A Paris.

Pendant le séjour que je fais en Europe, je lis les historiens anciens et modernes; je compare tous les temps; j'ai du plaisir à les voir passer, pour ainsi dire, devant moi; et j'arrête sur-tout mon esprit à ces grands changements qui ont rendu les âges si différents

des âges, et la terre si peu semblable à elle-même.

Tu n'as peut-être pas fait attention à une chose qui cause tous les jours ma surprise. Comment le monde est-il si peu peuplé en comparaison de ce qu'il étoit autrefois? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers temps? Seroit-elle déja dans sa vieillesse? et tomberoit-elle de langueur?

J'ai resté plus d'un an en Italie, où je n'ai vu que les débris de cette ancienne Italie si fameuse autrefois. Quoique tout le monde habite les villes, elles sont entièrement désertes et dépeuplées; il semble qu'elles ne subsistent encore que pour marquer le lieu où étoient ces cités puissantes dont l'histoire a tant parlé.

Il y a des gens qui prétendent que la seule ville de Rome contenoit autrefois plus de peuple qu'un grand royaume de l'Europe n'en a aujourd'hui. Il y a eu tel citoyen romain qui avoit dix et même vingt mille esclaves, sans compter ceux qui travailloient dans les maisons de campagne; et, comme on y comptoit quatre ou cinq cent mille citoyens, on ne peut fixer le nombre de ses habitants sans que l'imagination ne se révolte.

Il y avoit autrefois dans la Sicile de puissants royaumes et des peuples nombreux qui en ont disparu depuis : cette isle n'a plus rien de considérable que ses volcans.

La Grece est si déserte qu'elle ne contient pas la centieme partie de ses anciens habitants.

L'Espagne, autrefois si remplie, ne fait voir aujourd'hui que des campagnes inhabitées ; et la France n'est rien en comparaison de cette ancienne Gaule dont parle César.

Les pays du nord sont fort dégarnis ; et il s'en faut bien que les peuples y soient, comme autrefois, obligés de se partager, et d'envoyer dehors, comme des essaims, des colonies et des nations entieres chercher de nouvelles demeures.

La Pologne et la Turquie en Europe n'ont presque plus de peuples.

On ne sauroit trouver dans l'Amérique la cinquantieme partie des hommes qui y formoient de si grands empires.

L'Asie n'est guere en meilleur état. Cette Asie mineure, qui contenoit tant de puissantes monarchies et un nombre si prodigieux de grandes villes, n'en a plus que deux ou trois. Quant à la grande Asie, celle qui est soumise au Turc n'est pas plus peuplée : pour celle qui

est sous la domination de nos rois, si on la compare à l'état florissant où elle étoit autrefois, on verra qu'elle n'a qu'une très petite partie des habitants qui y étoient sans nombre du temps des Xerxès et des Darius.

Quant aux petits états qui sont autour de ces grands empires, ils sont réellement déserts: tels sont les royaumes d'Irimette, de Circassie, et de Guriel. Ces princes, avec de vastes états, comptent à peine cinquante mille sujets.

L'Egypte n'a pas moins manqué que les autres pays.

Enfin je parcours la terre, et je n'y trouve que des délabrements: je crois la voir sortir des ravages de la peste et de la famine.

L'Afrique a toujours été si inconnue, qu'on ne peut en parler si précisément que des autres parties du monde: mais, à ne faire attention qu'aux côtes de la Méditerranée connues de tout temps, on voit qu'elle a extrêmement déchu de ce qu'elle étoit sous les Carthaginois et les Romains. Aujourd'hui ses princes sont si foibles, que ce sont les plus petites puissances du monde.

Après un calcul aussi exact qu'il peut l'être dans ces sortes de choses, j'ai trouvé qu'il y a à peine sur la terre la dixieme partie des

hommes qui y étoient dans les anciens temps. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours; et si cela continue, dans dix siecles elle ne sera qu'un désert.

Voilà, mon cher Usbek, la plus terrible catastrophe qui soit jamais arrivée dans le monde. Mais à peine s'en est-on apperçu, parcequ'elle est arrivée insensiblement et dans le cours d'un grand nombre de siecles; ce qui marque un vice intérieur, un venin secret et caché, une maladie de langueur qui afflige la nature humaine.

De Venise, le 10 de la lune de Rhégeb 1718.

LETTRE CXIII.

USBEK À RHÉDI.

A Venise.

Le monde, mon cher Rhédi, n'est point incorruptible; les cieux même ne le sont pas: les astronomes sont des témoins oculaires de leurs changements, qui sont des effets bien naturels du mouvement universel de la matiere.

La terre est soumise, comme les autres planetes, aux lois des mouvements; elle souffre au dedans d'elle un combat perpétuel de ses principes: la mer et le continent semblent être dans une guerre éternelle; chaque instant produit de nouvelles combinaisons.

Les hommes, dans une demeure si sujette aux changements, sont dans un état aussi incertain: cent mille causes peuvent agir, capables de les détruire, et à plus forte raison d'augmenter ou de diminuer leur nombre.

Je ne te parlerai pas de ces catastrophes particulieres si communes chez les historiens, qui ont détruit des villes et des royaumes entiers: il y en a de générales, qui ont mis bien des fois le genre humain à deux doigts de sa perte.

Les histoires sont pleines de ces pestes universelles qui ont tour-à-tour désolé l'univers. Elles parlent d'une, entre autres, qui fut si violente, qu'elle brûla jusqu'à la racine des plantes, et se fit sentir dans tout le monde connu, jusqu'à l'empire du Catay: un degré de plus de corruption auroit, peut-être dans un seul jour, détruit toute la nature humaine.

Il n'y a pas deux siecles que la plus honteuse de toutes les maladies se fit sentir en

Europe, en Asie, et en Afrique; elle fit en très peu de temps des effets prodigieux: c'étoit fait des hommes si elle avoit continué ses progrès avec la même furie. Accablés de maux dès leur naissance, incapables de soutenir le poids des charges de la société, ils auroient péri misérablement.

Qu'auroit-ce été si le venin eût été un peu plus exalté? et il le seroit devenu sans doute si l'on n'avoit été assez heureux pour trouver un remede aussi puissant que celui qu'on a découvert. Peut-être que cette maladie, attaquant les parties de la génération, auroit attaqué la génération même.

Mais pourquoi parler de la destruction qui auroit pu arriver au genre humain? N'est-elle pas arrivée en effet? et le déluge ne le réduisit-il pas à une seule famille?

Il y a des philosophes qui distinguent deux créations; celle des choses, et celle de l'homme. Ils ne peuvent comprendre que la matiere et les choses créées n'aient que six mille ans; que Dieu ait différé pendant toute l'éternité ses ouvrages, et n'ait usé que d'hier de sa puissance créatrice. Seroit-ce parcequ'il ne l'auroit pas pu, ou parcequ'il ne l'auroit pas voulu? Mais, s'il ne l'a pas pu dans un temps, il ne l'a pas pu dans l'autre. C'est donc parcequ'il ne

l'a pas voulu. Mais, comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulu toujours, et dès le commencement.

(1) Cependant tous les historiens nous parlent d'un premier pere: ils nous font voir la nature humaine naissante. N'est-il pas naturel de penser qu'Adam fut sauvé d'un malheur commun comme Noé le fut du déluge, et que ces grands évènements ont été fréquents sur la terre depuis la création du monde?

Mais toutes les destructions ne sont pas violentes. Nous voyons plusieurs parties de la terre se lasser de fournir à la subsistance des hommes: que savons-nous si la terre entiere n'a pas des causes générales, lentes, et imperceptibles, de lassitude?

J'ai été bien aise de te donner ces idées générales avant de répondre plus particulièrement à ta lettre sur la diminution des peuples arrivée depuis dix-sept à dix-huit siecles. Je te ferai voir dans une lettre suivante qu'indé-

---

(1) Dans les précédentes éditions, avant cet alinéa on lisoit celui-ci: « Il ne faut donc pas compter les « années du monde; le nombre des grains de sable « de la mer ne leur est pas plus comparable qu'un « instant. »

pendamment des causes physiques il y en a de morales qui ont produit cet effet.

De Paris, le 8 de la lune de Chahban 1718.

LETTRE CXIV.

USBEK AU MÊME.

Tu cherches la raison pourquoi la terre est moins peuplée qu'elle ne l'étoit autrefois; et, si tu y fais bien attention, tu verras que la grande différence vient de celle qui est arrivée dans les mœurs.

Depuis que la religion chrétienne et la mahométane ont partagé le monde romain, les choses sont bien changées: il s'en faut de beaucoup que ces deux religions soient aussi favorables à la propagation de l'espece que celle de ces maîtres de l'univers.

Dans cette derniere, la polygamie étoit défendue; et en cela elle avoit un très grand avantage sur la religion mahométane: le divorce y étoit permis; ce qui lui en donnoit un autre non moins considérable sur la chrétienne.

Je ne trouve rien de si contradictoire que

cette pluralité des femmes permise par le saint alcoran, et l'ordre de les satisfaire donné dans le même livre. Voyez vos femmes, dit le prophete, parceque vous leur êtes nécessaire comme leurs vêtements, et qu'elles vous sont nécessaires comme vos vêtements. Voilà un précepte qui rend la vie d'un véritable musulman bien laborieuse. Celui qui a les quatre femmes établies par la loi, et seulement autant de concubines ou d'esclaves, ne doit-il pas être accablé de tant de vêtements?

Vos femmes sont vos labourages, dit encore le prophete; approchez-vous donc de vos labourages: faites du bien pour vos ames, et vous le trouverez un jour.

Je regarde un bon musulman comme un athlete destiné à combattre sans relâche; mais qui, bientôt foible et accablé de ses premieres fatigues, languit dans le champ même de la victoire, et se trouve pour ainsi dire enseveli sous ses propres triomphes.

La nature agit toujours avec lenteur, et pour ainsi dire avec épargne: ses opérations ne sont jamais violentes. Jusque dans ses productions elle veut de la tempérance: elle ne va jamais qu'avec regle et mesure: si on la précipite, elle tombe bientôt dans la langueur; elle emploie toute la force qui lui reste à se

conserver, perdant absolument sa vertu productrice et sa puissance générative.

C'est dans cet état de défaillance que nous met toujours ce grand nombre de femmes, plus propre à nous épuiser qu'à nous satisfaire. Il est très ordinaire parmi nous de voir un homme dans un serrail prodigieux avec un très petit nombre d'enfants; ces enfants même sont, la plupart du temps, foibles et mal-sains, et se sentent de la langueur de leur père.

Ce n'est pas tout: ces femmes, obligées à une continence forcée, ont besoin d'avoir des gens pour les garder, qui ne peuvent être que des eunuques; la religion, la jalousie, et la raison même, ne permettent pas d'en laisser approcher d'autres: ces gardiens doivent être en grand nombre, soit afin de maintenir la tranquillité au dedans parmi les guerres que ces femmes se font sans cesse, soit pour empêcher les entreprises du dehors. Ainsi un homme qui a dix femmes ou concubines n'a pas trop d'autant d'eunuques pour les garder. Mais quelle perte pour la société que ce grand nombre d'hommes morts dès leur naissance! quelle dépopulation ne doit-il pas s'ensuivre!

Les filles esclaves qui sont dans le serrail pour servir avec les eunuques ce grand nombre

de femmes, y vieillissent presque toujours dans une affligeante virginité: elles ne peuvent pas se marier pendant qu'elles y restent; et leurs maîtresses, une fois accoutumées à elles, ne s'en défont presque jamais.

Voilà comment un seul homme occupe à ses plaisirs tant de sujets de l'un et de l'autre sexe, les fait mourir pour l'état, et les rend inutiles à la propagation de l'espece.

Constantinople et Ispahan sont les capitales des deux plus grands empires du monde; c'est là que tout doit aboutir, et que les peuples, attirés de mille manieres, se rendent de toutes parts. Cependant elles périssent d'elles-mêmes; et elles seroient bientôt détruites, si les souverains n'y faisoient venir, presque à chaque siecle, des nations entieres pour les repeupler. J'épuiserai ce sujet dans une autre lettre.

De Paris, le 13 de la lune
de Chahban 1718.

LETTRE CXV.

USBEK AU MÊME.

Les Romains n'avoient pas moins d'esclaves que nous; ils en avoient même plus: mais ils en faisoient un meilleur usage.

Bien loin d'empêcher par des voies forcées la multiplication de ces esclaves, ils la favorisoient au contraire de tout leur pouvoir; ils les associoient le plus qu'ils pouvoient par des especes de mariages: par ce moyen ils remplissoient leurs maisons de domestiques de tous les sexes, de tous les âges; et l'état, d'un peuple innombrable.

Ces enfants, qui faisoient à la longue la richesse d'un maître, naissoient sans nombre autour de lui: il étoit seul chargé de leur nourriture et de leur éducation: les peres, libres de ce fardeau, suivoient uniquement le penchant de la nature, et multiplioient sans craindre une trop nombreuse famille.

Je t'ai dit que parmi nous tous les esclaves sont occupés à garder nos femmes, et à rien de plus; qu'ils sont, à l'égard de l'état, dans une perpétuelle léthargie: de maniere qu'il

faut restreindre à quelques hommes libres, à quelques chefs de famille, la culture des arts et des terres, lesquels même s'y donnent le moins qu'ils peuvent.

Il n'en étoit pas de même chez les Romains. La république se servoit avec un avantage infini de ce peuple d'esclaves. Chacun d'eux avoit son pécule, qu'il possédoit aux conditions que son maître lui imposoit: avec ce pécule il travailloit, et se tournoit du côté où le portoit son industrie. Celui-ci faisoit la banque; celui-là se donnoit au commerce de la mer; l'un vendoit des marchandises en détail; l'autre s'appliquoit à quelque art mécanique, ou bien affermoit et faisoit valoir des terres: mais il n'y en avoit aucun qui ne s'attachât de tout son pouvoir à faire profiter ce pécule, qui lui procuroit en même temps l'aisance dans la servitude présente, et l'espérance d'une liberté future: cela faisoit un peuple laborieux, animoit les arts et l'industrie.

Ces esclaves, devenus riches par leurs soins et leur travail, se faisoient affranchir et devenoient citoyens. La république se réparoit sans cesse, et recevoit dans son sein de nouvelles familles à mesure que les anciennes se détruisoient.

J'aurai peut-être, dans mes lettres suivantes,

occasion de te prouver que plus il y a d'hommes dans un état, plus le commerce y fleurit : je prouverai aussi facilement que plus le commerce y fleurit, plus le nombre des hommes y augmente : ces deux choses s'entr'aident et se favorisent nécessairement.

Si cela est, combien ce nombre prodigieux d'esclaves toujours laborieux devoit-il s'accroître et s'augmenter ! L'industrie et l'abondance les faisoient naître ; et eux, de leur côté, faisoient naître l'abondance et l'industrie.

De Paris, le 16 de la lune
de Chahban 1718.

LETTRE CXVI.

USBEK AU MÊME.

Nous avons jusqu'ici parlé des pays mahométans, et cherché la raison pourquoi ils sont moins peuplés que ceux qui étoient soumis à la domination des Romains : examinons à présent ce qui a produit cet effet chez les chrétiens.

Le divorce étoit permis dans la religion païenne, et il fut défendu aux chrétiens.

Ce changement, qui parut d'abord de si



petite conséquence, eut insensiblement des suites terribles, et telles qu'on peut à peine les croire.

On ôta non seulement toute la douceur du mariage, mais aussi l'on donna atteinte à sa fin: en voulant resserrer ses nœuds on les relâcha; et au lieu d'unir les cœurs, comme on le prétendoit, on les sépara pour jamais.

Dans une action si libre et où le cœur doit avoir tant de part, on mit la gêne, la nécessité, et la fatalité du destin même. On compta pour rien les dégoûts, les caprices, et l'insociabilité des humeurs: on voulut fixer le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus variable et de plus inconstant dans la nature: on attacha, sans retour et sans espérance, des gens accablés l'un de l'autre, et presque toujours mal assortis: et l'on fit comme ces tyrans qui faisoient lier des hommes vivants à des corps morts.

Rien ne contribuoit plus à l'attachement mutuel que la faculté du divorce: un mari et une femme étoient portés à soutenir patiemment les peines domestiques, sachant qu'ils étoient maîtres de les faire finir; et ils gardoient souvent ce pouvoir en main toute leur vie sans en user, par cette seule considération qu'ils étoient libres de le faire.

Il n'en est pas de même des chrétiens, que leurs peines présentes désesperent pour l'avenir. Ils ne voient dans les désagréments du mariage que leur durée, et pour ainsi dire leur éternité: de là viennent les dégoûts, les discordes, les mépris; et c'est autant de perdu pour la postérité. A peine a-t-on trois ans de mariage, qu'on en néglige l'essentiel; on passe ensemble trente ans de froideur: il se forme des séparations intestines aussi fortes, et peut-être plus pernicieuses, que si elles étoient publiques: chacun vit et reste de son côté, et tout cela au préjudice des races futures. Bientôt un homme, dégoûté d'une femme éternelle, se livrera aux filles de joie: commerce honteux et si contraire à la société, lequel, sans remplir l'objet du mariage, n'en représente tout au plus que les plaisirs.

Si de deux personnes ainsi liées il y en a une qui n'est pas propre au dessein de la nature et à la propagation de l'espece, soit par son tempérament, soit par son âge, elle ensevelit l'autre avec elle, et la rend aussi inutile qu'elle l'est elle-même.

Il ne faut donc point s'étonner si l'on voit chez les chrétiens tant de mariages fournir un si petit nombre de citoyens. Le divorce est aboli; les mariages mal assortis ne se rac-

commodent plus: les femmes ne passent plus, comme chez les Romains, successivement dans les mains de plusieurs maris, qui en tiroient dans le chemin le meilleur parti qu'il étoit possible.

J'ose le dire; si, dans une république comme Lacédémone, où les citoyens étoient sans cesse gênés par des lois singulieres et subtiles, et dans laquelle il n'y avoit qu'une famille, qui étoit la république, il avoit été etabli que les maris changeassent de femmes tous les ans, il en seroit né un peuple innombrable.

Il est assez difficile de faire bien comprendre la raison qui a porté les chrétiens à abolir le divorce. Le mariage, chez toutes les nations du monde, est un contrat susceptible de toutes les conventions, et on n'en a dû bannir que celles qui auroient pu en affoiblir l'objet: mais les chrétiens ne le regardent pas dans ce point de vue; aussi ont-ils bien de la peine à dire ce que c'est. Ils ne le font pas consister dans le plaisir des sens; au contraire, comme je te l'ai déja dit, il semble qu'ils veuillent l'en bannir autant qu'ils peuvent: mais c'est une image, une figure, et quelque chose de mystérieux, que je ne comprends point.

De Paris, le 17 de la lune
de Chahban 1718.

LETTRE CXVII.

USBEK AU MÊME.

La prohibition du divorce n'est pas la seule cause de la dépopulation des pays chrétiens; le grand nombre d'eunuques qu'ils ont parmi eux n'en est pas une moins considérable.

Je parle des prêtres et des dervis de l'un et de l'autre sexe, qui se vouent à une continence éternelle: c'est chez les chrétiens la vertu par excellence; en quoi je ne les comprends pas; ne sachant ce que c'est qu'une vertu dont il ne résulte rien.

Je trouve que leurs docteurs se contredisent manifestement quand ils disent que le mariage est saint, et que le célibat, qui lui est opposé, l'est encore davantage; sans compter qu'en fait de préceptes et de dogmes fondamentaux, le bien est toujours le mieux.

Le nombre de ces gens faisant profession de célibat est prodigieux. Les peres y condamnoient autrefois les enfants dès le berceau: aujourd'hui ils s'y vouent eux-mêmes dès l'âge de quatorze ans; ce qui revient à-peu-près à la même chose.

Ce métier de continence a anéanti plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus sanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque maison religieuse une famille éternelle où il ne naît personne, et qui s'entretient aux dépens de toutes les autres. Ces maisons sont toujours ouvertes comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures.

Cette politique est bien différente de celle des Romains, qui établissoient des lois pénales contre ceux qui se refusoient aux lois du mariage et vouloient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique.

Je ne te parle ici que des pays catholiques. Dans la religion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfants; elle ne souffre ni prêtres ni dervis: et si, dans l'établissement de cette religion qui ramenoit tout aux premiers temps, ses fondateurs n'avoient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle, ils n'en eussent encore adouci le joug, et achevé d'ôter toute la barrière qui sépare en ce point le Nazaréen et Mahomet.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que la religion donne aux protestants un avantage infini sur les catholiques.

J'ose le dire ; dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans.

Avant l'abaissement de la puissance d'Espagne, les catholiques étoient beaucoup plus forts que les protestants. Ces derniers sont peu-à-peu parvenus à un équilibre. Les protestants deviendront plus riches et plus puissants, et les catholiques plus foibles.

Les pays protestants doivent être et sont réellement plus peuplés que les catholiques : d'où il suit premièrement que les tributs y sont plus considérables, parcequ'ils augmentent à proportion du nombre de ceux qui les paient ; secondement, que les terres y sont mieux cultivées ; enfin que le commerce y fleurit davantage, parcequ'il y a plus de gens qui ont une fortune à faire, et qu'avec plus de besoins on y a plus de ressources pour les remplir. Quand il n'y a que le nombre de gens suffisant pour la culture des terres, il faut que le commerce périsse ; et, lorsqu'il n'y a que celui qui est nécessaire pour entretenir le commerce, il faut que la culture des terres manque : c'est-à-dire il faut que tous les deux tombent en même temps, parceque l'on ne s'attache jamais à l'un que ce ne soit aux dépens de l'autre.

Quant aux pays catholiques, non seulement la culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse : elle ne consiste qu'à apprendre cinq ou six mots d'une langue morte. Dès qu'un homme a cette provision pardevers lui, il ne doit plus s'embarrasser de sa fortune; il trouve dans le cloître une vie tranquille, qui dans le monde lui auroit coûté des sueurs et des peines.

Ce n'est pas tout. Les dervis ont en leurs mains presque toutes les richesses de l'état; c'est une société de gens avares qui prennent toujours et ne rendent jamais; ils accumulent sans cesse des revenus pour acquérir des capitaux. Tant de richesses tombent pour ainsi dire en paralysie; plus de circulation, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures.

Il n'y a point de prince protestant qui ne leve sur ses peuples beaucoup plus d'impôts que le pape n'en leve sur ses sujets : cependant ces derniers sont pauvres pendant que les autres vivent dans l'opulence. Le commerce ranime tout chez les uns, et le monachisme porte la mort par-tout chez les autres.

De Paris, le 26 de la lune
de Chahban 1718.

LETTRE CXVIII.

USBEK AU MÊME.

Nous n'avons plus rien à dire de l'Asie et de l'Europe ; passons à l'Afrique. On ne peut guere parler que de ses côtes, parcequ'on n'en connoît pas l'intérieur.

Celles de Barbarie, où la religion mahométane est établie, ne sont plus si peuplées qu'elles étoient du temps des Romains, par les raisons que je t'ai déja dites. Quant aux côtes de la Guinée, elles doivent être furieusement dégarnies depuis deux cents ans que les petits rois ou chefs de villages vendent leurs sujets aux princes de l'Europe pour les porter dans leurs colonies en Amérique.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette Amérique, qui reçoit tous les ans tant de nouveaux habitants, est elle-même déserte, et ne profite point des pertes continuelles de l'Afrique. Ces esclaves qu'on transporte dans un autre climat y périssent à milliers ; et les travaux des mines où l'on occupe sans cesse et les naturels du pays et les étrangers, les exhalaisons malignes qui en sortent, le vif-argent dont il faut



faire un continuel usage, les détruisent sans ressource.

Il n'y a rien de si extravagant que de faire périr un nombre innombrable d'hommes pour tirer du fond de la terre l'or et l'argent; ces métaux d'eux-mêmes absolument inutiles, et qui ne sont des richesses que parcequ'on les a choisis pour en être les signes.

De Paris, le dernier de la lune de Chahban 1718.

LETTRE CXIX.

USBEK AU MÊME.

La fécondité d'un peuple dépend quelquefois des plus petites circonstances du monde; de maniere qu'il ne faut souvent qu'un nouveau tour dans son imagination pour le rendre beaucoup plus nombreux qu'il n'étoit.

Les Juifs, toujours exterminés et toujours renaissants, ont réparé leurs pertes et leurs destructions continuelles par cette seule espérance qu'ont parmi eux toutes les familles d'y voir naître un roi puissant qui sera le maître de la terre.

Les anciens rois de Perse n'avoient tant de

milliers de sujets qu'à cause de ce dogme de la religion des mages, que les actes les plus agréables à Dieu que les hommes puissent faire c'étoit de faire un enfant, labourer un champ, et planter un arbre.

Si la Chine a dans son sein un peuple si prodigieux, cela ne vient que d'une certaine maniere de penser : car, comme les enfants regardent leurs peres comme des dieux, qu'ils les respectent comme tels dès cette vie, qu'ils les honorent après leur mort par des sacrifices, dans lesquels ils croient que leurs ames anéanties dans le Tien reprennent une nouvelle vie, chacun est porté à augmenter une famille si soumise dans cette vie, et si nécessaire dans l'autre.

D'un autre côté, les pays des mahométans deviennent tous les jours des déserts, à cause d'une opinion qui, toute sainte qu'elle est, ne laisse pas d'avoir des effets très pernicieux lorsqu'elle est enracinée dans les esprits. Nous nous regardons comme des voyageurs qui ne doivent penser qu'à une autre patrie : les travaux utiles et durables, les soins pour assurer la fortune de nos enfants, les projets qui tendent au-delà d'une vie courte et passagere, nous paroissent quelque chose d'extravagant. Tranquilles pour le présent, sans inquiétude

pour l'avenir, nous ne prenons la peine, ni de réparer les édifices publics, ni de défricher les terres incultes, ni de cultiver celles qui sont en état de recevoir nos soins : nous vivons dans une insensibilité générale, et nous laissons tout faire à la providence.

C'est un esprit de vanité qui a établi chez les Européens l'injuste droit d'aînesse, si défavorable à la propagation, en ce qu'il porte l'attention d'un pere sur un seul de ses enfants, et détourne ses yeux de tous les autres ; en ce qu'il l'oblige, pour rendre solide la fortune d'un seul, de s'opposer à l'établissement de plusieurs ; enfin, en ce qu'il détruit l'égalité des citoyens, qui en fait toute l'opulence.

De Paris, le 4 de la lune de Rahmazan 1718.

LETTRE CXX.

USBEK AU MÊME.

Les pays habités par les sauvages sont ordinairement peu peuplés, par l'éloignement qu'ils ont presque tous pour le travail et la culture de la terre. Cette malheureuse aversion est si forte, que, lorsqu'ils font quelque imprécation

contre quelqu'un de leurs ennemis, ils ne lui souhaitent autre chose que d'être réduit à labourer un champ, croyant qu'il n'y a que la chasse et la pêche qui soient un exercice noble et digne d'eux.

Mais, comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très peu, ils sont désolés par des famines fréquentes : sans compter qu'il n'y a pas de pays si abondant en gibier et en poisson qu'il puisse donner la subsistance à un grand peuple, parceque les animaux fuient toujours les endroits trop habités.

D'ailleurs les bourgades de sauvages, au nombre de deux ou trois cents habitants, détachées les unes des autres, ayant des intérêts aussi séparés que ceux de deux empires, ne peuvent pas se soutenir, parcequ'elles n'ont pas la ressource des grands états, dont toutes les parties se répondent et se secourent mutuellement.

Il y a chez les sauvages une autre coutume qui n'est pas moins pernicieuse que la premiere ; c'est la cruelle habitude où sont les femmes de se faire avorter, afin que leur grossesse ne les rende pas désagréables à leurs maris.

Il y a ici des lois terribles contre ce désordre ; elles vont jusqu'à la fureur. Toute fille qui n'a point été déclarer sa grossesse au ma-

gistrat est punie de mort si son fruit périt : la pudeur et la honte, les accidents même, ne l'excusent jamais.

De Paris, le 9 de la lune de Rahmazan 1718.

LETTRE CXXI.

USBEK AU MÊME.

L'EFFET ordinaire des colonies est d'affoiblir les pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie.

Il faut que les hommes restent où ils sont : il y a des maladies qui viennent de ce qu'on change un bon air contre un mauvais ; d'autres qui viennent précisément de ce qu'on en change.

L'air se charge comme les plantes, des particules de la terre de chaque pays. Il agit tellement sur nous que notre tempérament en est fixé. Lorsque nous sommes transportés dans un autre pays, nous devenons malades. Les liquides étant accoutumés à une certaine consistance, les solides à une certaine disposition, tous les deux à un certain degré de

mouvement, n'en peuvent plus souffrir d'autres, et il résistent à un nouveau pli.

Quand un pays est désert, c'est un préjugé de quelque vice particulier de la nature du terrain ou du climat : ainsi, quand on ôte les hommes d'un ciel heureux pour les envoyer dans un tel pays, on fait précisément le contraire de ce qu'on se propose.

Les Romains savoient cela par expérience : ils reléguoient tous les criminels en Sardaigne, et ils y faisoient passer des Juifs. Il fallut se consoler de leur perte ; chose que le mépris qu'ils avoient pour ces misérables rendoit très facile.

Le grand Cha-Abas, voulant ôter aux Turcs le moyen d'entretenir de grosses armées sur les frontieres, transporta presque tous les Arméniens hors de leur pays, et en envoya plus de vingt mille familles dans la province de Guilan, qui périrent presque toutes en très peu de temps.

Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi.

Ce nombre prodigieux de Negres dont nous avons parlé n'a point rempli l'Amérique.

Depuis la destruction des Juifs sous Adrien, la Palestine est sans habitants.

Il faut donc avouer que les grandes destructions sont presque irréparables, parce-qu'un peuple qui manque à un certain point reste dans le même état; et si par hasard il se rétablit, il faut des siecles pour cela.

Que si dans un état de défaillance la moindre des circonstances dont je t'ai parlé vient à concourir, non seulement il ne se répare pas, mais il dépérit tous les jours, et tend à son anéantissement.

L'expulsion des Maures d'Espagne se fait encore sentir comme le premier jour : bien loin que ce vide se remplisse, il devient tous les jours plus grand.

Depuis la dévastation de l'Amérique, les Espagnols, qui ont pris la place de ses anciens habitants, n'ont pu la repeupler; au contraire, par une fatalité que je ferois mieux de nommer une justice divine, les destructeurs se détruisent eux-mêmes et se consument tous les jours.

Les princes ne doivent donc point songer à peupler de grands pays par des colonies. Je ne dis pas qu'elles ne réussissent quelquefois : il y a des climats si heureux, que l'espece s'y multiplie toujours; témoin ces isles (1) qui ont

(1) L'auteur parle peut-être de l'isle de Bourbon.

été peuplées par des malades que quelques vaisseaux y avoient abandonnés, et qui y recouvroient aussitôt la santé.

Mais quand ces colonies réussiroient, au lieu d'augmenter la puissance, elles ne feroient que la partager, à moins qu'elles n'eussent très peu d'étendue, comme sont celles que l'on envoie pour occuper quelque place pour le commerce.

Les Carthaginois avoient, comme les Espagnols, découvert l'Amérique, ou au moins de grandes isles dans lesquelles ils faisoient un commerce prodigieux; mais, quand ils virent le nombre de leurs habitants diminuer, cette sage république défendit à ses sujets ce commerce et cette navigation.

J'ose le dire; au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudroit faire repasser les Indiens et les métifs en Espagne; il faudroit rendre à cette monarchie tous ses peuples dispersés : et si la moitié seulement des grandes colonies se conservoit, l'Espagne deviendroit la puissance de l'Europe la plus redoutable.

On peut comparer les empires à un arbre dont les branches trop étendues ôtent tout le suc du tronc, et ne servent qu'à faire de l'ombrage.

Rien n'est plus propre à corriger les princes de la fureur des conquêtes lointaines que l'exemple des Portugais et des Espagnols.

Ces deux nations, ayant conquis avec une rapidité inconcevable des royaumes immenses, plus étonnées de leurs victoires que les peuples vaincus de leur défaite, songerent aux moyens de les conserver, et prirent chacune pour cela une voie différente.

Les Espagnols, désespérant de retenir les nations vaincues dans la fidélité, prirent le parti de les exterminer, et d'y envoyer d'Espagne des peuples fideles: jamais dessein horrible ne fut plus ponctuellement exécuté. On vit un peuple aussi nombreux que tous ceux de l'Europe ensemble disparoître de la terre à l'arrivée de ces barbares, qui semblerent, en découvrant les Indes, n'avoir pensé qu'à découvrir aux hommes quel étoit le dernier période de la cruauté.

Par cette barbarie ils conserverent ce pays sous leur domination. Juge par-là combien les conquêtes sont funestes, puisque les effets en sont tels. Car enfin ce remede affreux étoit unique. Comment auroient-ils pu retenir tant de millions d'hommes dans l'obéissance? Comment soutenir une guerre civile de si loin? Que seroient-ils devenus s'ils avoient donné

le temps à ces peuples de revenir de l'admiration où ils étoient de l'arrivée de ces nouveaux dieux, et de la crainte de leurs foudres ?

Quant aux Portugais, ils prirent une voie tout opposée ; ils n'employerent pas les cruautés ; aussi furent-ils bientôt chassés de tous les pays qu'ils avoient découverts. Les Hollandois favoriserent la rebellion de ces peuples, et en profiterent.

Quel prince envieroit le sort de ces conquérants ? qui voudroit de ces conquêtes à ces conditions ? Les uns en furent aussitôt chassés ; les autres en firent des déserts, et rendirent leur propre pays un désert encore.

C'est le destin des héros de se ruiner à conquérir des pays qu'ils perdent soudain, ou à soumettre des nations qu'ils sont obligés eux-mêmes de détruire ; comme cet insensé qui se consumoit à acheter des statues qu'il jetoit dans la mer, et des glaces qu'il brisoit aussitôt.

De Paris, le 18 de la lune de Rahmazan 1718.

LETTRE CXXII.

USBEK AU MÊME.

La douceur du gouvernement contribue merveilleusement à la propagation de l'espece. Toutes les républiques en sont une preuve constante; et, plus que toutes, la Suisse et la Hollande, qui sont les deux plus mauvais pays de l'Europe si l'on considere la nature du terrain, et qui cependant sont les plus peuplés.

Rien n'attire plus les étrangers que la liberté, et l'opulence qui la suit toujours: l'une se fait rechercher par elle-même, et nous sommes conduits par nos besoins dans les pays où l'on trouve l'autre.

L'espece se multiplie dans un pays où l'abondance fournit aux enfants sans rien diminuer de la subsistance des peres.

L'égalité même des citoyens, qui produit ordinairement l'égalité dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique, et la répand par-tout.

Il n'en est pas de même des pays soumis au pouvoir arbitraire: le prince, les courtisans,

et quelques particuliers, possedent toutes les richesses, pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême.

Si un homme est mal à son aise, et qu'il sente qu'il fera des enfants plus pauvres que lui, il ne se mariera pas; ou, s'il se marie, il craindra d'avoir un trop grand nombre d'enfants, qui pourroient achever de déranger sa fortune, et qui descendroient de la condition de leur pere.

J'avoue que le rustique ou paysan, étant une fois marié, peuplera indifféremment, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre: cette considération ne le touche pas: il a toujours un héritage sûr à laisser à ses enfants, qui est son hoyau; et rien ne l'empêche de suivre aveuglément l'instinct de la nature.

Mais à quoi sert dans un état ce nombre d'enfants qui languissent dans la misere? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent; ils ne prosperent jamais; foibles et débiles, ils meurent en détail de mille manieres, tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires que la misere et la mauvaise nourriture produisent toujours: ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force, et languissent tout le reste de leur vie.

Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont bien cultivées. Chez les peuples misérables, l'espece perd, et même quelquefois dégénere.

La France peut fournir un grand exemple de tout ceci. Dans les guerres passées, la crainte où étoient tous les enfants de famille d'être enrôlés dans la milice les obligeoit de se marier, et cela dans un âge trop tendre et dans le sein de la pauvreté. De tant de mariages il naissoit bien des enfants que l'on cherche encore en France, et que la misere, la famine, et les maladies, en ont fait disparoître.

Que si, sous un ciel aussi heureux, dans un royaume aussi policé que la France, on fait de pareilles remarques, que sera-ce dans les autres états ?

De Paris, le 23 de la lune de Rahmazan 1718.

par les larmes des saints, et non pas dispersés dans les montagnes et dans les déserts par la terreur des infideles.

De Paris, le premier de la lune de Chalval 1718.

LETTRE CXXIV.

USBEK À RHÉDI.

À Venise.

Quel peut être le motif de ces libéralités immenses que les princes versent sur leurs courtisans? Veulent-ils se les attacher? ils leur sont déja acquis autant qu'ils peuvent l'être: et d'ailleurs, s'ils acquierent quelques uns de leurs sujets en les achetant, il faut bien, par la même raison, qu'ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant.

Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre; et je les plains encore davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

Je n'entends jamais parler de leurs libéralités, des graces et des pensions qu'ils ac-

cordent, que je ne me livre à mille réflexions : une foule d'idées se présente à mon esprit ; il me semble que j'entends publier cette ordonnance :

« Le courage infatigable de quelques uns « de nos sujets à nous demander des pensions « ayant exercé sans relâche notre magnificence « royale, nous avons enfin cédé à la multitude « des requêtes qu'ils nous ont présentées, les- « quelles ont fait jusqu'ici la plus grande sol- « licitude du trône. Ils nous ont représenté « qu'ils n'ont point manqué, depuis notre « avènement à la couronne, de se trouver à « notre lever, que nous les avons toujours vus « sur notre passage, immobiles comme des « bornes, et qu'ils se sont extrêmement élevés « pour regarder, sur les épaules les plus « hautes, notre sérénité. Nous avons même « reçu plusieurs requêtes de la part de quel- « ques personnes du beau sexe, qui nous ont « suppliés de faire attention qu'il est notoire « qu'elles sont d'un entretien très difficile ; « quelques unes même très surannées nous « ont priés, branlant la tête, de faire attention « qu'elles ont fait l'ornement de la cour des « rois nos prédécesseurs ; et que, si les gé- « néraux de leurs armées ont rendu l'état

« redoutable par leurs faits militaires, elles « n'ont point rendu la cour moins célebre par « leurs intrigues. Ainsi, desirant traiter les « suppliants avec bonté et leur accorder toutes « leurs prieres, nous avons ordonné ce qui « suit:

« Que tout laboureur ayant cinq enfants « retranchera journellement la cinquieme par- « tie du pain qu'il leur donne. Enjoignons « aux peres de famille de faire la diminution « sur chacun d'eux aussi juste que faire se « pourra.

« Défendons expressément à tous ceux qui « s'appliquent à la culture de leurs héritages, « ou qui les ont donnés à titre de ferme, d'y « faire aucune réparation, de quelque espece « qu'elle soit.

« Ordonnons que toutes personnes qui « s'exercent à des travaux vils et mécaniques, « lesquelles n'ont jamais été au lever de notre « majesté, n'achetent désormais d'habits à « eux, à leurs femmes, et à leurs enfants, que « de quatre ans en quatre ans: leur interdi- « sons en outre très étroitement ces petites ré- « jouissances qu'ils avoient coutume de faire « dans leurs familles les principales fêtes de « l'année.

« Et, d'autant que nous demeurons avertis

« que la plupart des bourgeois de nos bonnes « villes sont entièrement occupés à pourvoir à « l'établissement de leurs filles, lesquelles ne « se sont rendues recommandables dans notre « état que par une triste et ennuyeuse modes- « tie; nous ordonnons qu'ils attendront à les « marier jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge limité « par les ordonnances, elles viennent à les y « contraindre. Défendons à nos magistrats de « pourvoir à l'éducation de leurs enfants. »

De Paris, le premier de la lune de Chalval 1718.

LETTRE CXXV.

RICA À ***.

On est bien embarrassé dans toutes les religions quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu. On épouvante facilement les méchants par une longue suite de peines dont on les menace: mais, pour les gens vertueux, on ne sait que leur promettre. Il semble que la nature des plaisirs soit d'être d'une courte durée; l'imagination a peine à en représenter d'autres.

J'ai vu des descriptions du paradis capables d'y faire renoncer tous les gens de bon sens : les uns font jouer sans cesse de la flûte ces ombres heureuses ; d'autres les condamnent au supplice de se promener éternellement ; d'autres enfin, qui les font rêver là-haut aux maîtresses d'ici-bas, n'ont pas cru que cent millions d'années fussent un terme assez long pour leur ôter le goût de ces inquiétudes amoureuses.

Je me souviens à ce propos d'une histoire que j'ai ouï raconter à un homme qui avoit été dans le pays du Mogol ; elle fait voir que les prêtres indiens ne sont pas moins stériles que les autres dans les idées qu'ils ont des plaisirs du paradis.

UNE femme qui venoit de perdre son mari vint en cérémonie chez le gouverneur de la ville lui demander la permission de se brûler ; mais comme dans les pays soumis aux mahométans on abolit tant qu'on peut cette cruelle coutume, il la refusa absolument.

Lorsqu'elle vit ses prieres impuissantes, elle se jeta dans un furieux emportement. Voyez, disoit-elle, comme on est gêné ! Il ne sera seulement pas permis à une pauvre femme de se brûler quand elle en a envie ! A-t-on jamais



rien vu de pareil? Ma mere, ma tante, mes sœurs, se sont bien brûlées! Et quand je vais demander permission à ce maudit gouverneur, il se fâche, et se met à crier comme un enragé.

Il se trouva là par hasard un jeune bonze. Homme infidele, lui dit le gouverneur, est-ce toi qui as mis cette fureur dans l'esprit de cette femme? Non, dit-il, je ne lui ai jamais parlé; mais, si elle m'en croit, elle consommera son sacrifice; elle fera une action agréable au dieu Brama: aussi en sera-t-elle bien récompensée; car elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage. Que dites-vous? dit la femme surprise. Je retrouverai mon mari? Ah! je ne me brûle pas. Il étoit jaloux, chagrin, et d'ailleurs si vieux, que, si le dieu Brama n'a point fait sur lui quelque réforme, sûrement il n'a pas besoin de moi. Me brûler pour lui!... pas seulement le bout du doigt pour le retirer du fond des enfers. Deux vieux bonzes qui me séduisoient, et qui savoient de quelle maniere je vivois avec lui, n'avoient garde de me tout dire; mais si le dieu Brama n'a que ce présent à me faire, je renonce à cette béatitude. Monsieur le gouverneur, je me fais mahométane. Et pour vous, dit-elle en

regardant le bonze, vous pouvez, si vous voulez, aller dire à mon mari que je me porte fort bien.

De Paris, le 2 de la lune
de Chalval 1718.

LETTRE CXXVI.

RICA À USBEK.

A ***.

Je t'attends ici demain; cependant je t'envoie tes lettres d'Ispahan. Les miennes portent que l'ambassadeur du grand mogol a reçu ordre de sortir du royaume. On ajoute qu'on a fait arrêter le prince, oncle du roi, qui est chargé de son éducation; qu'on l'a fait conduire dans un château, où il est très étroitement gardé; et qu'on l'a privé de tous ses honneurs. Je suis touché du sort de ce prince, et je le plains.

Je te l'avoue, Usbek, je n'ai jamais vu couler les larmes de personne sans en être attendri: je sens de l'humanité pour les malheureux comme s'il n'y avoit qu'eux qui fussent hommes; et les grands même, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime sitôt qu'ils tombent.

En effet, qu'ont-ils à faire, dans la prospérité, d'une inutile tendresse? elle approche trop de l'égalité. Ils aiment bien mieux du respect, qui ne demande point de retour. Mais, sitôt qu'ils sont déchus de leur grandeur, il n'y a que nos plaintes qui puissent leur en rappeler l'idée.

Je trouve quelque chose de bien naïf et même de bien grand dans les paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuroient, leur dit: Je sens à vos larmes que je suis encore votre roi.

De Paris, le 3 de la lune de Chalval 1718.

LETTRE CXXVII.

RICA À IBBEN.

A Smyrne.

Tu as ouï parler mille fois du fameux roi de Suede: il assiégeoit une place dans un royaume qu'on nomme la Norwege: comme il visitoit la tranchée seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête, dont il est mort. On a fait sur-le-champ arrêter son premier ministre:

les états se sont assemblés, et l'ont condamné à perdre la tête.

Il étoit accusé d'un grand crime; c'étoit d'avoir calomnié la nation, et de lui avoir fait perdre la confiance de son roi: forfait qui, selon moi, mérite mille morts.

Car enfin, si c'est une mauvaise action de noircir dans l'esprit du prince le dernier de ses sujets, qu'est-ce lorsque l'on noircit la nation entiere, et qu'on lui ôte la bienveillance de celui que la providence a établi pour faire son bonheur?

Je voudrois que les hommes parlassent aux rois comme les anges parlent à notre saint prophete.

Tu sais que, dans les banquets sacrés où le seigneur des seigneurs descend du plus sublime trône du monde pour se communiquer à ses esclaves, je me suis fait une loi sévere de captiver une langue indocile: on ne m'a jamais vu abandonner une seule parole qui pût être amere au dernier de ses sujets. Quand il m'a fallu cesser d'être sobre, je n'ai point cessé d'être honnête homme; et, dans cette épreuve de notre fidélité, j'ai risqué ma vie et jamais ma vertu.

Je ne sais comment il arrive qu'il n'y a presque jamais de prince si méchant que son

ministre ne le soit encore davantage : s'il fait quelque action mauvaise, elle a presque toujours été suggérée ; de maniere que l'ambition des princes n'est jamais si dangereuse que la bassesse d'ame de leurs conseillers. Mais comprends-tu qu'un homme qui n'est que d'hier dans le ministere, qui peut-être n'y sera pas demain, puisse devenir dans un moment l'ennemi de lui-même, de sa famille, de sa patrie, et du peuple qui naîtra à jamais de celui qu'il va faire opprimer ?

Un prince a des passions ; le ministre les remue ; c'est de ce côté-là qu'il dirige son ministere ; il n'a point d'autre but ni n'en veut connoître. Les courtisans le séduisent par leurs louanges ; et lui le flatte plus dangereusement par ses conseils, par les desseins qu'il lui inspire, et par les maximes qu'il lui propose.

De Paris, le 25 de la lune de Saphar 1719.

LETTRE CXXVIII.

RICA À USBEK.

A ***.

Je passois l'autre jour sur le pont-neuf avec un de mes amis: il rencontra un homme de sa connoissance, qu'il me dit être un géometre; et il n'y avoit rien qui n'y parût, car il étoit dans une rêverie profonde: il fallut que mon ami le tirât long-temps par la manche et le secouât pour le faire descendre jusqu'à lui, tant il étoit occupé d'une courbe qui le tourmentoit peut-être depuis plus de huit jours. Ils se firent tous deux beaucoup d'honnêtetés, et s'apprirent réciproquement quelques nouvelles littéraires. Ces discours les menerent jusque sur la porte d'un café, où j'entrai avec eux.

Je remarquai que notre géometre y fut reçu de tout le monde avec empressement, et que les garçons du café en faisoient beaucoup plus de cas que de deux mousquetaires qui étoient dans un coin. Pour lui, il parut qu'il

se trouvoit dans un lieu agréable, car il dérida un peu son visage, et se mit à rire comme s'il n'avoit pas eu la moindre teinture de géométrie.

Cependant son esprit régulier toisoit tout ce qui se disoit dans la conversation. Il ressembloit à celui qui, dans un jardin, coupoit avec son épée la tête des fleurs qui s'élevoient au-dessus des autres. Martyr de sa justesse, il étoit offensé d'une saillie comme une vue délicate est offensée par une lumiere trop vive. Rien pour lui n'étoit indifférent pourvu qu'il fût vrai. Aussi sa conversation étoit-elle singuliere. Il étoit arrivé ce jour-là de la campagne avec un homme qui avoit vu un château superbe et des jardins magnifiques; et il n'avoit vu, lui, qu'un bâtiment de soixante pieds de long sur trente-cinq de large, et un bosquet barlong de dix arpents: il auroit fort souhaité que les regles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru par-tout de même largeur, et il auroit donné pour cela une méthode infaillible. Il parut fort satisfait d'un cadran qu'il y avoit démêlé, d'une structure fort singuliere; et il s'échauffa fort contre un savant qui étoit auprès de moi, qui malheureusement lui demanda si ce cadran marquoit les heures ba-

byloniennes. Un nouvelliste parla du bombardement du château de Fontarabie; et il nous donna soudain les propriétés de la ligne que les bombes avoient décrites en l'air; et charmé de savoir cela, il voulut en ignorer entièrement le succès. Un homme se plaignoit d'avoir été ruiné l'hiver d'auparavant par une inondation: Ce que vous me dites là m'est fort agréable, dit alors le géometre: je vois que je ne me suis pas trompé dans l'observation que j'ai faite, et qu'il est au moins tombé sur la terre deux pouces d'eau de plus que l'année passée.

Un moment après il sortit, et nous le suivîmes. Comme il alloit assez vite, et qu'il négligeoit de regarder devant lui, il fut rencontré directement par un autre homme; ils se choquerent rudement, et de ce coup ils rejaillirent chacun de leur côté en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses. Quand ils furent un peu revenus de leur étourdissement, cet homme, portant la main sur le front, dit au géometre: Je suis bien aise que vous m'ayez heurté, car j'ai une grande nouvelle à vous apprendre. Je viens de donner mon Horace au public. Comment! dit le géometre; il y a deux mille ans qu'il y est. Vous ne m'entendez pas, reprit l'autre: c'est une

traduction de cet ancien auteur que je viens de mettre au jour: il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions.

Quoi! monsieur, dit le géometre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas! Vous parlez pour les autres, et ils pensent pour vous. Monsieur, dit le savant, croyez-vous que je n'aie pas rendu un grand service au public de lui rendre la lecture des bons auteurs familiere? Je ne dis pas tout-à-fait cela: j'estime autant qu'un autre les sublimes génies que vous travestissez: mais vous ne leur ressemblerez point; car si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais.

Les traductions sont comme ces monnoies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une piece d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple; mais elles sont toujours foibles et d'un mauvais aloi.

Vous voulez, dites-vous, faire renaître parmi nous ces illustres morts; et j'avoue que vous leur donnez bien un corps: mais vous ne leur rendez pas la vie; il y manque toujours un esprit pour les animer.

Que ne vous appliquez-vous plutôt à la recherche de tant de belles vérités qu'un calcul facile nous fait découvrir tous les jours? Après

ce petit conseil, ils se séparerent, je crois, très mécontents l'un de l'autre.

De Paris, le dernier de la lune de Rebiab, 2, 1719.

LETTRE CXXIX.

USBEK À RHÉDI.

A Venise.

La plupart des législateurs ont été des hommes bornés que le hasard a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies.

Il semble qu'ils aient méconnu la grandeur et la dignité même de leur ouvrage: ils se sont amusés à faire des institutions puériles, avec lesquelles ils se sont à la vérité conformés aux petits esprits, mais décrédités auprès des gens de bon sens.

Ils se sont jetés dans des détails inutiles; ils ont donné dans les cas particuliers; ce qui marque un génie étroit, qui ne voit les choses que par parties, et n'embrasse rien d'une vue générale.

Quelques uns ont affecté de se servir d'une

autre langue que la vulgaire; chose absurde pour un faiseur de lois: comment peut-on les observer si elles ne sont pas connues?

Ils ont souvent aboli sans nécessité celles qu'ils ont trouvées établies; c'est-à-dire qu'ils ont jeté les peuples dans les désordres inséparables des changements.

Il est vrai que, par une bizarrerie qui vient plutôt de la nature que de l'esprit des hommes, il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois. Mais le cas est rare; et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante: on y doit observer tant de solennités et apporter tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger.

Souvent ils les ont faites trop subtiles, et ont suivi des idées logiciennes plutôt que l'équité naturelle. Dans la suite elles ont été trouvées trop dures, et par un esprit d'équité on a cru devoir s'en écarter: mais ce remede étoit un nouveau mal. Quelles que soient les lois, il faut toujours les suivre, et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours.

Il faut pourtant avouer que quelques uns d'entre eux ont eu une attention qui marque

beaucoup de sagesse; c'est qu'ils ont donné aux peres une grande autorité sur leurs enfants. Rien ne soulage plus les magistrats, rien ne dégarnit plus les tribunaux, rien enfin ne répand plus de tranquillité dans un état, où les mœurs font toujours de meilleurs citoyens que les lois.

C'est de toutes les puissances celle dont on abuse le moins; c'est la plus sacrée de toutes les magistratures; c'est la seule qui ne dépend pas des conventions, et qui les a même précédées.

On remarque que, dans les pays où l'on met dans les mains paternelles plus de récompenses et de punitions, les familles sont mieux réglées: les peres sont l'image du créateur de l'univers, qui, quoiqu'il puisse conduire les hommes par son amour, ne laisse pas de se les attacher encore par les motifs de l'espérance et de la crainte.

Je ne finirai pas cette lettre sans te faire remarquer la bizarrerie de l'esprit des François. On dit qu'ils ont retenu des lois romaines un nombre infini de choses inutiles, et même pis, et ils n'ont pas pris d'elles la puissance paternelle, qu'elles ont établie comme la premiere autorité légitime.

De Paris, le 4 de la lune de Gemmadi, 2, 1719.

LETTRE CXXX.

RICA A ***.

Je te parlerai dans cette lettre d'une certaine nation qu'on appelle les nouvellistes, qui s'assemblent dans un jardin magnifique, où leur oisiveté est toujours occupée. Ils sont très inutiles à l'état, et leurs discours de cinquante ans n'ont pas un effet différent de celui qu'auroit pu produire un silence aussi long: cependant ils se croient considérables, parcequ'ils s'entretiennent de projets magnifiques et traitent de grands intérêts.

La base de leurs conversations est une curiosité frivole et ridicule: il n'y a point de cabinet si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer; ils ne sauroient consentir à ignorer quelque chose; ils savent combien notre auguste sultan a de femmes, combien il fait d'enfants toutes les années; et, quoiqu'ils ne fassent aucune dépense en espions, ils sont instruits des mesures qu'il prend pour humilier l'empereur des Turcs et celui des Mogols.

A peine ont-ils épuisé le présent, qu'ils se précipitent dans l'avenir; et marchant au de-

vant de la Providence, ils la préviennent sur toutes les démarches des hommes. Ils conduisent un général par la main; et après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas.

Ils font voler les armées comme les grues, et tomber les murailles comme des cartons: ils ont des ponts sur toutes les rivieres, des routes secretes dans toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brûlants: il ne leur manque que le bon sens.

Il y a un homme avec qui je loge qui reçut cette lettre d'un nouvelliste: comme elle m'a paru singuliere, je la gardai: la voici:

MONSIEUR,

« Je me trompe rarement dans mes conjec-
« tures sur les affaires du temps. Le premier
« janvier 1711, je prédis que l'empereur Jo-
« seph mourroit dans le cours de l'année: il
« est vrai que, comme il se portoit fort bien,
« je crus que je me ferois moquer de moi si je
« m'expliquois d'une maniere bien claire; ce
« qui fit que je me servis de termes un peu
« énigmatiques: mais les gens qui savent rai-
« sonner m'entendirent bien. Le 17 avril de
« la même année il mourut de la petite-vérole.

« Dès que la guerre fut déclarée entre l'em-
« pereur et les Turcs, j'allai chercher nos mes-
« sieurs dans tous les coins des Tuileries; je
« les assemblai près du bassin, et leur prédis
« qu'on feroit le siege de Belgrade, et qu'il
« seroit pris. J'ai été assez heureux pour que
« ma prédiction ait été accomplie. Il est vrai
« que vers le milieu du siege je pariai cent pis-
« toles qu'il seroit pris le 18 août (1); il ne fut
« pris que le lendemain: peut-on perdre à si
« beau jeu?

« Lorsque je vis que la flotte d'Espagne dé-
« barquoit en Sardaigne, je jugeai qu'elle en
« feroit la conquête: je le dis, et cela se trouva
« vrai. Enflé de ce succès, j'ajoutai que cette
« flotte victorieuse iroit débarquer à Final
« pour faire la conquête du Milanès. Comme
« je trouvai de la résistance à faire recevoir
« cette idée, je voulus la soutenir glorieuse-
« ment: je pariai cinquante pistoles, et je les
« perdis encore; car ce diable d'Albéroni,
« malgré la foi des traités, envoya sa flotte en
« Sicile, et trompa tout à la fois deux grands
« politiques, le duc de Savoie et moi.

« Tout cela, monsieur, me déroute si fort,
« que j'ai résolu de prédire toujours et de ne

(1) 1717.

« parier jamais. Autrefois nous ne connois-
« sions point aux Tuileries l'usage des paris,
« et feu M. le comte de L. ne les souffroit
« guere: mais depuis qu'une troupe de petits-
« maîtres s'est mêlée parmi nous, nous ne sa-
« vons plus où nous en sommes. A peine ou-
« vrons-nous la bouche pour dire une nou-
« velle, qu'un de ces jeunes gens propose de
« parier contre.

« L'autre jour, comme j'ouvrois mon ma-
« nuscrit et accommodois mes lunettes sur
« mon nez, un de ces fanfarons, saisissant jus-
« tement l'intervalle du premier mot au second,
« me dit: Je parie cent pistoles que non. Je
« fis semblant de n'avoir pas fait d'attention à
« cette extravagance; et, reprenant la parole
« d'une voix plus forte, je dis: M. le maréchal
« de *** ayant appris ... Cela est faux, me
« dit-il: vous avez toujours des nouvelles ex-
« travagantes; il n'y a pas le sens commun à
« tout cela. Je vous prie, monsieur, de me
« faire le plaisir de me prêter trente pistoles;
« car je vous avoue que ces paris m'ont fort
« dérangé. Je vous envoie la copie de deux let-
« tres que j'ai écrites au ministre. Je suis, etc. »

LETTRES D'UN NOUVELLISTE AU MINISTRE.

MONSEIGNEUR,

« Je suis le sujet le plus zélé que le roi ait « jamais eu. C'est moi qui obligeai un de mes « amis d'exécuter le projet que j'avois formé « d'un livre pour démontrer que Louis le « Grand étoit le plus grand de tous les princes « qui ont mérité le nom de grand. Je travaille « depuis long-temps à un autre ouvrage, qui « fera encore plus d'honneur à notre nation, « si votre grandeur veut m'accorder un pri- « vilege: mon dessein est de prouver que depuis « le commencement de la monarchie, les Fran- « çois n'ont jamais été battus, et que ce que « les historiens ont dit de nos désavantages « sont de véritables impostures. Je suis obligé « de les redresser en bien des occasions; et « j'ose me flatter que je brille sur-tout dans la « critique. Je suis, monseigneur, etc.

MONSEIGNEUR,

« Depuis la perte que nous avons faite de « M. le comte de L. nous vous supplions « d'avoir la bonté de nous permettre d'élire « un président. Le désordre se met dans nos

« conférences, et les affaires d'état n'y sont « pas traitées avec la même discussion que par « le passé: nos jeunes gens vivent absolument « sans égard pour les anciens, et entre eux sans « discipline: c'est le véritable conseil de Ro- « boam, où les jeunes imposent aux vieillards. « Nous avons beau leur représenter que nous « étions paisibles possesseurs des Tuileries « vingt ans avant qu'ils fussent au monde: je « crois qu'ils nous en chasseront à la fin, et « qu'obligés de quitter ces lieux où nous « avons tant de fois évoqué les ombres de nos « héros françois, il faudra que nous allions « tenir nos conférences au jardin du roi, ou « dans quelque lieu plus écarté. Je suis.... »

De Paris, le 7 de la lune de Gemmadi, 2, 1719.

LETTRE CXXXI.

RHÉDI À RICA.

A Paris.

Une des choses qui a le plus exercé ma curiosité en arrivant en Europe, c'est l'histoire et l'origine des républiques. Tu sais que la plupart des Asiatiques n'ont pas seulement

d'idée de cette sorte de gouvernement, et que l'imagination ne les a pas servis jusqu'à leur faire comprendre qu'il puisse y en avoir sur la terre d'autre que le despotique.

Les premiers gouvernements que nous connoissons étoient monarchiques: ce ne fut que par hasard et par la succession des siecles que les républiques se formerent.

La Grece ayant été abymée par un déluge, de nouveaux habitants vinrent la peupler: elle tira presque toutes ses colonies d'Egypte et des contrées de l'Asie les plus voisines; et comme ces pays étoient gouvernés par des rois, les peuples qui en sortirent furent gouvernés de même. Mais la tyrannie de ces princes devenant trop pesante, on secoua le joug; et, du débris de tant de royaumes, s'éleverent ces républiques qui firent si fort fleurir la Grece, seule polie au milieu des barbares.

L'amour de la liberté, la haine des rois, conserva long-temps la Grece dans l'indépendance, et étendit au loin le gouvernement républicain. Les villes grecques trouverent des alliés dans l'Asie mineure: elles y envoyerent des colonies aussi libres qu'elles, qui leur servirent de remparts contre les entreprises des rois de Perse. Ce n'est pas tout: la Grece peupla l'Italie; l'Italie l'Espagne, et peut-être

les Gaules. On sait que cette grande Hespérie, si fameuse chez les anciens, étoit au commencement la Grece, que ses voisins regardoient comme un séjour de félicité : les Grecs, qui ne trouvoient point chez eux ce pays heureux, l'allerent chercher en Italie ; ceux d'Italie, en Espagne ; ceux d'Espagne, dans la Bétique ou le Portugal : de maniere que toutes ces régions porterent ce nom chez les anciens. Ces colonies grecques apporterent avec elles un esprit de liberté qu'elles avoient pris dans ce doux pays. Ainsi on ne voit guere, dans ces temps reculés, de monarchie dans l'Italie, l'Espagne, les Gaules. Tu verras bientôt que les peuples du nord et d'Allemagne n'étoient pas moins libres : et si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux, c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques.

Tout ceci se passoit en Europe : car, pour l'Asie et l'Afrique, elles ont toujours été accablées sous le despotisme, si vous en exceptez quelques villes de l'Asie mineure dont nous avons parlé, et la république de Carthage en Afrique.

Le monde fut partagé entre deux puissantes républiques, celle de Rome et celle de Carthage. Il n'y a rien de si connu que les com-



mencements de la république romaine, et rien qui le soit si peu que l'origine de Carthage. On ignore absolument la suite des princes africains depuis Didon, et comme ils perdirent leur puissance. C'eût été un grand bonheur pour le monde que l'agrandissement prodigieux de la république romaine, s'il n'y avoit pas eu cette différence injuste entre les citoyens romains et les peuples vaincus; si l'on avoit donné aux gouverneurs des provinces une autorité moins grande; si les lois si saintes pour empêcher leur tyrannie avoient été observées; et s'ils ne s'étoient pas servis pour les faire taire des mêmes trésors que leur injustice avoit amassés.

Il semble que la liberté soit faite pour le génie des peuples d'Europe, et la servitude pour celui des peuples d'Asie. C'est en vain que les Romains offrirent aux Cappadociens ce précieux trésor: cette nation lâche le refusa, et courut à la servitude avec le même empressement que les autres peuples couroient à la liberté.

César opprima la république romaine, et la soumit au pouvoir arbitraire.

L'Europe gémit long-temps sous un gouvernement militaire et violent: et la douceur romaine fut changée en une cruelle oppression.

Cependant une infinité de nations inconnues du nord se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines; et, trouvant autant de facilité à faire des conquêtes qu'à exercer leurs pirateries, elles démembrerent l'empire, et fonderent des royaumes. Ces peuples étoient libres; et ils bornoient si fort l'autorité de leurs rois, qu'ils n'étoient proprement que des chefs ou des généraux. Ainsi ces royaumes, quoique fondés par la force, ne sentirent point le joug du vainqueur. Lorsque les peuples d'Asie, comme les Turcs et les Tartares, firent des conquêtes, soumis à la volonté d'un seul, ils ne songerent qu'à lui donner de nouveaux sujets, et à établir par les armes son autorité violente: mais les peuples du nord, libres dans leur pays, s'emparant des provinces romaines, ne donnerent point à leurs chefs une grande autorité. Quelques uns même de ces peuples, comme les Vandales en Afrique, les Goths en Espagne, déposoient leurs rois dès qu'ils n'en étoient pas satisfaits; et, chez les autres, l'autorité du prince étoit bornée de mille manieres différentes: un grand nombre de seigneurs la partageoient avec lui; les guerres n'étoient entreprises que de leur consentement; les dépouilles étoient partagées entre le chef et les soldats; aucun

impôt en faveur du prince; les lois étoient faites dans les assemblées de la nation. Voilà le principe fondamental de tous ces états qui se formerent des débris de l'empire romain.

De Venise, le 20 de la lune de Rhégeb 1719.

LETTRE CXXXII.

RICA À ***.

Je fus il y a cinq ou six mois dans un café; j'y remarquai un gentilhomme assez bien mis, qui se faisoit écouter: il parloit du plaisir qu'il y avoit de vivre à Paris; il déploroit sa situation d'être obligé d'aller languir dans la province. J'ai, dit-il, quinze mille livres de rente en fonds de terre, et je me croirois plus heureux si j'avois le quart de ce bien-là en argent et en effets portables par-tout. J'ai beau presser mes fermiers, les accabler de frais de justice, je ne fais que les rendre plus insolvables: je n'ai jamais pu voir cent pistoles à la fois. Si je devois dix mille francs, on me feroit saisir toutes mes terres, et je serois à l'hôpital.

Je sortis sans avoir fait grande attention à tout ce discours: mais, me trouvant hier dans

ce quartier, j'entrai dans la même maison, et j'y vis un homme grave, d'un visage pâle et alongé, qui, au milieu de cinq ou six discoureurs, paroissoit morne et pensif, jusqu'à ce que, prenant brusquement la parole : Oui, messieurs, dit-il en haussant la voix, je suis ruiné ; je n'ai plus de quoi vivre ; car j'ai actuellement chez moi deux cent mille livres de billets de banque, et cent mille écus d'argent : je me trouve dans une situation affreuse ; je me suis cru riche, et me voilà à l'hôpital : au moins si j'avois seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serois sûr d'avoir de quoi vivre ; mais je n'ai pas grand comme ce chapeau en fonds de terre.

Je tournai par hasard la tête d'un autre côté, et je vis un autre homme qui faisoit des grimaces de possédé. A qui se fier désormais ? s'écrioit-il. Il y a un traître que je croyois si fort de mes amis que je lui avois prêté mon argent, et il me l'a rendu ! quelle perfidie horrible ! Il a beau faire, dans mon esprit il sera toujours déshonoré.

Tout près de là étoit un homme très mal vêtu, qui, élevant les yeux au ciel, disoit : Dieu bénisse les projets de nos ministres ! puissé-je voir les actions à deux mille, et tous les laquais de Paris plus riches que leurs maîtres ! J'eus

la curiosité de demander son nom. C'est un homme extrêmement pauvre, me dit-on; aussi a-t-il un pauvre métier: il est généalogiste; et il espere que son art rendra si les fortunes continuent, et que tous ces nouveaux riches auront besoin de lui pour réformer leur nom, décrasser leurs ancêtres, et orner leurs carrosses: il s'imagine qu'il va faire autant de gens de qualité qu'il voudra; et il tressaille de joie de voir multiplier ses pratiques.

Enfin je vis entrer un vieillard pâle et sec, que je reconnus pour nouvelliste avant qu'il se fût assis: il n'étoit pas du nombre de ceux qui ont une assurance victorieuse contre tous les revers, et présagent toujours les victoires et les trophées; c'étoit au contraire un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes. Les affaires vont bien mal du côté d'Espagne, dit-il: nous n'avons point de cavalerie sur la frontiere; et il est à craindre que le prince Pio, qui en a un gros corps, ne fasse contribuer tout le Languedoc. Il y avoit vis-à-vis de moi un philosophe assez mal en ordre, qui prenoit le nouvelliste en pitié, et haussoit les épaules à mesure que l'autre haussoit la voix. Je m'approchai de lui, et il me dit à l'oreille: Vous voyez que ce fat nous entretient il y a une heure de sa frayeur pour le Languedoc; et

moi j'apperçus hier au soir une tache dans le soleil, qui, si elle augmentoit, pourroit faire tomber toute la nature en engourdissement; et je n'ai pas dit un seul mot.

De Paris, le 17 de la lune
de Rahmazan 1719.

LETTRE CXXXIII.

RICA À ***.

J'ALLAI l'autre jour voir une grande bibliotheque dans un couvent de dervis, qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures.

En entrant je vis un homme grave qui se promenoit au milieu d'un nombre innombrable de volumes qui l'entouroient. J'allai à lui, et le priai de me dire quels étoient quelques uns de ces livres que je voyois mieux reliés les uns que les autres. Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangere; je n'y connois personne. Bien des gens me font de pareilles questions; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire: j'ai mon bibliothécaire qui vous donnera satisfac-

tion, car il s'occupe nuit et jour à déchiffrer tout ce que vous voyez là : c'est un homme qui n'est bon à rien, et qui nous est très à charge, parcequ'il ne travaille point pour le couvent. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne; ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une communauté doivent être les premiers à tous les exercices. En disant cela le moine me poussa dehors, ferma la porte, et, comme s'il eût volé, disparut à mes yeux.

De Paris, le 21 de la lune
de Rahmazan 1719.

LETTRE CXXXIV.

RICA AU MÊME.

Je retournai le lendemain à cette bibliotheque, où je trouvai tout un autre homme que celui que j'avois vu la premiere fois. Son air étoit simple, sa physionomie spirituelle, et son abord très affable. Dès que je lui eus fait connoître ma curiosité, il se mit en devoir de la satisfaire, et même, en qualité d'étranger, de m'instruire.

Mon pere, lui dis-je, quels sont ces gros volumes qui tiennent tout ce côté de bibliothe-

que ? Ce sont, me dit-il, les interpretes de l'écriture. Il y en a un grand nombre ! lui repartis-je : il faut que l'écriture fût bien obscure autrefois, et bien claire à présent. Reste-t-il encore quelques doutes ? peut-il y avoir des points contestés ? S'il y en a, bon dieu ! s'il y en a ! me répondit-il ; il y en a presque autant que de lignes. Oui ! lui dis-je : et qu'ont donc fait tous ces auteurs ? Ces auteurs, me repartit-il, n'ont point cherché dans l'écriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croient eux-mêmes ; ils ne l'ont point regardée comme un livre où étoient contenus les dogmes qu'ils devoient recevoir, mais comme un ouvrage qui pourroit donner de l'autorité à leurs propres idées : c'est pour cela qu'ils en ont corrompu tous les sens, et ont donné la torture à tous les passages. C'est un pays où les hommes de toutes les sectes font des descentes, et vont comme au pillage ; c'est un champ de bataille où les nations ennemies qui se rencontrent livrent bien des combats, où l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manieres.

Tout près de là vous voyez les livres ascétiques ou de dévotion ; ensuite les livres de morale, bien plus utiles ; ceux de théologie, doublement inintelligibles et par la matiere qui

y est traitée et par la maniere de la traiter; les ouvrages des mystiques, c'est-à-dire des dévots qui ont le cœur tendre. Ah! mon pere, lui dis-je, un moment; n'allez pas si vîte; parlez-moi de ces mystiques. Monsieur, dit-il, la dévotion échauffe un cœur disposé à la tendresse, et lui fait envoyer des esprits au cerveau qui l'échauffent de même, d'où naissent les extases et les ravissements. Cet état est le délire de la dévotion; souvent il se perfectionne, ou plutôt dégénere en quiétisme: vous savez qu'un quiétiste n'est autre chose qu'un homme fou, dévot, et libertin.

Voici les casuistes, qui mettent au jour les secrets de la nuit, qui forment dans leur imagination tous les monstres que le démon d'amour peut produire, les rassemblent, les comparent, et en font l'objet éternel de leurs pensées: heureux si leur cœur ne se met pas de la partie, et ne devient pas lui-même complice de tant d'égarements si naïvement décrits et si nuement peints!

Vous voyez, monsieur, que je pense librement, et que je vous dis tout ce que je pense. Je suis naturellement naïf, et plus encore avec vous qui êtes un étranger, qui voulez savoir les choses, et les savoir telles qu'elles sont. Si je voulois, je ne vous parlerois de tout ceci

qu'avec admiration ; je vous dirois sans cesse : Cela est divin ! cela est respectable ! il y a du merveilleux ! Et il en arriveroit, de deux choses l'une, ou que je vous tromperois, ou que je me déshonorerois dans votre esprit.

Nous en restâmes là : une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusqu'au lendemain.

De Paris, le 23 de la lune de Rahmazan 1719.

LETTRE CXXXV.

RICA AU MÊME.

Je revins à l'heure marquée, et mon homme me mena précisément dans l'endroit où nous nous étions quittés. Voici, me dit-il, les grammairiens, les glossateurs, et les commentateurs. Mon pere, lui dis-je, tous ces gens-là ne peuvent-ils pas se dispenser d'avoir du bon sens ? Oui, dit-il, ils le peuvent ; et même il n'y paroît pas : leurs ouvrages n'en sont pas plus mauvais ; ce qui est très commode pour eux. Cela est vrai, lui dis-je ; et je connois bien des philosophes qui feroient bien de s'appliquer à ces sortes de sciences.

Voilà, poursuivit-il, les orateurs, qui ont le talent de persuader indépendamment des raisons; et les géometres, qui obligent un homme malgré lui d'être persuadé, et le convainquent avec tyrannie.

Voici les livres de métaphysique, qui traitent de si grands intérêts, et dans lesquels l'infini se rencontre par-tout; les livres de physique, qui ne trouvent pas plus de merveilleux dans l'économie du vaste univers que dans la machine la plus simple de nos artisans.

Les livres de médecine, ces monuments de la fragilité de la nature et de la puissance de l'art, qui font trembler quand ils traitent des maladies même les plus légeres, tant ils nous rendent la mort présente, mais qui nous mettent dans une sécurité entiere quand ils parlent de la vertu des remedes, comme si nous étions devenus immortels.

Tout près de là sont les livres d'anatomie, qui contiennent bien moins la description des parties du corps humain que les noms barbares qu'on leur a donnés; chose qui ne guérit ni le malade de son mal ni le médecin de son ignorance.

Voici la chymie, qui habite tantôt l'hôpital et tantôt les petites maisons, comme des demeures qui lui sont également propres.

Voici les livres de science, ou plutôt d'ignorance occulte; tels sont ceux qui contiennent quelque espece de diablerie: exécrables selon la plupart des gens, pitoyables selon moi. Tels sont encore les livres d'astrologie judiciaire. Que dites-vous, mon pere? Les livres d'astrologie judiciaire! repartis-je avec feu; et ce sont ceux dont nous faisons le plus de cas en Perse. Ils reglent toutes les actions de notre vie, et nous déterminent dans toutes nos entreprises: les astrologues sont proprement nos directeurs; ils font plus, ils entrent dans le gouvernement de l'état. Si cela est, me dit-il, vous vivez sous un joug bien plus dur que celui de la raison: voilà le plus étrange de tous les empires: je plains bien une famille, et encore plus une nation qui se laisse si fort dominer par les planetes. Nous nous servons, lui repartis-je, de l'astrologie comme vous vous servez de l'algebre. Chaque nation a sa science, selon laquelle elle regle sa politique. Tous les astrologues ensemble n'ont jamais fait tant de sottises en notre Perse qu'un seul de vos algébristes en a fait ici. Croyez-vous que le concours fortuit des astres ne soit pas une regle aussi sûre que les beaux raisonnements de votre faiseur de système? Si l'on comptoit les voix là-dessus en France et en

Perse, ce seroit un beau sujet de triomphe pour l'astrologie ; vous verriez les calculateurs bien humiliés : quel accablant corollaire n'en pourroit-on pas tirer contre eux !

Notre dispute fut interrompue, et il fallut nous quitter.

De Paris, le 26 de la lune de Rahmazan 1719.

LETTRE CXXXVI.

RICA AU MÊME.

Dans l'entrevue suivante, mon savant me mena dans un cabinet particulier. Voici les livres d'histoire moderne, me dit-il. Voyez premièrement les historiens de l'église et des papes; livres que je lis pour m'édifier, et qui font souvent en moi un effet tout contraire.

Là ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable empire romain, qui s'étoit formé du débris de tant de monarchies, et sur la chûte duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitoient, parurent tout-à-coup, l'inonderent, le ravagerent, le dépecerent, et fonderent tous

les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étoient point proprement barbares, puisqu'ils étoient libres; mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour la plupart à une puissance absolue, ils ont perdu cette douce liberté si conforme à la raison, à l'humanité, et à la nature.

Vous voyez ici les historiens de l'empire d'Allemagne, qui n'est qu'une ombre du premier empire; mais qui est, je crois, la seule puissance qui soit sur la terre que la division n'a point affoiblie; la seule, je crois encore, qui se fortifie à mesure de ses pertes, et qui, lente à profiter des succès, devient indomtable par ses défaites.

Voici les historiens de France, où l'on voit d'abord la puissance des rois se former, mourir deux fois, renaître de même, languir ensuite pendant plusieurs siecles; mais, prenant insensiblement des forces, accrue de toutes parts, monter à son dernier période, semblable à ces fleuves qui, dans leur course, perdent leurs eaux ou se cachent sous terre, puis, reparoissant de nouveau, grossis par les rivieres qui s'y jettent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

Là vous voyez la nation espagnole sortir de quelques montagnes; les princes mahométans

subjugués aussi insensiblement qu'ils avoient rapidement conquis; tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie, qui devint presque la seule; jusqu'à ce qu'accablée de sa propre grandeur et de sa fausse opulence, elle perdit sa force et sa réputation même, et ne conserva que l'orgueil de sa premiere puissance.

Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage dans sa fureur même, et qui, maîtresse de la mer (chose inouie jusqu'alors), mêle le commerce avec l'empire.

Tout près de là sont les historiens de cette autre reine de la mer, la république de Hollande, si respectée en Europe, et si formidable en Asie, où ses négociants voient tant de rois prosternés devant eux.

Les historiens d'Italie vous représentent une nation autrefois maîtresse du monde, aujourd'hui esclave de toutes les autres; ses princes divisés et foibles, et sans autre attribut de souveraineté qu'une vaine politique.

Voilà les historiens des républiques; de la Suisse, qui est l'image de la liberté; de Venise, qui n'a de ressources qu'en son économie; et

de Gênes, qui n'est superbe que par ses bâtiments.

Voici ceux du nord, et entre autres de la Pologne, qui use si mal de sa liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois, qu'il semble qu'elle veuille consoler par-là les peuples ses voisins, qui ont perdu l'un et l'autre.

Là-dessus nous nous séparâmes jusqu'au lendemain.

De Paris, le 2 de la lune
de Chalval 1719.

LETTRE CXXXVII.

RICA AU MÊME.

Le lendemain il me mena dans un autre cabinet. Ce sont ici les poëtes, me dit-il, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens, et d'accabler la raison sous les agréments, comme on ensevelissoit autrefois les femmes sous leurs ornements et leurs parures. Vous les connoissez; ils ne sont pas rares chez les orientaux, où le soleil, plus ardent, semble échauffer les imaginations mêmes.

Voilà les poëmes épiques. Eh! qu'est-ce que

les poëmes épiques? En vérité, me dit-il, je n'en sais rien: les connoisseurs disent qu'on n'en a jamais fait que deux, et que les autres qu'on donne sous ce nom ne le sont point: c'est aussi ce que je ne sais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d'en faire de nouveaux; et cela est encore plus surprenant.

Voici les poëtes dramatiques, qui, selon moi, sont les poëtes par excellence, et les maîtres des passions. Il y en a de deux sortes; les comiques, qui nous remuent si doucement; et les tragiques, qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence.

Voici les lyriques, que je méprise autant que j'estime les autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance.

On voit ensuite les auteurs des idylles et des églogues, qui plaisent même aux gens de cour par l'idée qu'ils leur donnent d'une certaine tranquillité qu'ils n'ont pas, et qu'ils leur montrent dans la condition des bergers.

De tous les auteurs que nous avons vus, voici les plus dangereux; ce sont ceux qui aiguisent les épigrammes, qui sont de petites fleches déliées qui font une plaie profonde et inaccessible aux remedes.

Vous voyez ici les romans, dont les auteurs sont des especes de poëtes, et qui outrent éga-

lement le langage de l'esprit et celui du cœur: ils passent leur vie à chercher la nature, et la manquent toujours; leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures.

J'ai vu, lui dis-je, quelques uns de vos romans; et, si vous voyiez les nôtres, vous en seriez encore plus choqué: ils sont aussi peu naturels, et d'ailleurs extrêmement gênés par nos mœurs: il faut dix années de passion avant qu'un amant ait pu voir seulement le visage de sa maîtresse. Cependant les auteurs sont forcés de faire passer les lecteurs dans ces ennuyeux préliminaires. Or il est impossible que les incidents soient variés: on a recours à un artifice pire que le mal même qu'on veut guérir; c'est aux prodiges. Je suis sûr que vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre; qu'un héros, lui seul, en détruise une de cent mille hommes. Cependant, voilà nos romans: ces aventures froides et souvent répétées nous font languir, et ces prodiges extravagants nous révoltent.

De Paris, le 6 de la lune de Chalval 1719.



LETTRE CXXXVIII.

RICA À IBBEN.

A Smyrne.

Les ministres se succedent et se détruisent ici comme les saisons. Depuis trois ans j'ai vu changer quatre fois de système sur les finances. On leve aujourd'hui les tributs en Turquie et en Perse comme les levoient les fondateurs de ces empires : il s'en faut bien qu'il en soit ici de même. Il est vrai que nous n'y mettons pas tant d'esprit que les occidentaux. Nous croyons qu'il n'y a pas plus de différence entre l'administration des revenus du prince et celle des biens d'un particulier, qu'il y en a entre compter cent mille tomans ou en compter cent : mais il y a ici bien plus de finesse et de mystere. Il faut que de grands génies travaillent nuit et jour ; qu'ils enfantent sans cesse, et avec douleur, de nouveaux projets ; qu'ils écoutent les avis d'une infinité de gens qui travaillent pour eux sans en être priés ; qu'ils se retirent et vivent dans le fond d'un cabinet impénétrable aux grands et sacré aux petits ; qu'ils aient toujours la tête remplie de

secrets importants, de desseins miraculeux, de systêmes nouveaux; et qu'absorbés dans les méditations, ils soient privés de l'usage de la parole, et quelquefois même de celui de la politesse.

Dès que le feu roi eut fermé les yeux, on pensa à établir une nouvelle administration. On sentoit qu'on étoit mal; mais on ne savoit comment faire pour être mieux. On ne s'étoit pas bien trouvé de l'autorité sans bornes des ministres précédents; on l'a voulu partager. On créa pour cet effet six ou sept conseils; et ce ministere est peut-être celui de tous qui a gouverné la France avec plus de sens: la durée en fut courte, aussi bien que celle du bien qu'elle produisit.

La France, à la mort du feu roi, étoit un corps accablé de mille maux: N*** prit le fer à la main, retrancha les chairs inutiles, appliqua quelques remedes topiques. Mais il restoit toujours un vice intérieur à guérir. Un étranger est venu qui a entrepris cette cure: après bien des remedes violents, il a cru lui avoir rendu son embonpoint; et il l'a seulement rendue bouffie.

Tous ceux qui étoient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté; et ceux qui n'avoient pas de pain regorgent de richesses.

Jamais ces deux extrémités ne se sont touchées de si près. L'étranger a tourné l'état comme un frippier tourne un habit: il fait paroître dessus ce qui étoit dessous; et ce qui étoit dessus il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades, et peut-être demain par leurs maîtres!

Tout ceci produit souvent des choses bizarres. Les laquais qui avoient fait fortune sous le regne passé vantent aujourd'hui leur naissance: ils rendent à ceux qui viennent de quitter leur livrée dans une certaine rue tout le mépris qu'on avoit pour eux il y a six mois: ils crient de toutes leurs forces: La noblesse est ruinée! quel désordre dans l'état! quelle confusion dans les rangs! on ne voit que des inconnus faire fortune! Je te promets que ceux-ci prendront bien leur revanche sur ceux qui viendront après eux, et que dans trente ans ces gens de qualité feront bien du bruit.

De Paris, le premier de la lune de Zilhagé 1720.

LETTRE CXXXIX.

RICA AU MÊME.

Voici un grand exemple de la tendresse conjugale, non seulement dans une femme, mais dans une reine. La reine de Suede voulant à toute force associer le prince son époux à la couronne, pour applanir toutes les difficultés a envoyé aux états une déclaration par laquelle elle se désiste de la régence en cas qu'il soit élu.

Il y a soixante et quelques années qu'une autre reine, nommée Christine, abdiqua la couronne pour se donner tout entiere à la philosophie. Je ne sais lequel de ces deux exemples nous devons admirer davantage.

Quoique j'approuve assez que chacun se tienne ferme dans le poste où la nature l'a mis, et que je ne puisse louer la foiblesse de ceux qui, se trouvant au-dessous de leur état, le quittent comme par une espece de désertion; je suis cependant frappé de la grandeur d'ame de ces deux princesses, et de voir l'esprit de l'une et le cœur de l'autre supérieurs à leur fortune. Christine a songé à connoître dans

le temps que les autres ne songent qu'à jouir; et l'autre ne veut jouir que pour mettre tout son bonheur entre les mains de son auguste époux.

De Paris, le 27 de la lune
de Maharram 1720.

LETTRE CXL.

RICA À USBEK.

A ***.

Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle Pontoise. Le conseil lui a envoyé enregistrer ou approuver une déclaration qui le déshonore; et il l'a enregistrée d'une maniere qui déshonore le conseil.

On menace d'un pareil traitement quelques parlements du royaume.

Ces compagnies sont toujours odieuses: elles n'approchent des rois que pour leur dire de tristes vérités: et pendant qu'une foule de courtisans leur représentent sans cesse un peuple heureux sous leur gouvernement, elles viennent démentir la flatterie, et apporter au

pied du trône les gémissements et les larmes dont elles sont dépositaires.

C'est un pesant fardeau, mon cher Usbek, que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusqu'aux princes! Ils doivent bien penser que ceux qui s'y déterminent y sont contraints, et qu'ils ne se résoudroient jamais à faire des démarches si tristes et si affligeantes pour ceux qui les font, s'ils n'y étoient forcés par leur devoir, leur respect, et même leur amour.

De Paris, le 21 de la lune de Gemmadi, 1, 1720.

LETTRE CXLI.

RICA AU MÊME.

J'IRAI te voir sur la fin de la semaine. Que les jours couleront agréablement avec toi!

Je fus présenté il y a quelques jours à une dame de la cour, qui avoit quelque envie de voir ma figure étrangere. Je la trouvai belle, digne des regards de notre monarque et d'un rang auguste dans le lieu sacré où son cœur repose.

Elle me fit mille questions sur les mœurs des Persans et sur la maniere de vivre des

Persanes. Il me parut que la vie du serrail n'étoit pas de son goût, et qu'elle trouvoit de la répugnance à voir un homme partagé entre dix ou douze femmes. Elle ne put voir sans envie le bonheur de l'un, et sans pitié la condition des autres. Comme elle aime la lecture, sur-tout celle des poëtes et des romans, elle souhaita que je parlasse des nôtres. Ce que je lui en dis redoubla sa curiosité : elle me pria de lui faire traduire un fragment de quelques uns de ceux que j'ai apportés. Je le fis, et je lui envoyai, quelques jours après, un conte persan. Peut-être seras-tu bien aise de le voir travesti.

Du temps de Cheik-Ali-Can, il y avoit en Perse une femme nommée Zuléma : elle savoit par cœur tout le saint alcoran; il n'y avoit point de dervis qui entendît mieux qu'elle les traductions des saints prophetes; les docteurs arabes n'avoient rien dit de si mystérieux qu'elle n'en comprit tous les sens; et elle joignoit à tant de connoissances un certain caractere d'esprit enjoué qui laissoit à peine deviner si elle vouloit amuser ceux à qui elle parloit, ou les instruire.

Un jour qu'elle étoit avec ses compagnes dans une des salles du serrail, une d'elles lui



demanda ce qu'elle pensoit de l'autre vie, et si elle ajoutoit foi à cette ancienne tradition de nos docteurs, que le paradis n'est fait que pour les hommes.

C'est le sentiment commun, leur dit-elle: il n'y a rien que l'on n'ait fait pour dégrader notre sexe. Il y a même une nation répandue par toute la Perse, qu'on appelle la nation juive, qui soutient par l'autorité de ses livres sacrés que nous n'avons point d'ame.

Ces opinions si injurieuses n'ont d'autre origine que l'orgueil des hommes, qui veulent porter leur supériorité au-delà même de leur vie, et ne pensent pas que dans le grand jour toutes les créatures paroîtront devant Dieu comme le néant, sans qu'il y ait entre elles de prérogatives que celles que la vertu y aura mises.

Dieu ne se bornera point dans ses récompenses: et comme les hommes qui auront bien vécu et bien usé de l'empire qu'ils ont ici-bas sur nous seront dans un paradis plein de beautés célestes et ravissantes, et telles que si un mortel les avoit vues, il se donneroit aussitôt la mort, dans l'impatience d'en jouir; aussi les femmes vertueuses iront dans un lieu de délices, où elles seront enivrées d'un torrent de voluptés, avec des hommes divins qui

leur seront soumis : chacune d'elles aura un serrail dans lequel ils seront enfermés, et des eunuques encore plus fideles que les nôtres pour les garder.

J'ai lu, ajouta-t-elle, dans un livre arabe, qu'un homme nommé Ibrahim étoit d'une jalousie insupportable. Il avoit douze femmes extrêmement belles, qu'il traitoit d'une maniere très dure : il ne se fioit plus à ses eunuques ni aux murs de son serrail ; il les tenoit presque toujours sous la clef, enfermées dans leur chambre, sans qu'elles pussent se voir ni se parler ; car il étoit même jaloux d'une amitié innocente : toutes ses actions prenoient la teinture de sa brutalité naturelle ; jamais une douce parole ne sortit de sa bouche, et jamais il ne fit le moindre signe qui n'ajoutât quelque chose à la rigueur de leur esclavage.

Un jour qu'il les avoit toutes assemblées dans une salle de son serrail, une d'entre elles, plus hardie que les autres, lui reprocha son mauvais naturel. Quand on cherche si fort les moyens de se faire craindre, lui dit-elle, on trouve toujours auparavant ceux de se faire haïr. Nous sommes si malheureuses que nous ne pouvons nous empêcher de desirer un changement : d'autres à ma place souhaiteroient votre mort ; je ne souhaite que la

mienne; et ne pouvant espérer d'être séparée de vous que par-là, il me sera encore bien doux d'en être séparée. Ce discours qui auroit dû le toucher le fit entrer dans une furieuse colere; il tira son poignard et le lui plongea dans le sein. Mes cheres compagnes, dit-elle, d'une voix mourante, si le ciel a pitié de ma vertu, vous serez vengées. A ces mots, elle quitta cette vie infortunée pour aller dans le séjour des délices, où les femmes qui ont bien vécu jouissent d'un bonheur qui se renouvelle toujours.

D'abord elle vit une prairie riante dont la verdure étoit relevée par les peintures des fleurs les plus vives: un ruisseau, dont les eaux étoient plus pures que le crystal, y faisoit un nombre infini de détours. Elle entra ensuite dans des bocages charmants, dont le silence n'est interrompu que par le doux chant des oiseaux. De magnifiques jardins se présenterent ensuite; la nature les avoit ornés avec sa simplicité et toute sa magnificence. Elle trouva enfin un palais superbe préparé pour elle, et rempli d'hommes célestes destinés à ses plaisirs.

Deux d'entre eux se présenterent aussitôt pour la déshabiller; d'autres la mirent dans le bain, et la parfumerent des plus délicieuses

essences: on lui donna ensuite des habits infiniment plus riches que les siens; après quoi on la mena dans une grande salle où elle trouva un feu fait avec des bois odoriférants, et une table couverte des mets les plus exquis. Tout sembloit concourir au ravissement de ses sens: elle entendoit d'un côté une musique d'autant plus divine qu'elle étoit plus tendre; de l'autre, elle ne voyoit que des danses de ces hommes divins, uniquement occupés à lui plaire. Cependant tant de plaisirs ne devoient servir qu'à la conduire insensiblement à des plaisirs plus grands. On la mena dans sa chambre; et après l'avoir encore une fois déshabillée, on la porta dans un lit superbe, où deux hommes d'une beauté charmante la reçurent dans leurs bras. C'est pour lors qu'elle fut enivrée, et que ses ravissements passerent même ses desirs. Je suis toute hors de moi, leur disoit-elle: je croirois mourir si je n'étois sûre de mon immortalité. C'en est trop, laissez-moi; je succombe sous la violence des plaisirs. Oui, vous rendez un peu le calme à mes sens; je commence à respirer, et à revenir à moi-même. D'où vient que l'on a ôté les flambeaux? Que ne puis-je à présent considérer votre beauté divine! que ne puis-je voir!... Mais pourquoi voir? Vous me faites rentrer

dans mes premiers transports. O dieux! que ces ténebres sont aimables! Quoi! je serai immortelle, et immortelle avec vous! je serai... Non, je vous demande grace; car je vois bien que vous êtes gens à n'en demander jamais.

Après plusieurs commandements réitérés, elle fut obéie; mais elle ne le fut que lorsqu'elle voulut l'être bien sérieusement. Elle se reposa languissamment, et s'endormit dans leurs bras. Deux moments de sommeil réparerent sa lassitude: elle reçut deux baisers qui l'enflammerent soudain et lui firent ouvrir les yeux. Je suis inquiete, dit-elle; je crains que vous ne m'aimiez plus. C'étoit un doute dans lequel elle ne vouloit pas rester long-temps; aussi eut-elle avec eux tous les éclaircissements qu'elle pouvoit desirer. Je suis désabusée, s'écria-t-elle; pardon, pardon; je suis sûre de vous. Vous ne me dites rien; mais vous prouvez mieux que tout ce que vous me pourriez dire: oui, oui, je vous le confesse, on n'a jamais tant aimé. Mais quoi! vous vous disputez tous deux l'honneur de me persuader! Ah! si vous vous disputez, si vous joignez l'ambition au plaisir de ma défaite, je suis perdue; vous serez tous deux vainqueurs, il n'y aura que moi de vaincue: mais je vous vendrai bien cher la victoire.

Tout ceci ne fut interrompu que par le jour. Ses fideles et aimables domestiques entrerent dans sa chambre, et firent lever ces deux jeunes hommes, que deux vieillards ramenerent dans les lieux où ils étoient gardés pour ses plaisirs. Elle se leva ensuite, et parut d'abord à cette cour idolâtre dans les charmes d'un déshabillé simple, et ensuite couverte des plus somptueux ornements. Cette nuit l'avoit embellie; elle avoit donné de la vie à son teint et de l'expression à ses graces. Ce ne fut pendant tout le jour que danses, que concerts, que festins, que jeux, que promenades; et l'on remarquoit qu'Anaïs se déroboit de temps en temps, et voloit vers ses deux jeunes héros. Après quelques précieux instants d'entrevue, elle revenoit vers la troupe qu'elle avoit quittée, toujours avec un visage plus serein. Enfin sur le soir on la perdit tout-à-fait: elle alla s'enfermer dans le serrail, où elle vouloit, disoit-elle, faire connoissance avec ces captifs immortels qui devoient à jamais vivre avec elle. Elle visita donc les appartements de ces lieux les plus reculés et les plus charmants, où elle compta cinquante esclaves d'une beauté miraculeuse: elle erra toute la nuit de chambre en chambre, recevant par-tout des hommages toujours différents et toujours les mêmes.

Voilà comment l'immortelle Anaïs passoit sa vie, tantôt dans des plaisirs éclatants, tantôt dans des plaisirs solitaires; admirée d'une troupe brillante, aimée d'un amant éperdu: souvent elle quittoit un palais enchanté pour aller dans une grotte champêtre: les fleurs sembloient naître sous ses pas, et les jeux se présentoient en foule au-devant d'elle.

Il y avoit plus de huit jours qu'elle étoit dans cette demeure heureuse, que, toujours hors d'elle-même, elle n'avoit pas fait une seule réflexion: elle avoit joui de son bonheur sans le connoître, et sans avoir eu un seul de ces moments tranquilles où l'ame se rend pour ainsi dire compte à elle-même, et s'écoute dans le silence des passions.

Les bienheureux ont des plaisirs si vifs, qu'ils peuvent rarement jouir de cette liberté d'esprit: c'est pour cela qu'attachés invinciblement aux objets présents, ils perdent entièrement la mémoire des choses passées, et n'ont plus aucun souci de ce qu'ils ont connu ou aimé dans l'autre vie.

Mais Anaïs, dont l'esprit étoit vraiment philosophe, avoit passé presque toute sa vie à méditer: elle avoit poussé ses réflexions beaucoup plus loin qu'on n'auroit dû l'attendre d'une femme laissée à elle-même. La retraite

austere que son mari lui avoit fait garder ne lui avoit laissé que cet avantage.

C'est cette force d'esprit qui lui avoit fait mépriser la crainte dont ses compagnes étoient frappées, et la mort, qui devoit être la fin de ses peines et le commencement de sa félicité.

Ainsi elle sortit peu-à-peu de l'ivresse des plaisirs, et s'enferma seule dans un appartement de son palais. Elle se laissa aller à des réflexions bien douces sur sa condition passée et sur sa félicité présente; elle ne put s'empêcher de s'attendrir sur le malheur de ses compagnes: on est sensible à des tourments que l'on a partagés. Anaïs ne se tint pas dans les simples bornes de la compassion; plus tendre envers ces infortunées, elle se sentit portée à les secourir.

Elle donna ordre à un de ces jeunes hommes qui étoient auprès d'elle de prendre la figure de son mari, d'aller dans son serrail, de s'en rendre maître, de l'en chasser, et d'y rester à sa place jusqu'à ce qu'elle le rappelât.

L'exécution fut prompte: il fendit les airs, arriva à la porte du serrail d'Ibrahim, qui n'y étoit pas: il frappe, tout lui est ouvert; les eunuques tombent à ses pieds. Il vole vers les appartements où les femmes d'Ibrahim étoient enfermées. Il avoit, en passant, pris les clefs

dans la poche de ce jaloux, à qui il s'étoit rendu invisible. Il entre, et les surprend d'abord par son air doux et affable; et bientôt après il les surprend davantage par ses empressements et par la rapidité de ses entreprises. Toutes eurent leur part de l'étonnement; et elles l'auroient pris pour un songe s'il y eût eu moins de réalité.

Pendant que ces nouvelles scenes se jouent dans le serrail, Ibrahim heurte, se nomme, tempête et crie. Après avoir essuyé bien des difficultés, il entre, et jette les eunuques dans un désordre extrême. Il marche à grands pas; mais il recule en arriere, et tombe des nues, quand il voit le faux Ibrahim, sa véritable image, dans toutes les libertés d'un maître. Il crie au secours; il veut que les eunuques lui aident à tuer cet imposteur: mais il n'est pas obéi. Il n'a plus qu'une bien foible ressource, c'est de s'en rapporter au jugement de ses femmes. Dans une heure, le faux Ibrahim avoit séduit tous ses juges. L'autre est chassé et traîné indignement hors du serrail; et il auroit reçu la mort mille fois, si son rival n'avoit ordonné qu'on lui sauvât la vie. Enfin le nouvel Ibrahim, resté maître du champ de bataille, se montra de plus en plus digne d'un tel choix, et se signala par des miracles jus-

qu'alors inconnus. Vous ne ressemblez pas à Ibrahim, disoient ces femmes. Dites plutôt que cet imposteur ne me ressemble pas, disoit le triomphant Ibrahim: comment faut-il faire pour être votre époux, si ce que je fais ne suffit pas?

Ah! nous n'avons garde de douter, dirent les femmes: si vous n'êtes pas Ibrahim, il nous suffit que vous ayez si bien mérité de l'être: vous êtes plus Ibrahim en un jour qu'il ne l'a été dans le cours de dix années. Vous me promettez donc, reprit-il, que vous vous déclarerez en ma faveur contre cet imposteur? N'en doutez pas, dirent-elles d'une commune voix: nous vous jurons une fidélité éternelle: nous n'avons été que trop long-temps abusées: le traître ne soupçonnoit point notre vertu, il ne soupçonnoit que sa foiblesse: nous voyons bien que les hommes ne sont point faits comme lui; c'est à vous sans doute qu'ils ressemblent: si vous saviez combien vous nous le faites haïr! Ah! je vous donnerai souvent de nouveaux sujets de haine, reprit le faux Ibrahim; vous ne connoissez point encore tout le tort qu'il vous a fait. Nous jugeons de son injustice par la grandeur de votre vengeance, reprirent-elles. Oui, vous avez raison, dit l'homme divin; j'ai mesuré l'expiation au crime: je suis

bien aise que vous soyez contentes de ma maniere de punir. Mais, dirent ces femmes, si cet imposteur revient, que ferons-nous? Il lui seroit, je crois, difficile de vous tromper, répondit-il: dans la place que j'occupe auprès de vous, on ne se soutient guere par la ruse: et d'ailleurs je l'enverrai si loin que vous n'entendrez plus parler de lui. Pour lors je prendrai sur moi le soin de votre bonheur. Je ne serai point jaloux; je saurai m'assurer de vous sans vous gêner; j'ai assez bonne opinion de mon mérite pour croire que vous me serez fideles: si vous n'étiez pas vertueuses avec moi, avec qui le seriez-vous? Cette conversation dura long-temps entre lui et ces femmes, qui, plus frappées de la différence des deux Ibrahims que de leur ressemblance, ne songeoient pas même à se faire éclaircir de tant de merveilles. Enfin le mari désespéré revint encore les troubler: il trouva toute sa maison dans la joie, et ses femmes plus incrédules que jamais. La place n'étoit pas tenable pour un jaloux; il sortit furieux; et, un instant après, le faux Ibrahim le suivit, le prit, le transporta dans les airs, et le laissa à deux mille lieues de là.

O dieux! dans quelle désolation se trouverent ces femmes dans l'absence de leur cher Ibrahim! Déja leurs eunuques avoient repris



leur sévérité naturelle; toute la maison étoit en larmes; elles s'imaginoient quelquefois que tout ce qui leur étoit arrivé n'étoit qu'un songe; elles se regardoient toutes les unes les autres, et se rappeloient les moindres circonstances de ces étranges aventures. Enfin le céleste Ibrahim revint, toujours plus aimable: il leur parut que son voyage n'avoit pas été pénible. Le nouveau maître prit une conduite si opposée à celle de l'autre, qu'elle surprit tous les voisins. Il congédia tous les eunuques, rendit sa maison accessible à tout le monde: il ne voulut pas même souffrir que ses femmes se voilassent. C'étoit une chose singuliere de les voir dans les festins parmi des hommes, aussi libres qu'eux. Ibrahim crut, avec raison, que les coutumes du pays n'étoient pas faites pour des citoyens comme lui. Cependant il ne se refusoit aucune dépense: il dissipa avec une immense profusion les biens du jaloux, qui, de retour trois ans après des pays lointains où il avoit été transporté, ne trouva plus que ses femmes et trente-six enfants.

De Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 1720.

LETTRE CXLII.

RICA À USBEK.

A ***.

Voici une lettre que je reçus hier d'un savant; elle te paroîtra singuliere.

Monsieur,

« Il y a six mois que j'ai recueilli la suc-
« cession d'un oncle très riche qui m'a laissé
« cinq ou six cent mille livres, et une maison
« superbement meublée. Il y a plaisir d'avoir
« du bien lorsqu'on en sait faire un bon usage.
« Je n'ai point d'ambition, ni de goût pour les
« plaisirs: je suis presque toujours enfermé
« dans un cabinet, où je mene la vie d'un sa-
« vant. C'est dans ce lieu que l'on trouve un
« curieux amateur de la vénérable antiquité.

« Lorsque mon oncle eut fermé les yeux,
« j'aurois fort souhaité de le faire enterrer
« avec les cérémonies observées par les anciens
« Grecs et Romains; mais je n'avois pour lors
« ni lacrymatoires, ni urnes, ni lampes an-
« tiques.

« « Mais depuis je me suis bien pourvu de ces « précieuses raretés. Il y a quelques jours que « je vendis ma vaisselle d'argent pour acheter « une lampe de terre qui avoit servi à un phi- « losophe stoïcien. Je me suis défait de toutes « les glaces dont mon oncle avoit couvert pres- « que tous les murs de ses appartements, pour « avoir un petit miroir un peu fêlé, qui fut « autrefois à l'usage de Virgile : je suis charmé « d'y voir ma figure représentée au lieu de celle « du cygne de Mantoue. Ce n'est pas tout : j'ai « acheté cent louis d'or cinq ou six pieces d'une « monnoie de cuivre qui avoit cours il y a deux « mille ans. Je ne sache pas avoir à présent « dans ma maison un seul meuble qui n'ait été « fait avant la décadence de l'empire. J'ai un « petit cabinet de manuscrits fort précieux et « fort chers : quoique je me tue la vue à les « lire, j'aime beaucoup mieux m'en servir que « des exemplaires imprimés, qui ne sont pas « si corrects, et que tout le monde a entre les « mains. Quoique je ne sorte presque jamais, « je ne laisse pas d'avoir une passion démesu- « rée de connoître tous les anciens chemins qui « étoient du temps des Romains. Il y en a un « qui est près de chez moi, qu'un proconsul « des Gaules fit faire il y a environ douze cents « ans : lorsque je vais à ma maison de cam-

« pagne, je ne manque jamais d'y passer, quoi-
« qu'il soit très incommode et qu'il m'alonge de
« plus d'une lieue; mais ce qui me fait enrager,
« c'est qu'on y a mis des poteaux de bois de
« distance en distance pour marquer l'éloigne-
« ment des villes voisines. Je suis désespéré de
« voir ces misérables indices au lieu des co-
« lonnes milliaires qui y étoient autrefois: je
« ne doute pas que je ne les fasse rétablir par
« mes héritiers, et que je ne les engage à cette
« dépense par mon testament. Si vous avez,
« monsieur, quelque manuscrit persan, vous
« me ferez plaisir de m'en accommoder; je
« vous le paierai tout ce que vous voudrez, et
« je vous donnerai par-dessus le marché quel-
« ques ouvrages de ma façon, par lesquels vous
« verrez que je ne suis point un membre in-
« utile de la république des lettres. Vous y re-
« marquerez, entre autres, une dissertation où
« je fais voir que la couronne dont on se ser-
« voit autrefois dans les triomphes étoit de
« chêne, et non pas de laurier: vous en admi-
« rerez une autre où je prouve, par de doctes
« conjectures tirées des plus graves auteurs
« grecs, que Cambyse fut blessé à la jambe
« gauche, et non pas à la droite; une autre où
« je démontre qu'un petit front étoit une beauté
« très recherchée chez les Romains. Je vous

« enverrai encore un volume in-quarto en for-« me d'explication d'un vers du sixieme livre « de l'Enéide de Virgile. Vous ne recevrez tout « ceci que dans quelques jours; et, quant à « présent, je me contente de vous envoyer ce « fragment d'un ancien mythologiste grec, qui « n'avoit point paru jusques ici, et que j'ai dé-« couvert dans la poussiere d'une bibliotheque. « Je vous quitte pour une affaire importante « que j'ai sur les bras: il s'agit de restituer un « beau passage de Pline le naturaliste, que les « copistes du cinquieme siecle ont étrangement « défiguré.

« Je suis, etc. ».

FRAGMENT D'UN ANCIEN MYTHOLOGISTE.

« DANS une isle près des Orcades, il naquit « un enfant qui avoit pour pere Eole, dieu des « vents, et pour mere une nymphe de Calé-« donie. On dit de lui qu'il apprit tout seul à « compter avec ses doigts, et que, dès l'âge de « quatre ans, il distinguoit si parfaitement les « métaux, que sa mere ayant voulu lui donner « une bague de laiton au lieu d'une d'or, il re-« connut la tromperie, et la jeta par terre.

« Dès qu'il fut grand, son pere lui apprit le « secret d'enfermer les vents dans des outres,

« qu'il vendoit ensuite à tous les voyageurs : « mais, comme la marchandise n'étoit pas fort « prisée dans son pays, il le quitta, et se mit « à courir le monde en compagnie de l'aveugle « dieu du hasard.

« Il apprit dans ses voyages que, dans la « Bétique, l'or reluisoit de toutes parts; cela « fit qu'il y précipita ses pas. Il y fut fort « mal reçu de Saturne, qui régnoit pour lors; « mais ce dieu ayant quitté la terre, il s'avisa « d'aller dans tous les carrefours, où il crioit « sans cesse d'une voix rauque: Peuples de « Bétique, vous croyez être riches parceque « vous avez de l'or et de l'argent! votre erreur « me fait pitié: croyez-moi, quittez le pays des « vils métaux; venez dans l'empire de l'imagi- « nation, et je vous promets des richesses qui « vous étonneront vous-mêmes. Aussitôt il ou- « vrit une grande partie des outres qu'il avoit « apportées, et il distribua de sa marchandise « à qui en voulut.

« Le lendemain il revint dans les mêmes « carrefours, et il s'écria: Peuples de Bétique, « voulez-vous être riches? imaginez-vous que « je le suis beaucoup, et que vous l'êtes beau- « coup aussi: mettez-vous tous les matins dans « l'esprit que votre fortune a doublé pendant « la nuit; levez-vous ensuite; et, si vous avez

« des créanciers, allez les payer de ce que vous « aurez imaginé, et dites-leur d'imaginer à leur « tour.

« Il reparut quelques jours après, et il parla « ainsi : Peuples de Bétique, je vois bien que « votre imagination n'est pas si vive que les « premiers jours, laissez-vous conduire à la « mienne : je mettrai tous les matins devant « vos yeux un écriteau qui sera pour vous la « source des richesses : vous n'y verrez que « quatre paroles ; mais elles seront bien signi- « ficatives, car elles régleront la dot de vos « femmes, la légitime de vos enfants, le nom- « bre de vos domestiques. Et, quant à vous, « dit-il à ceux de la troupe qui étoient le plus « près de lui, quant à vous, mes chers enfants « (je puis vous appeler de ce nom, car vous « avez reçu de moi une seconde naissance), « mon écriteau décidera de la magnificence de « vos équipages, de la somptuosité de vos « festins, du nombre et de la pension de vos « maîtresses.

« A quelques jours de là, il arriva dans le « carrefour, tout essoufflé ; et, tout transporté « de colere, il s'écria : Peuples de Bétique, je « vous avois conseillé d'imaginer, et je vois « que vous ne le faites pas ; eh bien ! à présent « je vous l'ordonne. Là-dessus il les quitta

« brusquement : mais la réflexion le rappela « sur ses pas. J'apprends que quelques uns de « vous sont assez détestables pour conserver « leur or et leur argent. Encore passe pour de « l'argent; mais pour de l'or... pour de l'or... « Ah! cela me met dans une indignation!... « Je jure par mes outres sacrées que, s'ils ne « viennent me l'apporter, je les punirai sévè- « rement. Puis il ajouta d'un air tout-à-fait « persuasif : Croyez-vous que ce soit pour gar- « der ces misérables métaux que je vous les « demande? Une marque de ma candeur, c'est « que, lorsque vous me les apportâtes il y a « quelques jours, je vous en rendis sur-le- « champ la moitié.

« Le lendemain on l'apperçut de loin, et on « le vit s'insinuer avec une voix douce et flat- « teuse : Peuples de Bétique, j'apprends que « vous ayez une partie de vos trésors dans les « pays étrangers; je vous prie, faites-les moi « venir; vous me ferez plaisir, et je vous en « aurai une reconnoissance éternelle.

« Le fils d'Eole parloit à des gens qui n'a- « voient pas grande envie de rire; ils ne purent « pourtant s'en empêcher; ce qui fit qu'il s'en « retourna bien confus. Mais, reprenant cou- « rage, il hasarda encore une petite priere : Je « sais que vous avez des pierres précieuses;

« au nom de Jupiter, défaites-vous-en; rien ne « vous appauvrit comme ces sortes de choses; « défaites-vous-en, vous dis-je. Si vous ne le « pouvez pas par vous-mêmes, je vous donne- « rai des hommes d'affaires excellents. Que de « richesses vont couler chez vous si vous faites « ce que je vous conseille! Oui, je vous pro- « mets tout ce qu'il y a de plus pur dans mes « outres.

« Enfin il monta sur un tréteau, et, pre- « nant une voix plus assurée, il dit: Peuples « de Bétique, j'ai comparé l'heureux état « dans lequel vous êtes avec celui où je vous « trouvai lorsque j'arrivai ici; je vous vois le « plus riche peuple de la terre: mais, pour « achever votre fortune, souffrez que je vous « ôte la moitié de vos biens. A ces mots, d'une « aile légere, le fils d'Eole disparut, et laissa « ses auditeurs dans une consternation inex- « primable; ce qui fit qu'il revint le lendemain, « et parla ainsi: Je m'apperçus hier que mon « discours vous déplut extrêmement; eh bien! « prenez que je ne vous aie rien dit. Il est vrai, « la moitié c'est trop. Il n'y a qu'à prendre « d'autres expédients pour arriver au but que « je me suis proposé. Assemblons nos richesses « dans un même endroit; nous le pouvons « facilement, car elles ne tiennent pas un

« gros volume. Aussitôt il en disparut les trois
« quarts. »

De Paris, le 9 de la lune de Chahban 1720.

LETTRE CXLIII.

RICA À NATHANAEL LÉVI, MÉDECIN JUIF.

A Livourne.

Tu me demandes ce que je pense de la vertu des amulettes et de la puissance des talismans. Pourquoi t'adresses-tu à moi? Tu es Juif, et je suis mahométan; c'est-à-dire que nous sommes tous deux bien crédules.

Je porte toujours sur moi plus de deux mille passages du saint alcoran; j'attache à mes bras un petit paquet où sont écrits les noms de plus de deux cents dervis: ceux d'Hali, de Fatmé, et de tous les purs, sont cachés en plus de vingt endroits de mes habits.

Cependant je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles. Il nous est bien plus difficile de répondre à leurs raisonnements qu'à eux de répondre à nos expériences.

Je porte tous ces chiffons sacrés par une

longue habitude pour me conformer à une pratique universelle : je crois que, s'ils n'ont pas plus de vertu que les bagues et les autres ornements dont on se pare, ils n'en ont pas moins. Mais toi, tu mets toute ta confiance sur quelques lettres mystérieuses, et sans cette sauve-garde tu serois dans un effroi continuel.

Les hommes sont bien malheureux ! ils flottent sans cesse entre de fausses espérances et des craintes ridicules ; et, au lieu de s'appuyer sur la raison, ils se font des monstres qui les intimident, ou des fantômes qui les séduisent.

Quel effet veux-tu que produise l'arrangement de certaines lettres ? quel effet veux-tu que leur dérangement puisse troubler ? quelle relation ont-elles avec les vents pour appaiser les tempêtes, avec la poudre à canon pour en vaincre l'effort, avec ce que les médecins appellent l'humeur peccante et la cause morbifique des maladies pour les guérir ?

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ceux qui fatiguent leur raison pour lui faire rapporter de certains évènements à des vertus occultes, n'ont pas un moindre effort à faire pour s'empêcher d'en voir la véritable cause.

Tu me diras que de certains prestiges ont fait gagner une bataille ; et moi je te dirai qu'il faut que tu t'aveugles pour ne pas trouver

dans la situation du terrain, dans le nombre ou dans le courage des soldats, dans l'expérience des capitaines, des causes suffisantes pour produire cet effet dont tu veux ignorer la cause.

Je te passe pour un moment qu'il y ait des prestiges; passe-moi à mon tour, pour un moment, qu'il n'y en ait point; car cela n'est pas impossible. Ce que tu m'accordes n'empêche pas que deux armées ne puissent se battre: veux-tu que, dans ce cas-là, aucune des deux ne puisse remporter la victoire?

Crois-tu que leur sort restera incertain jusqu'à ce qu'une puissance invisible vienne le déterminer, que tous les corps seront perdus, toute la prudence vaine, et tout le courage inutile?

Penses-tu que la mort, dans ces occasions rendue présente de mille manieres, ne puisse pas produire dans les esprits ces terreurs paniques que tu as tant de peine à expliquer? Veux-tu que, dans une armée de cent mille hommes, il ne puisse pas y avoir un seul homme timide? Crois-tu que le découragement de celui-ci ne puisse pas produire le découragement d'un autre; que le second, qui quitte un troisieme, ne lui fasse pas bientôt abandonner un quatrieme? Il n'en faut pas davantage pour

que le désespoir de vaincre saisisse soudain toute une armée, et la saisisse d'autant plus facilement qu'elle se trouve plus nombreuse.

Tout le monde sait et tout le monde sent que les hommes, comme toutes les créatures qui tendent à conserver leur être, aiment passionnément la vie: on sait cela en général; et on cherche pourquoi, dans une certaine occasion particuliere, ils ont craint de la perdre.

Quoique les livres sacrés de toutes les nations soient remplis de ces terreurs paniques ou surnaturelles, je n'imagine rien de si frivole; parceque, pour s'assurer qu'un effet qui peut être produit par cent mille causes naturelles est surnaturel, il faut avoir auparavant examiné si aucune de ces causes n'a agi; ce qui est impossible.

Je ne t'en dirai pas davantage, Nathanael: il me semble que la matiere ne mérite pas d'être si sérieusement traitée.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban 1720.

P. S. Comme je finissois, j'ai entendu crier dans la rue une lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris (car ici toutes les bagatelles s'impriment, se publient, et s'achetent). J'ai cru que je ferois bien de te

l'envoyer, parcequ'elle a du rapport à notre sujet.

Il y a bien des choses que je n'entends pas; mais toi, qui es médecin, tu dois entendre le langage de tes confreres.

LETTRE D'UN MÉDECIN DE PROVINCE À UN MÉDECIN DE PARIS.

Il y avoit dans notre ville un malade qui ne dormoit pas depuis trente-cinq jours. Son médecin lui ordonna l'opium: mais il ne pouvoit se résoudre à le prendre; et il avoit la coupe à la main, qu'il étoit plus indéterminé que jamais. Enfin il dit à son médecin: Monsieur, je vous demande quartier seulement jusqu'à demain: je connois un homme qui n'exerce pas la médecine, mais qui a chez lui un nombre innombrable de remedes contre l'insomnie; souffrez que je l'envoie querir; et, si je ne dors pas cette nuit, je vous promets que je reviendrai à vous. Le médecin congédié, le malade fit fermer les rideaux, et dit à un petit laquais: Tiens, va-t'en chez M. Anis, et dis-lui qu'il vienne me parler. M. Anis arrive. Mon cher monsieur Anis, je me meurs; je ne puis dormir: n'auriez-vous point dans votre boutique la C. du G., ou bien quelque livre

de dévotion composé par un R. P. J., que vous n'ayez pas pu vendre, car souvent les remedes les plus gardés sont les meilleurs? Monsieur, dit le libraire, j'ai chez moi la Cour sainte du P. Caussin, en six volumes, à votre service; je vais vous l'envoyer: je souhaite que vous vous en trouviez bien. Si vous voulez les œuvres du R. P. Rodriguez, jésuite espagnol, ne vous en faites faute. Mais, croyez-moi, tenons-nous-en au P. Caussin: j'espere, avec l'aide de Dieu, qu'une période du P. Caussin vous fera autant d'effet qu'un feuillet tout entier de la C. du G. Là-dessus M. Anis sortit, et courut chercher le remede à sa boutique. La Cour sainte arrive, on en secoue la poudre: le fils du malade, jeune écolier, commence à la lire. Il en sentit le premier l'effet; à la seconde page il ne prononçoit plus que d'une voix mal articulée, et déja toute la compagnie se sentoit affoiblie: un instant après, tout ronfla, excepté le malade, qui, après avoir été long-temps éprouvé, s'assoupit à la fin.

Le médecin arrive de grand matin. Eh bien! a-t-on pris mon opium? On ne lui répondit rien: la femme, la fille, le petit garçon, tout transportés de joie, lui montrent le P. Caussin. Il demande ce que c'est; on lui dit: Vive le

P. Caussin! il faut l'envoyer relier. Qui l'eût dit? qui l'eût cru? c'est un miracle! Tenez, monsieur, voyez donc le P. Caussin; c'est ce volume-là qui a fait dormir mon pere. Et là-dessus on lui expliqua la chose comme elle s'étoit passée.

Le médecin étoit un homme subtil, rempli des mysteres de la cabale, et de la puissance des paroles et des esprits: cela le frappa; et, après plusieurs réflexions, il résolut de changer absolument sa pratique. Voilà un fait bien singulier! disoit-il. Je tiens une expérience, il faut la pousser plus loin. Eh! pourquoi un esprit ne pourroit-il pas transmettre à son ouvrage les mêmes qualités qu'il a lui-même? Ne le voyons-nous pas tous les jours? Au moins cela vaut-il bien la peine de l'essayer. Je suis las des apothicaires; leurs syrops, leurs juleps, et toutes les drogues galéniques, ruinent les malades et leur santé. Changeons de méthode; éprouvons la vertu des esprits. Sur cette idée, il dressa une nouvelle pharmacie, comme vous allez voir par la description que je vous vais faire des principaux remedes qu'il mit en pratique.

Tisane purgative.

Prenez trois feuilles de la logique d'Aristote en

grec ; deux feuilles d'un traité de théologie scholastique le plus aigu, comme, par exemple, du subtil Scot ; quatre de Paracelse ; une d'Avicenne ; six d'Averroès ; trois de Porphyre ; autant de Plotin ; autant de Jamblique. Faites infuser le tout pendant vingt-quatre heures, et prenez-en quatre prises par jour.

Purgatif plus violent.

Prenez dix A. du C. concernant la B. et la C. des J. (1) ; faites-les distiller au bain-marie ; mortifiez une goutte de l'humeur âcre et piquante qui en viendra, dans un verre d'eau commune ; avalez le tout avec confiance.

Vomitif.

Prenez six harangues ; une douzaine d'oraisons funebres indifféremment, prenant garde pourtant de ne point se servir de celles de M. de N. ; un recueil de nouveaux opéra ; cinquante romans ; trente mémoires nouveaux : mettez le tout dans un matras ; laissez-le en digestion pendant deux jours ; puis faites-le distiller au feu de sable. Et si tout cela ne suffit pas,

(1) Il est probable que l'auteur a voulu indiquer par ces lettres initiales dix arrêts du conseil concernant la bulle et la constitution des jésuites ; par les lettres M. de N., M. Fléchier, évêque de Nismes, et par celles de J. F. les jésuites françois.

Autre plus puissant.

Prenez une feuille de papier marbré qui ait servi à couvrir un recueil des pieces des J. F.; faites-la infuser l'espace de trois minutes; faites chauffer une cuillerée de cette infusion, et avalez.

Remede très simple pour guérir de l'asthme.

Lisez tous les ouvrages du R. P. Maimbourg, ci-devant jésuite, prenant garde de ne vous arrêter qu'à la fin de chaque période; et vous sentirez la faculté de respirer vous revenir peu-à-peu, sans qu'il soit besoin de réitérer le remede.

Pour préserver de la gale, gratelle, teigne, farcin des chevaux.

Prenez trois catégories d'Aristote, deux degrés métaphysiques, une distinction, six vers de Chapelain, une phrase tirée des lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran; écrivez le tout sur un morceau de papier que vous plierez, attacherez à un ruban, et porterez au cou.

Miraculum chymicum, de violenta fermentatione, cum fumo, igne, et flamma.

Misce Quesnellianam infusionem cum infusione Lallemaniana; fiat fermentatio cum magna vi, impetu et tonitru, acidis pugnantibus, et invicem penetrantibus alkalinos sales: fiet evaporatio ardentium spirituum. Pone liquorem

fermentatum in alambico: nihil inde extrahes, et nihil invenies, nisi caput mortuum.

Lenitivum.

Recipe Molinæ anodyni chartas duas; Escobaris relaxativi paginas sex; Vasquii emollientis folium unum: infunde in aquæ communis libras iv: ad consumptionem dimidiæ partis: colentur et exprimantur; et, in expressione, dissolve Bauni detersivi et Tamburini abluentis folia iij. Fiat clyster.

In chlorosim, quam vulgus pallidos colores, aut febrim amatoriam, appellat.

Recipe Aretini figuras iv: R. Thomæ Sanchii de matrimonii folia ij. Infundantur in aquæ communis libras quinque. Fiat ptisana aperiens.

Voilà les drogues que notre médecin mit en pratique avec un succès imaginable. Il ne vouloit pas, disoit-il, pour ne pas ruiner ses malades, employer des remedes rares et qui ne se trouvent presque point; comme, par exemple, une épître dédicatoire qui n'ait fait bâiller personne; une préface trop courte; un mandement fait par un évêque; et l'ouvrage d'un janséniste méprisé par un janséniste, ou bien admiré par un jésuite. Il disoit que ces sortes de remedes ne sont propres qu'à entretenir la charlatanerie, contre laquelle il avoit une antipathie insurmontable.

LETTRE CXLIV.

RICA À USBEK.

Je trouvai, il y a quelques jours, dans une maison de campagne où j'étois allé, deux savants qui ont ici une grande célébrité. Leur caractere me parut admirable. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisoit à ceci : Ce que j'ai dit est vrai, parceque je l'ai dit. La conversation du second portoit sur autre chose : Ce que je n'ai pas dit n'est pas vrai, parceque je ne l'ai pas dit.

J'aimois assez le premier : car qu'un homme soit opiniâtre, cela ne me fait absolument rien ; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup. Le premier défend ses opinions ; c'est son bien : le second attaque les opinions des autres ; et c'est le bien de tout le monde.

O mon cher Usbek, que la vanité sert mal ceux qui en ont une dose plus forte que celle qui est nécessaire pour la conservation de la nature ! Ces gens-là veulent être admirés à force de déplaire. Ils cherchent à être supérieurs ; et ils ne sont pas seulement égaux.

Hommes modestes, venez, que je vous em-

brasse! vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien; et moi je vous dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne, et vous humiliez tout le monde. Et quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes absolus que je vois par-tout, je les précipite de leur tribunal et je les mets à vos pieds.

De Paris, le 12 de la lune de Chahban 1720.

LETTRE CXLV.

USBEK À ***.

Un homme d'esprit est ordinairement difficile dans les sociétés. Il choisit peu de personnes: il s'ennuie avec tout ce grand nombre de gens qu'il lui plaît appeler mauvaise compagnie: il est impossible qu'il ne fasse un peu sentir son dégoût: autant d'ennemis.

Sûr de plaire quand il voudra, il néglige très souvent de le faire.

Il est porté à la critique, parcequ'il voit plus de choses qu'un autre, et les sent mieux.

Il ruine presque toujours sa fortune, par-

ceque son esprit lui fournit pour cela un plus grand nombre de moyens.

Il échoue dans ses entreprises, parcequ'il hasarde beaucoup. Sa vue, qui se porte toujours loin, lui fait voir des objets qui sont à de trop grandes distances. Sans compter que, dans la naissance d'un projet, il est moins frappé des difficultés qui viennent de la chose, que des remedes qui sont de lui et qu'il tire de son propre fonds.

Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires.

L'homme médiocre, au contraire, cherche à tirer parti de tout: il sent bien qu'il n'a rien à perdre en négligences.

L'approbation universelle est plus ordinairement pour l'homme médiocre. On est charmé de donner à celui-ci; on est enchanté d'ôter à celui-là. Pendant que l'envie fond sur l'un, et qu'on ne lui pardonne rien, on supplée tout en faveur de l'autre; la vanité se déclare pour lui.

Mais si un homme d'esprit a tant de désavantages, que dirons-nous de la dure condition des savants?

Je n'y pense jamais que je ne me rappelle

une lettre d'un d'eux à un de ses amis. La voici:

MONSIEUR,

« Je suis un homme qui m'occupe toutes les « nuits à regarder avec des lunettes de trente « pieds ces grands corps qui roulent sur nos « têtes; et, quand je veux me délasser, je prends « mes petits microscopes, et j'observe un ciron « ou une mite.

« Je ne suis point riche, et je n'ai qu'une seule « chambre; je n'ose même y faire du feu, par- « ceque j'y tiens mon thermometre, et que la « chaleur étrangere le feroit hausser. L'hiver « dernier je pensai mourir de froid; et quoique « mon thermometre, qui étoit au plus bas de- « gré, m'avertit que mes mains alloient se ge- « ler, je ne me dérangeai point. Et j'ai la con- « solation d'être instruit exactement des chan- « gements de temps les plus insensibles de tou- « te l'année passée.

« Je me communique fort peu; et de tous « les gens que je vois je n'en connois aucun. « Mais il y a un homme à Stockholm, un autre « à Leipsick, un autre à Londres, que je n'ai « jamais vus, et que je ne verrai sans doute « jamais, avec lesquels j'entretiens une corres-

« pondance si exacte, que je ne laisse pas pas-
« ser un courier sans leur écrire.

« Mais quoique je ne connoisse personne
« dans mon quartier, j'y suis dans une si mau-
« vaise réputation, que je serai à la fin obligé
« de le quitter. Il y a cinq ans que je fus ru-
« dement insulté par une de mes voisines pour
« avoir fait dissection d'un chien qu'elle pré-
« tendoit lui appartenir. La femme d'un bou-
« cher, qui se trouva là, se mit de la partie;
« et, pendant que celle-là m'accabloit d'inju-
« res, celle-ci m'assommoit à coups de pierres,
« conjointement avec le docteur *** qui étoit
« avec moi, et qui reçut un coup terrible sur
« l'os frontal et occipital, dont le siege de sa
« raison fut très ébranlé.

« Depuis ce temps-là, dès qu'il s'écarte quel-
« que chien au bout de la rue, il est aussitôt dé-
« cidé qu'il a passé par mes mains. Une bonne
« bourgeoise qui en avoit perdu un petit, qu'elle
« aimoit, disoit-elle, plus que ses enfants, vint
« l'autre jour s'évanouir dans ma chambre;
« et, ne le trouvant pas, elle me cita devant le
« magistrat. Je crois que je ne serai jamais dé-
« livré de la malice importune de ces femmes,
« qui, avec leurs voix glapissantes, m'étourdis-
« sent sans cesse de l'oraison funebre de tous
« les automates qui sont morts depuis dix ans.

« Je suis, etc. »

Tous les savants étoient autrefois accusés de magie. Je n'en suis point étonné. Chacun disoit en lui-même : J'ai porté les talents naturels aussi loin qu'ils peuvent aller; cependant un certain savant a des avantages sur moi : il faut bien qu'il y ait là quelque diablerie.

A présent que ces sortes d'accusations sont tombées dans le décri, on a pris un autre tour; et un savant ne sauroit guere éviter le reproche d'irréligion ou d'hérésie. Il a beau être absous par le peuple : la plaie est faite; elle ne se fermera jamais bien; c'est toujours pour lui un endroit malade. Un adversaire viendra, trente ans après, lui dire modestement : A Dieu ne plaise que je dise que ce dont on vous accuse soit vrai! mais vous avez été obligé de vous défendre. C'est ainsi qu'on tourne contre lui sa justification même.

S'il écrit quelque histoire, et qu'il ait de la noblesse dans l'esprit et quelque droiture dans le cœur, on lui suscite mille persécutions. On ira contre lui soulever le magistrat sur un fait qui s'est passé il y a mille ans; et on voudra que sa plume soit captive si elle n'est pas vénale.

Plus heureux cependant que ces hommes lâches qui abandonnent leur foi pour une médiocre pension; qui, à prendre toutes leurs

impostures en détail, ne les vendent pas seulement une obole; qui renversent la constitution de l'empire, diminuent les droits d'une puissance, augmentent ceux d'une autre, donnent aux princes, ôtent aux peuples, font revivre des droits surannés, flattent les passions qui sont en crédit de leur temps, et les vices qui sont sur le trône, imposant à la postérité d'autant plus indignement, qu'elle a moins de moyens de détruire leur témoignage.

Mais ce n'est point assez pour un auteur d'avoir essuyé toutes ces insultes; ce n'est point assez pour lui d'avoir été dans une inquiétude continuelle sur le succès de son ouvrage: il voit le jour, enfin, cet ouvrage qui lui a tant coûté; il lui attire des querelles de toutes parts. Et comment les éviter? Il avoit un sentiment; il l'a soutenu par ses écrits: il ne savoit pas qu'un homme à deux cents lieues de lui avoit dit tout le contraire. Voilà cependant la guerre qui se déclare.

Encore s'il pouvoit espérer d'obtenir quelque considération! Non; il n'est tout au plus estimé que de ceux qui se sont appliqués au même genre de science que lui. Un philosophe a un mépris souverain pour un homme qui a la tête chargée de faits; et il est à son tour re-

gardé comme un visionnaire par celui qui a une bonne mémoire.

Quant à ceux qui font profession d'une orgueilleuse ignorance, ils voudroient que tout le genre humain fût enseveli dans l'oubli où ils seront eux-mêmes.

Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant : il ôte cet obstacle qu'il rencontroit entre le mérite et lui ; et parlà se trouve au niveau de celui dont il redoute les travaux.

Enfin, il faut joindre à une réputation équivoque la privation des plaisirs et la perte de la santé.

De Paris, le 26 de la lune
de Chahban 1720.

LETTRE CXLVI.

USBEK À RHÉDI.

A Venise.

Il y a long-temps que l'on a dit que la bonne foi étoit l'ame d'un grand ministre.

Un particulier peut jouir de l'obscurité où il se trouve ; il ne se décrédite que devant quelques gens, il se tient couvert devant les autres :

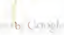
mais un ministre qui manque à la probité a autant de témoins, autant de juges, qu'il y a de gens qu'il gouverne.

Oserai-je le dire? le plus grand mal que fait un ministre sans probité n'est pas de desservir son prince et de ruiner son peuple : il y en a un autre, à mon avis, mille fois plus dangereux; c'est le mauvais exemple qu'il donne.

Tu sais que j'ai long-temps voyagé dans les Indes. J'y ai vu une nation, naturellement généreuse, pervertie en un instant, depuis le dernier des sujets jusqu'aux plus grands, par le mauvais exemple d'un ministre : j'y ai vu tout un peuple, chez qui la générosité, la probité, la candeur et la bonne foi, ont passé de tout temps pour les qualités naturelles, devenir tout-à-coup le dernier des peuples; le mal se communiquer, et n'épargner pas même les membres les plus sains; les hommes les plus vertueux faire des choses indignes, et violer les principes de la justice, sur ce vain prétexte qu'on la leur avoit violée.

Ils appeloient des lois odieuses en garantie des actions les plus lâches, et nommoient nécessité l'injustice et la perfidie.

J'ai vu la foi des contrats bannie, les plus saintes conventions anéanties, toutes les lois des familles renversées. J'ai vu des débiteurs



avares, fiers d'une insolente pauvreté, instruments indignes de la fureur des lois et de la rigueur des temps, feindre un paiement au lieu de le faire, et porter le couteau dans le sein de leurs bienfaiteurs.

J'en ai vu d'autres, plus indignes encore, acheter presque pour rien, ou plutôt ramasser de terre des feuilles de chêne pour les mettre à la place de la substance des veuves et des orphelins.

J'ai vu naître soudain dans tous les cœurs une soif insatiable des richesses. J'ai vu se former en un moment une détestable conjuration de s'enrichir, non par un honnête travail et une généreuse industrie, mais par la ruine du prince, de l'état, et des concitoyens.

J'ai vu un honnête citoyen, dans ces temps malheureux, ne se coucher qu'en disant : J'ai ruiné une famille aujourd'hui ; j'en ruinerai une autre demain.

Je vais, disoit un autre, avec un homme noir qui porte une écritoire à la main et un fer pointu à l'oreille, assassiner tous ceux à qui j'ai de l'obligation.

Un autre disoit : Je vois que j'accommode mes affaires : il est vrai que, lorsque j'allai il y a trois jours faire un certain paiement, je laissai toute une famille en larmes, que je dissipai

la dot de deux honnêtes filles, que j'ôtai l'éducation à un petit garçon : le pere en mourra de douleur, la mere périt de tristesse; mais je n'ai fait que ce qui est permis par la loi.

Quel plus grand crime que celui que commet un ministre lorsqu'il corrompt les mœurs de toute une nation, dégrade les ames les plus généreuses, ternit l'éclat des dignités, obscurcit la vertu même, et confond la plus haute naissance dans le mépris universel?

Que dira la postérité lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de ses peres? Que dira le peuple naissant lorsqu'il comparera le fer de ses aïeux avec l'or de ceux à qui il doit immédiatement le jour? Je ne doute pas que les nobles ne retranchent de leurs quartiers un indigne degré de noblesse qui les déshonore, et ne laissent la génération présente dans l'affreux néant où elle s'est mise.

De Paris, le 11 de la lune de Rahmazan 1720.

LETTRE CXLVII.

LE GRAND EUNUQUE À USBEK.

A Paris.

Les choses sont venues à un état qui ne se peut plus soutenir : tes femmes se sont imaginé que ton départ leur laissoit une impunité entiere : il se passe ici des choses horribles : je tremble moi-même au cruel récit que je vais te faire.

Zélis, allant il y a quelques jours à la mosquée, laissa tomber son voile, et parut presque à visage découvert devant tout le peuple.

J'ai trouvé Zachi couchée avec une de ses esclaves, chose si défendue par les lois du serrail.

J'ai surpris par le plus grand hasard du monde une lettre que je t'envoie : je n'ai jamais pu découvrir à qui elle étoit adressée.

Hier au soir un jeune garçon fut trouvé dans le jardin du serrail, et il se sauva par-dessus les murailles.

Ajoute à cela ce qui n'est pas parvenu à ma connoissance; car sûrement tu es trahi. J'attends tes ordres; et, jusqu'à l'heureux moment

que je les recevrai, je vais être dans une situation mortelle. Mais si tu ne mets toutes ces femmes à ma discrétion, je ne te réponds d'aucune d'elles, et j'aurai tous les jours des nouvelles aussi tristes à te mander.

Du serrail d'Ispahan, le premier de la lune de Rhégeb 1717.

LETTRE CXLVIII.

USBEK AU PREMIER EUNUQUE.

Au serrail d'Ispahan.

RECEVEZ par cette lettre un pouvoir sans bornes sur tout le serrail : commandez avec autant d'autorité que moi-même; que la crainte et la terreur marchent avec vous : courez d'appartements en appartements porter les punitions et les châtiments : que tout vive dans la consternation; que tout fonde en larmes devant vous : interrogez tout le serrail; commencez par les esclaves; n'épargnez pas mon amour : que tout subisse votre tribunal redoutable : mettez au jour les secrets les plus cachés; purifiez ce lieu infâme, et faites-y rentrer la vertu bannie. Car dès ce moment je mets sur votre tête les moindres fautes qui se commettront. Je

soupçonne Zélis d'être celle à qui la lettre que vous avez surprise s'adressoit : examinez cela avec des yeux de lynx.

De ***, le 11 de la lune de Zilhagé 1718.

LETTRE CXLIX.

NARSIT À USBEK.

A Paris.

Le grand eunuque vient de mourir, magnifique seigneur : comme je suis le plus vieux de tes esclaves, j'ai pris sa place jusqu'à ce que tu aies fait connoître sur qui tu veux jeter les yeux.

Deux jours après sa mort on m'apporta une de tes lettres qui lui étoit adressée : je me suis bien gardé de l'ouvrir ; je l'ai enveloppée avec respect, et je l'ai serrée jusqu'à ce que tu m'aies fait connoître tes sacrées volontés.

Hier un esclave vint, au milieu de la nuit, me dire qu'il avoit trouvé un jeune homme dans le serrail : je me levai, j'examinai la chose, et je trouvai que c'étoit une vision.

Je te baise les pieds, sublime seigneur ; et je

te prie de compter sur mon zele, mon expérience et ma vieillesse.

Du serrail d'Ispahan, le 5 de la lune de Gemmadi, 1, 1718.

LETTRE CL.

USBEK À NARSIT.

Au serrail d'Ispahan.

Malheureux que vous êtes! vous avez dans vos mains des lettres qui contiennent des ordres prompts et violents; le moindre retardement peut me désespérer: et vous demeurez tranquille sous un vain prétexte!

Il se passe des choses horribles: j'ai peut-être la moitié de mes esclaves qui méritent la mort. Je vous envoie la lettre que le premier eunuque m'écrivit là-dessus avant de mourir. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, vous y auriez trouvé des ordres sanglants. Lisez-les donc, ces ordres; et vous périrez si vous ne les exécutez pas.

De ***, le 25 de la lune de Chalval 1718.

LETTRE CLI.

SOLIM À USBEK.

A Paris.

Si je gardois plus long-temps le silence, je serois aussi coupable que tous ces criminels que tu as dans le serrail.

J'étois le confident du grand eunuque, le plus fidele de tes esclaves. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il me fit appeler, et me dit ces paroles : Je me meurs ; mais le seul chagrin que j'aie en quittant la vie, c'est que mes derniers regards ont trouvé les femmes de mon maître criminelles Le ciel puisse le garantir de tous les malheurs que je prévois ! Puisse, après ma mort, mon ombre menaçante venir avertir ces perfides de leur devoir, et les intimider encore ! Voilà les clefs de ces redoutables lieux ; va les porter au plus vieux des noirs. Mais si, après ma mort, il manque de vigilance, songe à en avertir ton maître. En achevant ces mots, il expira dans mes bras.

Je sais ce qu'il t'écrivit, quelque temps avant sa mort, sur la conduite de tes femmes. Il y a dans le serrail une lettre qui auroit porté la

terreur avec elle, si elle avoit été ouverte. Celle que tu as écrite depuis a été surprise à trois lieues d'ici. Je ne sais ce que c'est; tout se tourne malheureusement.

Cependant tes femmes ne gardent plus aucune retenue: depuis la mort du grand eunuque, il semble que tout leur soit permis: la seule Roxane est restée dans le devoir, et conserve de la modestie. On voit les mœurs se corrompre tous les jours. On ne trouve plus sur le visage de tes femmes cette vertu mâle et sévere qui y régnoit autrefois: une joie nouvelle répandue dans ces lieux est un témoignage infaillible, selon moi, de quelque satisfaction nouvelle. Dans les plus petites choses, je remarque des libertés jusqu'alors inconnues. Il regne, même parmi tes esclaves, une certaine indolence pour leur devoir et pour l'observation des regles, qui me surprend; ils n'ont plus ce zele ardent pour ton service qui sembloit animer tout le serrail.

Tes femmes ont été huit jours à la campagne à une de tes maisons les plus abandonnées. On dit que l'esclave qui en a eu soin a été gagné, et qu'un jour avant qu'elles arrivassent il avoit fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortoient le soir

lorsque nous étions retirés. Le vieux eunuque qui est à présent à notre tête est un imbécille à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut.

Je suis agité d'une colere vengeresse contre tant de perfidies : et si le ciel vouloit pour le bien de ton service que tu me jugeasses capable de gouverner, je te promets que si tes femmes n'étoient pas vertueuses, au moins elles seroient fideles.

Du serrail d'Ispahan, le 6 de la lune de Rebiab, 1, 1719.

LETTRE CLII.

NARSIT À USBEK.

A Paris.

Roxane et Zélis ont souhaité d'aller à la campagne : je n'ai pas cru devoir le leur refuser. Heureux Usbek, tu as des femmes fideles et des esclaves vigilants : je commande en des lieux où la vertu semble s'être choisi un asile. Compte qu'il ne s'y passera rien que tes yeux ne puissent soutenir.

Il est arrivé un malheur qui me met en grande peine. Quelques marchands arméniens, nouvellement arrivés à Ispahan, avoient ap-

porté une de tes lettres pour moi; j'ai envoyé un esclave pour la chercher; il a été volé à son retour, et la lettre est perdue. Ecris-moi donc promptement; car je m'imagine que dans ce changement tu dois avoir des choses de conséquence à me mander.

Du serrail de Fatmé, le 6 de la lune de Rebiab, 1, 1719.

LETTRE CLIII.

USBEK À SOLIM.

Au serrail d'Ispahan.

Je te mets le fer à la main. Je te confie ce que j'ai à présent dans le monde de plus cher, qui est ma vengeance. Entre dans ce nouvel emploi; mais n'y porte ni cœur ni pitié. J'écris à mes femmes de t'obéir aveuglément: dans la confusion de tant de crimes, elles tomberont devant tes regards. Il faut que je te doive mon bonheur et mon repos. Rends-moi mon serrail comme je l'ai laissé. Mais commence par l'expier; extermine les coupables, et fais trembler ceux qui se proposoient de le devenir. Que ne peux-tu pas espérer de ton maître pour des services si signalés! Il ne

tiendra qu'à toi de te mettre au-dessus de ta condition même, et de toutes les récompenses que tu as jamais desirées.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban 1719.

LETTRE CLIV.

USBEK À SES FEMMES.

Au serrail d'Ispahan.

Puisse cette lettre être comme la foudre qui tombe au milieu des éclairs et des tempêtes! Solim est votre premier eunuque, non pas pour vous garder, mais pour vous punir. Que tout le serrail s'abaisse devant lui. Il doit juger vos actions passées; et, pour l'avenir, il vous fera vivre sous un joug si rigoureux, que vous regretterez votre liberté, si vous ne regrettez pas votre vertu.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban 1719.

LETTRE CLV.

USBEK À NESSIR.

A Ispahan.

Heureux celui qui, connoissant tout le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de sa famille, et ne connoît d'autre terre que celle qui lui a donné le jour!

Je vis dans un climat barbare, présent à tout ce qui m'importune, absent de tout ce qui m'intéresse. Une tristesse sombre me saisit; je tombe dans un accablement affreux: il me semble que je m'anéantis; et je ne me retrouve moi-même que lorsqu'une sombre jalousie vient s'allumer, et enfanter dans mon ame la crainte, les soupçons, la haine et les regrets.

Tu me connois, Nessir; tu as toujours vu dans mon cœur comme dans le tien. Je te ferois pitié si tu savois mon état déplorable. J'attends quelquefois six mois entiers des nouvelles du serrail; je compte tous les instants qui s'écoulent; mon impatience me les alonge toujours; et, lorsque celui qui a été tant

attendu est près d'arriver, il se fait dans mon cœur une révolution soudaine ; ma main tremble d'ouvrir une lettre fatale; cette inquiétude qui me désespéroit, je la trouve l'état le plus heureux où je puisse être, et je crains d'en sortir par un coup plus cruel pour moi que mille morts.

Mais, quelque raison que j'aie eue de sortir de ma patrie, quoique je doive ma vie à ma retraite, je ne puis plus, Nessir, rester dans cet affreux exil. Et ne mourrois-je pas tout de même, en proie à mes chagrins? J'ai pressé mille fois Rica de quitter cette terre étrangere: mais il s'oppose à toutes mes résolutions; il m'attache ici par mille prétextes: il semble qu'il ait oublié sa patrie, ou plutôt il semble qu'il m'ait oublié moi-même, tant il est insensible à mes déplaisirs.

Malheureux que je suis! je souhaite de revoir ma patrie, peut-être pour devenir plus malheureux encore! Eh! qu'y ferai-je? Je vais rapporter ma tête à mes ennemis. Ce n'est pas tout: j'entrerai dans le serrail: il faut que j'y demande compte du temps funeste de mon absence; et, si j'y trouve des coupables, que deviendrai-je? Et si la seule idée m'accable de si loin, que sera-ce lorsque ma présence la rendra plus vive? que sera-ce s'il faut que je

voie, s'il faut que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir? que sera-ce enfin s'il faut que des châtiments que je prononcerai moi-même soient des marques éternelles de ma confusion et de mon désespoir?

J'irai m'enfermer dans des murs plus terribles pour moi que pour les femmes qui y sont gardées; j'y porterai tous mes soupçons, leurs empressements ne m'en déroberont rien; dans mon lit, dans leurs bras, je ne jouirai que de mes inquiétudes; dans un temps si peu propre aux réflexions, ma jalousie trouvera à en faire. Rebut indigne de la nature humaine, esclaves vils dont le cœur a été fermé pour jamais à tous les sentiments de l'amour, vous ne gémiriez plus sur votre condition, si vous connoissiez le malheur de la mienne.

De Paris, le 4 de la lune
de Chahban 1719.

LETTRE CLVI.

ROXANE À USBEK.

A Paris.

L'HORREUR, la nuit, et l'épouvante regnent dans le serrail; un deuil affreux l'environne; un tigre y exerce à chaque instant toute sa rage. Il a mis dans les supplices deux eunuques blancs qui n'ont avoué que leur innocence: il a vendu une partie de nos esclaves, et nous a obligées de changer entre nous celles qui nous restoient. Zachi et Zélis ont reçu dans leur chambre, dans l'obscurité de la nuit, un traitement indigne; le sacrilege n'a pas craint de porter sur elles ses viles mains. Il nous tient enfermées chacune dans notre appartement; et quoique nous y soyons seules, il nous y fait vivre sous le voile. Il ne nous est plus permis de nous parler; ce seroit un crime de nous écrire: nous n'avons plus rien de libre que les pleurs.

Une troupe de nouveaux eunuques est entrée dans le serrail, où ils nous assiegent nuit et jour: notre sommeil est sans cesse interrompu par leurs méfiances feintes ou véri-

tables. Ce qui me console, c'est que tout ceci ne durera pas long-temps, et que ces peines finiront avec ma vie: elle ne sera pas longue, cruel Usbek! je ne te donnerai pas le temps de faire cesser tous ces outrages.

Du serrail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharran 1720.

LETTRE CLVII.

ZACHI À USBEK.

A Paris.

O ciel! un barbare m'a outragée jusques dans la maniere de me punir! Il m'a infligé ce châtiment qui commence par alarmer la pudeur; ce châtiment qui met dans l'humiliation extrême; ce châtiment qui ramene, pour ainsi dire, à l'enfance.

Mon ame, d'abord anéantie sous la honte, reprenoit le sentiment d'elle-même, et commençoit à s'indigner, lorsque mes cris firent retentir les voûtes de mes appartements. On m'entendit demander grace au plus vil de tous les humains, et tenter sa pitié à mesure qu'il étoit plus inexorable.

Depuis ce temps, son ame insolente et ser-

vile s'est élevée sur la mienne. Sa présence, ses regards, ses paroles, tous les malheurs, viennent m'accabler. Quand je suis seule, j'ai du moins la consolation de verser des larmes; mais lorsqu'il s'offre à ma vue, la fureur me saisit; je la trouve impuissante, et je tombe dans le désespoir.

Le tigre ose me dire que tu es l'auteur de toutes ces barbaries. Il voudroit m'ôter mon amour, et profaner jusqu'aux sentiments de mon cœur. Quand il me prononce le nom de celui que j'aime, je ne sais plus me plaindre, je ne puis plus que mourir.

J'ai soutenu ton absence et j'ai conservé mon amour par la force de mon amour. Les nuits, les jours, les moments, tout a été pour toi. J'étois superbe de mon amour même; et le tien me faisoit respecter ici. Mais à présent.... Non, je ne puis plus soutenir l'humiliation où je suis descendue. Si je suis innocente, reviens pour m'aimer: reviens, si je suis coupable, pour que j'expire à tes pieds.

Du serrail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharran 1720.

LETTRE CLVIII.

ZÉLIS À USBEK.

A Paris.

A mille lieues de moi, vous me jugez coupable ! à mille lieues de moi, vous me punissez !

Qu'un eunuque barbare porte sur moi ses viles mains, il agit par votre ordre : c'est le tyran qui m'outrage, et non celui qui exerce la tyrannie.

Vous pouvez, à votre fantaisie, redoubler vos mauvais traitements. Mon cœur est tranquille depuis qu'il ne peut plus vous aimer. Votre ame se dégrade, et vous devenez cruel : soyez sûr que vous n'êtes point heureux. Adieu.

Du serrail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram 1720.

LETTRE CLIX.

SOLIM À USBEK.

A Paris.

Je me plains, magnifique seigneur, et je te plains : jamais serviteur fidele n'est descendu dans l'affreux désespoir où je suis. Voici tes malheurs et les miens ; je ne t'en écris qu'en tremblant.

Je jure par tous les prophetes du ciel que depuis que tu m'as confié tes femmes j'ai veillé nuit et jour sur elles ; que je n'ai jamais suspendu un moment le cours de mes inquiétudes. J'ai commencé mon ministere par les châtiments, et je les ai suspendus sans sortir de mon austérité naturelle.

Mais que dis-je ? Pourquoi te vanter ici une fidélité qui t'a été inutile ? Oublie tous mes services passés ; regarde-moi comme un traître, et punis-moi de tous les crimes que je n'ai pu empêcher.

Roxane, la superbe Roxane... ô ciel ! à qui se fier désormais ? Tu soupçonnois Zélis, et tu avois pour Roxane une sécurité entiere : mais sa vertu farouche étoit une cruelle imposture ;

cétoit le voile de sa perfidie. Je l'ai surprise dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vu découvert, est venu sur moi; il m'a donné deux coups de poignard. Les eunuques, accourus au bruit, l'ont entouré: il s'est défendu long-temps, en a blessé plusieurs; il vouloit même rentrer dans la chambre, pour mourir, disoit-il, aux yeux de Roxane. Mais enfin il a cédé au nombre, et il est tombe à nos pieds.

Je ne sais si j'attendrai, sublime seigneur, tes ordres séveres. Tu as mis ta vengeance en mes mains; je ne dois pas la faire languir.

Du serrail d'Ispahan, le 1 de la lune de Rebiab, 1, 1720.

LETTRE CLX.

SOLIM À USBEK.

A Paris.

J'ai pris mon parti : tes malheurs vont disparoître; je vais punir.

Je sens déja une joie secrete : mon ame et la tienne vont s'appaiser : nous allons exterminer le crime, et l'innocence va pâlir.

O vous qui semblez n'être faites que pour

ignorer tous vos sens et être indignées de vos desirs même, éternelles victimes de la honte et de la pudeur, que ne puis-je vous faire entrer à grands flots dans ce serrail malheureux, pour vous voir étonnées de tout le sang que j'y vais répandre!

Du serrail d'Ispahan, le 2 de la lune de Rebiab, 1, 1720.

LETTRE CLXI.

ROXANE À USBEK.

A Paris.

Oui, je t'ai trompé; j'ai séduit tes eunuques: je me suis jouée de ta jalousie, et j'ai su de ton affreux serrail faire un lieu de délices et de plaisirs.

Je vais mourir; le poison va couler dans mes veines: car que ferois-je ici, puisque le seul homme qui me retenoit à la vie n'est plus? Je meurs; mais mon ombre s'envole bien accompagnée: je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacrileges qui ont répandu le plus beau sang du monde.

Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le monde que pour adorer tes caprices; que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes desirs? Non : j'ai pu vivre dans la servitude; mais j'ai toujours été libre. J'ai réformé tes lois sur celles de la nature, et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance.

Tu devrois me rendre graces encore du sacrifice que je t'ai fait; de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paroître fidele; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurois dû faire paroître à toute la terre; enfin, de ce que j'ai profané la vertu en souffrant qu'on appelât de ce nom ma soumission à tes fantaisies.

Tu étois étonné de ne point trouver en moi les transports de l'amour : si tu m'avois bien connue, tu y aurois trouvé toute la violence de la haine.

Mais tu as eu long-temps l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien s'étoit soumis. Nous étions tous deux heureux : tu me croyois trompée, et je te trompois.

Ce langage sans doute te paroît nouveau. Seroit-il possible qu'après t'avoir accablé de

douleurs je te forçasse encore d'admirer mon courage? Mais c'en est fait, le poison me consume, ma force m'abandonne, la plume me tombe des mains; je sens affoiblir jusqu'à ma haine; je me meurs.

Du serrail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab, 1, 1720.

FIN DES LETTRES PERSANES.